l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 630 - 8 F

10 JANVIER 1986

MAIS SI LE CRIME PAIE !



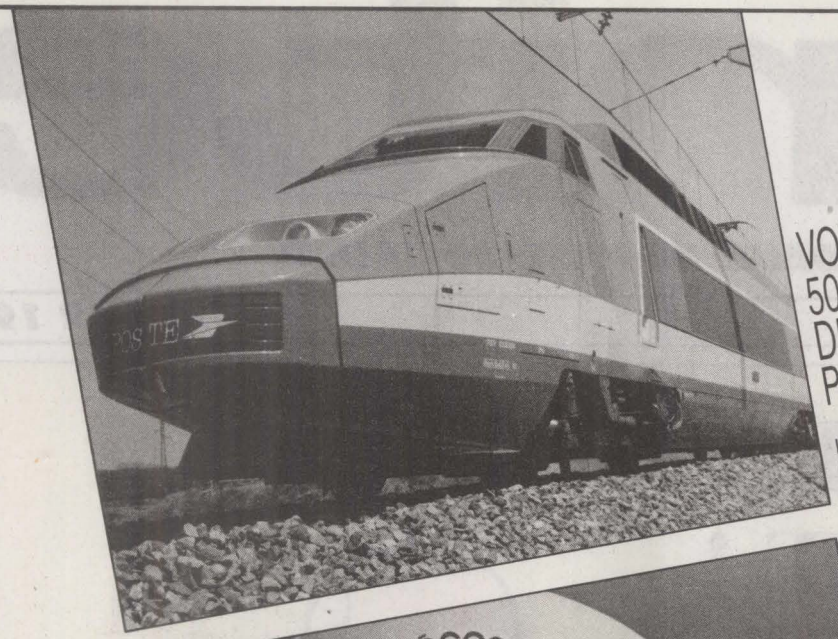

VOUS POSTEZ 50 MILLIONS DE LETTRES PAR JOUR...

Le TGV postal :
65 tonnes de lettres à 260 km/h
entre Paris et Lyon.

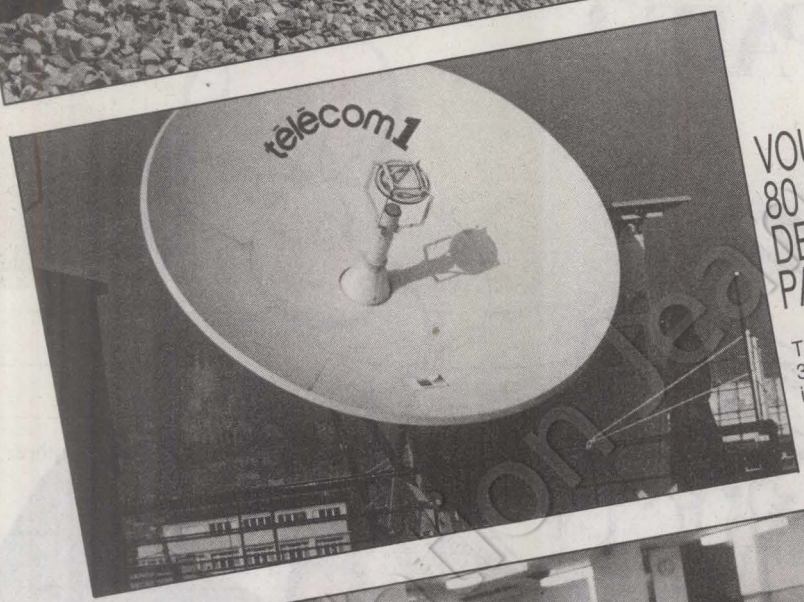

VOUS PASSEZ 80 MILLIARDS DE COUPS DE FIL PAR AN...

TELECOM 1 :
3 000 conversations simultanées intercontinentales, 2 canaux TV couleur et toutes les ressources de la vidéocommunication au service des entreprises.

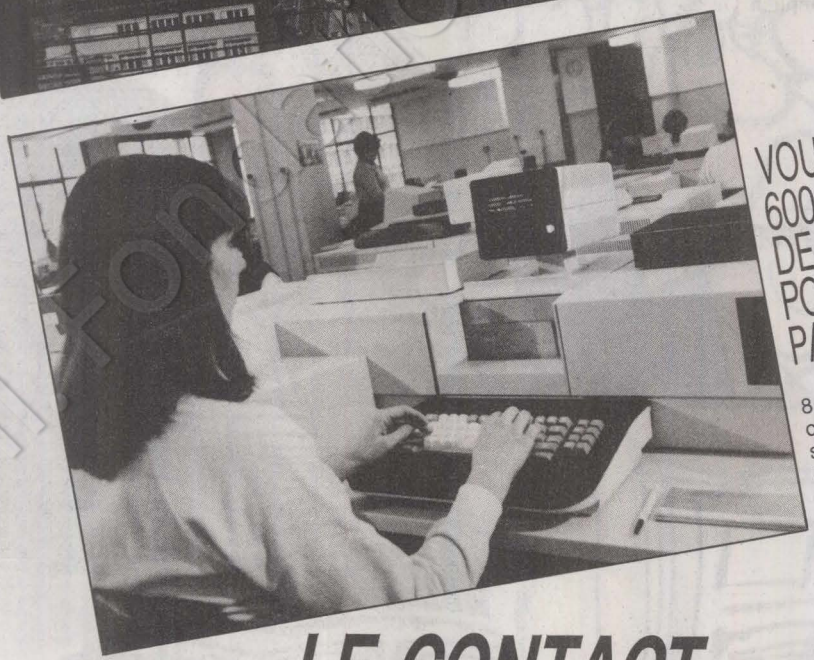

VOUS SIGNEZ 600 MILLIONS DE CHEQUES POSTAUX PAR AN...

8 millions de Français ont choisi la Poste et le chèque soleil.
Une gestion informatique qui assure à chacun un relevé pour chaque opération.

LE CONTACT, NOUS AUX PTT ON ASSURE !

Collection Archives Fédérales

SOMMAIRE

« L'UNITE »
N° 630







4 FRANCE

Aménagement du temps de travail : pas question de caler, par Claude Jadoul.
Economie : changez rien ! par Stephen Gere.

8 MEDIAS

Hersant ou la faiblesse des autres, par Claude Hersant.
La « 5 » : la fin du purgatoire, par Jean-Paul Liégeois.

14 LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »

Entretien avec Henri Nallet, ministre de l'Agriculture et candidat socialiste dans l'Yonne, propos recueillis par Jean-Pierre Bédeï.

17 PARTI SOCIALISTE

Qui a peur du grand méchant loup ? par Jean-Pierre Bédeï.

18 MONDE

Apartheid où est ta victoire ? par Jean-Jacques Kourliandsky.
Kadhafi abreuve les sillons du terrorisme, par Jean Liberman.
Amérique centrale : la guerre s'installe, par Carlos Ferrari-Lopez.

24 ARMEE

N'abandonnons pas la dissuasion... pour l'ombre, par Daniel Mitrani et Camille Tubal.

28 FAITS DIVERS

Nœuds de vipères, je vous adore, par Martine Ducousset.
Transports : terminus, tout le monde (ou presque) descend à l'heure, par Pierre-Yves Poindron.

32 TELEVISION

par Fabian Gastellier.
Le point de vue de Gérard Miller : le pétainisme, mal français par excellence.

34 LIVRES

Peine de mort : les loups entre eux, par Lucien Curzi.
Une journée pas vraiment particulière, par Claude Glayman.

38 JEUX

par Rémy Albert.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.



Résolution et fermeté

LA cérémonie des vœux à la presse à l'Elysée a fourni à François Mitterrand l'occasion de quelques réflexions susceptibles d'éclairer son attitude dans les prochaines semaines et dans les prochains mois. D'abord une confirmation : jusqu'à l'ouverture de la campagne électorale officielle, la président de la République entend payer de sa personne pour convaincre les Français du bien-fondé de ce qui a été réalisé sous sa responsabilité depuis cinq ans. Il participera à plusieurs émissions de radio et de télévision et aussi à plusieurs rassemblements notamment dans le Nord avec Pierre Mauroy et en Seine-Maritime avec Laurent Fabius.

En continuant à refuser tout commentaire sur telle ou telle hypothèse de cohabitation, François Mitterrand souligne que les jeux ne sont pas faits. Tout comme le Premier ministre qui l'a marqué avec force dans son interview au « Monde », comme dans son émission « L'heure de vérité », il se bat pour gagner. Et en se gardant de toute confusion. Tel est bien le sens du « conseil » qu'il donne au Parti socialiste de ne pas s'allier demain avec un parti de droite. Le plaidoyer de Jacques Delors en faveur d'une « coexistence » au sein du gouvernement ne l'a visiblement pas convaincu. Il rejoint Lionel Jospin qui a fermement exclu toute formule qui pourrait ressembler à une union nationale où les socialistes perdraient leur âme.

Cette fermeté sur les principes et dans l'action, le président de la République vient encore d'en témoigner en convoquant le Parlement en session extraordinaire pour poursuivre l'examen du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Contre ce texte, la droite et le Parti communiste mènent un même combat. Ce n'est pas le seul terrain où ils se retrouvent contre les socialistes. Il n'y a ni à s'en étonner, ni à s'en laisser impressionner. Nous sommes maintenant engagés dans la phase cruciale de la bataille. Elle ne tolère ni hésitation, ni faiblesse.

C.E.

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

PAS QUESTION DE CALER

PAR CLAUDE JADOUL

LE gouvernement persiste et signe : le projet sur l'aménagement du temps de travail – déjà approuvé par l'Assemblée nationale – sera débattu par le Sénat. Le Parlement est réuni depuis jeudi en session extraordinaire, n'en déplaise à ceux qui voyaient déjà l'Elysée et Matignon « caler » devant l'obstacle. Michel Delebarre, ministre du Travail, a emporté la conviction de François Mitterrand et de Laurent Fabius. Bref, le gouvernement continue d'« assurer » sa responsabilité. « Le vin est tiré, il faut le boire », explique-t-on jusque dans certaines allées du pouvoir. Propos qui traduisent mal, en définitive, le contenu et les ambitions réelles d'un projet à l'égard duquel on a rarement vu un tel déballage de mauvaise foi, sinon de mensonges éhontés.

Las, les fantasmes d'aucuns et leur lecture fort particulière du projet ne correspondent pas à ses quatre articles. Et d'abord : « De quoi s'agit-il », selon la formule consacrée par le maréchal Foch. Il y a d'abord la toile de fond : la crise et ses conséquences. De ce point de vue, la restructuration du capital entraîne une précarisation de l'emploi et le chômage dans le monde industrialisé. Jusqu'ici, il n'y a guère eu de réponse satisfaisante et mobilisatrice de la part du monde du travail pour pallier cette situation d'une manière durable. Depuis 1981, en particulier, les grandes confédérations syndicales restent muettes – ou quasi – sur la réponse à donner aux bouleversements technologiques. L'imagination n'est pas au pouvoir, tandis que l'idéologie libérale imprègne, de plus en plus, les esprits... Conséquence : entreprise par entreprise, les travailleurs acceptent des solutions dérogatoires au Code du travail, sans rapports de forces réels.

C'est précisément pour faire obstacle à ces véritables « dérapages » que Michel Delebarre a élaboré son projet de loi. Le C.n.p.f. n'avoue-t-il pas que « l'on frise l'illégalité » ? Il faut savoir en effet qu'une convention ou un accord d'entreprise ou d'établissement dont le texte du Code du travail stipule qu'il peut déroger à la foi ne permet pas à l'Inspection du Travail de s'y opposer, même s'il est illégal. A l'inverse, une convention ou un accord collectif étendu permet à l'Inspection du travail de veiller à la légalité de ses dispositions.

Or, que constate-t-on ? Que la quasi-totalité des accords d'entreprises se trouvent en dehors du statut général du Code du travail, sans que l'Inspection du travail puisse, juridiquement s'y opposer... Une lacune grave. Dont les salariés font les frais. D'où l'idée de Michel Delebarre de dresser un « cadre conventionnel au niveau des branches ». En quelque sorte de réguler la déréglementation » en mettant des « verrous préalables » à l'adoption de situations dérogatoires. Ni plus, ni moins.

L'adoption du projet est rendue d'autant plus urgente que les syndicats, tous les syndicats, acceptent, peu ou prou, de déroger au Code du travail dans un certain nombre d'entreprises.


Page 2 : Idées (Les articles de Claude COHEN, Pascal SALIN et Jean-Claude SOYER)

LE FIGARO
premier quotidien national français

Portfolio
MONTANT DU JOUR : + 96
30 000 F à gagner
DOTATION CHÈQUE DÉJEUNER

Le Parlement convoqué jeudi en session extraordinaire

Temps de travail : Mitterrand s'obstine

La discussion du projet gouvernemental ne reprendra que le 21 en séance publique au Sénat.

Violente opposition du parti communiste et de la C.G.T.

Règlement de comptes

Une af d'éva de ca

URSS cap 2000

l'Humanité

L'Elysée remet ça sur la flexibilité

MITTERRAND S'ACHARNE

Le président de la République voudrait offrir à la droite et au patronat la démolition du Code du travail. Il convoque le Parlement en session extraordinaire. Mais rien n'est joué. Georges Marchais : nous ferons tout pour empêcher le vote de cette loi scélérate. (Pages 2 à 5, et l'éditorial de Charles Silvestre.)

FABIUS : LA CONTINUITÉ TRANQUILLE

AVIONS SUSPENDUS

LE RETOUR DE KNOEBELSPIESS

LES SECRETS DES BOUTBOUL

Hersant- « l'Humanité » : même combat !

Sait-on, par exemple, que la C.g.t. de Louis Viannet a signé 58 % de ces accords ? Des accords qui, fort souvent, vont infiniment plus loin que le projet garde-fou de Michel Delebarre. Des exemples ? Ils foisonnent. Ils concernent la plupart du temps la modulation – en grand – des horaires. C'est ainsi que l'on a pu vivre quelques cas de situations un peu folles. Chez Griffin Maréchal (Croissy, Aubergenville et Abbeville), la direction de ces abattoirs a accepté des variations d'horaires. Avec l'accord d'une C.g.t. à l'unisson des autres organisations.

Idem chez Crabié (Castres) où l'accord du 4/12/85 est particulièrement flou en ce qui concerne les modulations. En récompense de cet effort, la C.g.t. a obtenu... le bénéfice d'une assurance décès pour les salariés. A la Cram de Bretagne, le syndicat C.g.t. a admis le principe d'heure supplémentaires selon le principe d'un compte débit/crédit. Chez Alusuisse (Isère), même confusion entre les notions de modulation et de récupération. Autre exemple récent : chez Sonim (Seine-et-Marne) la C.g.t. et la C.g.c., pour une fois unies, ont accepté une variation horaire de sept heures. Sans minimum.

Enfin, les deux syndicats opposés au projet – et F.o. – ont bel et bien signé un accord qui prévoit une amplitude qui va de 32 à 45 heures par semaine chez Girod-Sisa. Sans concertation : c'est le seul chef de service qui décide de l'opportunité des variations horaires. Qui dit mieux ? Ces six exemples – parmi des dizaines et des dizaines d'autres – prouvent, s'il en était besoin,

La pugnacité de Michel Delebarre a fini par emporter la conviction de Laurent Fabius et de François Mitterrand qui, prenant à contrepied le front commun de tous les conservatismes, ont décidé de convoquer une session extraordinaire du Parlement pour faire entériner la loi sur l'aménagement du temps de travail.

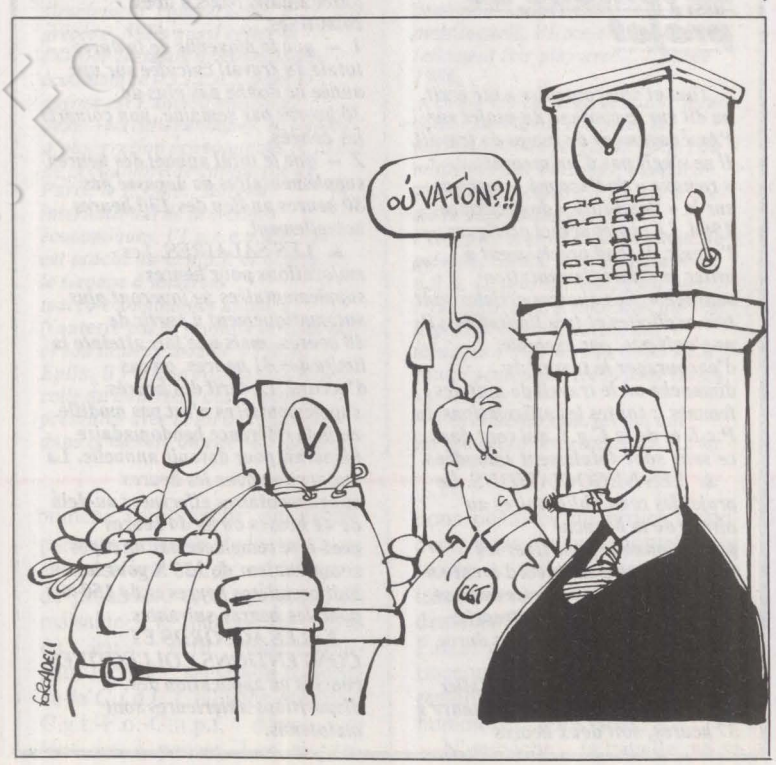

que Michel Delebarre a bien raison de mettre le holà à des pratiques néfastes pour les salariés. Qui peut le nier ?

Voilà pour l'aspect défensif de l'affaire. Reste son côté offensif. C'est le cas de la philosophie du projet qui donne, par branche, un cadre légal à la recherche de solutions là où les problèmes se posent, notamment ceux liés à la compétitivité des entreprises. La capacité à réagir vite et bien devient, de plus en plus, un élément décisif. Le Parti communiste l'avait tellement bien compris que son projet sur les « nouveaux critères de gestion » abordait ce problème de front. Fait-il l'impasse sur ces propositions aujourd'hui, et pourquoi ? On craint de comprendre...

Mais revenons au projet chapitre par chapitre : la négociation par branche tout d'abord. Elle vise à mettre fin au chantage à l'emploi qui a permis, on vient de le voir, de faire avaliser n'importe quoi par les organisations syndicales. Et on fait ici silence sur les accords signés par les syndicats-maison... Le projet empêche ces abus. Il contraint également l'employeur à une réduction hebdomadaire de une heure ou une heure et demie, en compensation de la modulation de la durée du travail. C'est une nouvelle avancée.

« Elle n'est pas suffisamment incitative pour créer des emplois », entend-on dire. Vrai. Le passage aux 39 heures, pour ne prendre que cet exemple, n'a pas dégagé des emplois, massivement. 100 000 ou 200 000, voire plus selon les différentes sources. Ce n'est pas si mal. Et cela va dans le bon sens. Qui s'en

(suite en page 6)





Michel Delebarre recevant les principaux adversaires de sa loi: à Louis Viannet (C.g.t.) et Yvon Gattaz et Yvon Chotard (C.n.p.f.).

(suite de la page 5)

plaindra ? Autre aspect du projet : il contraint l'employeur à préciser les données économiques et sociales qui justifient le recours à la modulation des horaires. Jusqu'ici : rien, le néant, d'où les abus.

Revoir les grilles

« Vous déréglementez », clame-t-on sur les bancs communistes. Faux. Le projet ne concerne que les emplois à durée indéterminée, donc des emplois stables et durables. Pas question d'encourager le travail précaire ou l'intérim. Enfin, ce projet ne pose-t-il pas également le vrai problème, celui du salaire ? Le patronat, on le sait, pratique systématiquement les heures supplémentaires. Ce procédé permet de maintenir des salaires nominaux très bas pour 39 heures légales. Le salaire ne devenant correct qu'en additionnant les heures supplémentaires. Le projet pose ainsi, au travers de la rémunération des heures supplémentaires et de leur frein, le problème réel des classifications et des qualifications payées à leur valeur exacte. Il s'agit d'un biais pour revoir les grilles.

Reste enfin la question de l'approbation des accords. La signature d'un syndicat – minoritaire – suffira-t-elle à mettre un accord en application ? Non. Tout accord qui dérogera aux dispositions-législations législatives ou conventionnelles devra, pour entrer en vigueur, ne pas avoir fait l'objet d'une opposition d'une ou de plusieurs organisations syndicales non-signataires, qui totalisent un nombre de voix supérieures à 50 % du chiffre des électeurs inscrits au dernières élections aux C.e. La démocratie et l'expression des salariés, tout comme l'audience des syndicats sont pris en compte. « Pas d'accord, dit un syndicaliste cégétiste, il faudrait mieux parler des électeurs votants ; ce paramètre est plus correct. » Vrai également que « tout ce qui se rattache à la durée hebdomadaire légale devrait être pris en compte », comme ajoute un syndicaliste F.o. Cette question n'est pas mince puisqu'elle concerne le calcul du Smic, les retraites, la Sécurité sociale, les retraites complémentaires. « Le patronat risque de rogner sur les droits actuels des salariés », explique un autre.

Comme on le voit, le projet de Michel Delebarre n'est pourtant pas le monstre du Loch Ness que la C.g.t. – par visée politique – ou F.o. – par conservatisme social – sont réputés terrasser... Ce projet a dû être déposé pour une excellente raison : l'absence d'un véritable dialogue social dans ce pays. Côté C.n.p.f., on en connaît la raison : déréglementer en grand, avec le concours de la droite.

Mais, pour ce qui est des organisations syndicales ? « Il y a, explique Michel Delebarre, une volonté des travailleurs de mieux maîtriser leur temps de travail. » Les trois « huit », c'est le passé. En revanche il existe une aspiration vers le temps choisi, le temps partiel, d'autres formules encore. A trop les nier et à ne pas apporter des solutions satisfaisantes et attractives, les syndicats ne risquent-t-ils pas de se couper un peu plus d'une base qui se dérobe chaque jour davantage ? Le projet de loi, de ce point de vue, ne se présente pas dans le meilleur contexte possible par rapport aux accords dérogatoires. Ainsi, il ne s'agit pas de nier que les organisations syndicales représentatives sont, aujourd'hui, dans un rapport de

Le contenu du projet

Tout et son contraire a été écrit, ou dit sur le contenu du projet sur l'Aménagement du temps de travail. Il ne s'agit pas d'un mauvais « remake » de l'accord – mort-né – sur la « flexibilité » de décembre 1984. Le projet actuel préfigure l'avenir. Il tend précisément à éviter la « déréglementation sauvage ». Ses quatres articles sont très explicites et très limitatifs : il ne s'agit pas, par exemple, d'encourager le travail du dimanche ou le travail de nuit des femmes : toutes les affirmations du P.c.f. et de la C.g.t. qui vont dans ce sens sont totalement infondées.

▲ LES NEGOCIATIONS. Le projet les rend obligatoires au niveau de la branche professionnelle pour fixer les grands lignes d'un accord éventuel dont les modalités précises seront fixées au niveau de l'entreprise.

▲ LES HORAIRES. La durée légale est actuellement de 39 heures. Il sera possible d'aller jusqu'à 41 heures ou de descendre à 37 heures, soit deux heures au-dessus ou au-dessous de cette durée légale. Mais à deux conditions.

1 – que la moyenne de la durée totale du travail calculée sur une année ne donne pas plus de 38 heures par semaine, non compris les congés.

2 – que le total annuel des heures supplémentaires ne dépasse pas 80 heures au lieu des 130 heures actuellement.

▲ LES SALAIRES. Les majorations pour heures supplémentaires ne joueront plus automatiquement à partir de 40 heures, mais une fois atteinte la limite des 41 heures, en cas d'accord. Le tarif des heures supplémentaires n'est pas modifié mais la référence hebdomadaire disparaît pour devenir annuelle. La majoration pour les heures supplémentaires effectuées au-delà de 41 heures ou de 44 heures peut-être remplacée par un repos compensateur de 125 % pour les huit premières heures et de 150 % pour les heures suivantes.

▲ LES ACCORDS ET CONVENTIONS COLLECTIVES conclus en application des dispositions antérieures sont maintenus.

INDICES : CHANGEZ RIEN !

PAR ETIENNE GINGEMBRE

Selon les conjoncturistes – à leur affaire en ce début d'année – 1986 sera marquée par une bonne tenue générale de l'économie. A une seule condition : que la politique actuelle soit poursuivie !

C'EST bien connu : si Noël fait étinceler les boules multicolores qu'il accroche à ses sapins, janvier est traditionnellement la saison que préfèrent les instituts de conjoncture pour astiquer leur boule de cristal. Janvier 1986 n'aura pas failli à la règle. Les instituts sont au rendez-vous, les conjoncturistes s'en donnent à cœur joie. Et comme c'est également le plaisir de celui de « l'Unité », ses lecteurs n'échapperont pas au raz de marée statistique de début d'année.

Mais comment présenter des chiffres, autant de chiffres, sans couper l'appétit ? Eh ! bien tout d'abord en distinguant ce qui concerne notre environnement international de ce qui concerne la France elle-même. Et c'est comme cela que l'on se fait une première impression : en gros ça ne va pas aller si mal pour nos voisins et autres « partenaires commerciaux ». Il se pourrait même que le baromètre économique mondial indique une amélioration. C'est en tout cas la disposition dans laquelle se trouve celui de l'O.c.d.e., L'organisation de développement et de coopération économique. Pour 1986 ? Tout va bien, la croissance va se maintenir et le déficit commercial américain va continuer à s'alourdir. A l'exception du Japon, dont la croissance risque de diminuer de 5 % à 3,5 % – mais 5 % c'est atypique et 3,5 % c'est encore ce qui se fait de mieux dans le « monde industrialisé » – toutes les économies voient leur produit national brut (P.n.b.) à la hausse. L'Europe est stabilisée (mais à 2,25 %), la R.f.a. gagne un point à 3,25 % et, aux Etats-Unis, ça repart. Les balances des paiements s'en portent d'autant mieux (plus 427 milliards de francs pour le Japon et 150 milliards pour la R.f.a. !).

Ce n'est, bien sûr, pas le même tabac aux Etats-Unis puisque l'O.c.d.e. a prédit à Ronald Reagan que son déficit des paiements courants atteindrait la somme abyssale de 1 095 milliards de francs. Autant que le budget de la France !

L'inflation continue de baisser : l'Allemagne, qui a sorti cette année, avec 2,2 % son meilleur chiffre depuis quinze ans, pourrait voir ses prix n'augmenter l'an prochain que de 1,25 %. Côté chômage – l'insoluble point noir de la fin du siècle – c'est le grand calme, ce qui constitue une satisfaction. La mécanique de la destruction d'emploi semble enrayée encore un an. La décrue n'est pour autant pas en vue.

Alors on passe à la France. Et les boules de cristal sortent des alcôves. Celle de l'O.c.d.e. bien sûr, dont les prévisions sont directement comparables à ce qui précède. Mais aussi celles de l'Office français de conjoncture économique (O.f.c.e.), dont le patron est l'ancien ministre, Jean-Marcel Jeanneney, le Centre d'observation économiques (C.o.e.) de la chambre de commerce de Paris, le B.i.p.e., Bureau international de prévisions économiques, l'I.p.e.c.o.d.e., qui est proche du C.n.p.f. et G.a.m.a., le Groupe d'analyses macro-économiques animé à Nanterre par le professeur Courbis et son fameux modèle « Fifi ». Enfin, il y a la prévision officielle, celle du ministère des Finances, présentée avec la loi de Finances, dans la mesure où elle sert de base macro-économique à l'élaboration du budget. C'est forcément la plus optimiste. Si le ministre des Finances ne croyait pas à ce qu'il fait...

Une question vient tout de suite aux lèvres : sur quelle équipe gouvernementale, et donc sur quelle politique économique parient ces instituts ? Ce n'est pas évident de faire une prévision. Si l'on parie sur le retour de la droite, par exemple, on ne peut pas publier des prévisions trop pessimistes au risque de se faire objecter qu'il n'est pas indispensable de rappeler des gens qui auront de si mauvais résultats à la fin de l'année prochaine. Et réciproquement. Toutes les interprétations sont, dès lors, possibles : jamais l'adage selon lequel on fait dire ce qu'on veut aux chiffres ne se trouvera aussi facilement vérifié. C'est peut-être – sans malice – la raison pour laquelle l'I.p.e.c.o.d.e. est tellement fair play avec... l'année 1986.

Selon cet Institut, le P.i.b. serait cette année de 2,1 %. Avec la Direction de la prévision (D.p.) du ministère des Finances, qui parie sur le même chiffre, l'I.p.e.c.o.d.e. est le plus optimiste. Mais l'O.c.d.e. prévoit 2 %. En queue de peloton, Gama, avec seulement 0,9 %. Le plus curieux, c'est que c'est encore l'I.p.e.c.o.d.e. qui voit le plus la consommation des ménages s'accroître en 1986 : 2,8 % contre seulement 1,4 % pour Gama, encore lui...

Les effectifs salariés qui ont encore décru cette année de 1,2 %, selon l'O.f.c.e., ne diminueront que de 0,1 %, si l'on en croit le même Institut. Le plus pessimiste, toujours Gama, n'envisage la baisse que de 1,1 % de ces effectifs en 1986. Une seconde année de stabilisation du chômage pour la France. Sur les prix, les avis divergent encore avec une nouvelle pointe de pessimisme pour Gama, dont la prédiction ne dépasse pourtant pas le chiffre de l'an dernier. Le peloton se resserre autour de 4 %, les services de Pierre Bérégovoy, qui gagne toujours ses paris sur la hausse des prix, misant sur 2,9 %.

C'est sur la balance commerciale que les pronostics sont les plus discordants : de 31,9 milliards de francs de déficit (C.o.e.) à 5 milliards d'excédent, il est vrai pour la D.p. Tout le monde voit d'ailleurs notre balance commerciale en rouge à la fin de l'année. Une anecdote : l'O.f.c.e., qui parie sur 15 milliards de déficit cette année, table sur 11,6 milliards de déficit pour 1986. L'O.f.c.e. a encore de bonnes chances de s'être planté... Les balances des paiements sont en revanche presque toutes positives, avec un écart qui approche les 50 milliards de francs, entre le plus et le moins optimiste. Ce passage du négatif au positif en passant des échanges commerciaux aux paiements courants montre qu'on table sur une poursuite de la stabilité du franc.

Les prévisionnistes prévoient encore une légère reprise de l'investissement, du revenu disponible et une bonne tenue de l'épargne.

Voici l'année économique tracée à grands traits. Elle sera marquée par une reprise de la croissance et du revenu disponible, par une poursuite de la désinflation, une stabilisation du chômage et un léger déficit de la balance commerciale. C'est, dans l'ensemble, ce que prévoient les instituts de conjoncture économique. A une condition expresse : que la politique actuelle ne change pas !

force peu favorable, du fait de la désyndicalisation qui les affecte. Cela dit, la négociation par branche peut leur donner ce « grain à moudre » qu'un homme comme André Bergeron réclame à cor et à cris.

Notre champion du « donnant-donnant » n'aurait-il pas ainsi du pain sur la planche, branche par branche, entreprise par entreprise, en s'adossant à un canevas légal solide. « L'absence de procédure crée une situation malsaine : le manque de règles du jeu », écrit ainsi Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la C.f.d.t. L'alliance objective C.g.t.-F.o.-C.n.p.f. donne en tout cas à penser. Les dispositions positives du projet répondent, nous l'avons montré, à la réalité actuelle du salariat, notamment ceux parmi les plus démunis face aux employeurs des P.m.e. par exemple. « Le projet trace un sillon », estimait dernièrement Michel Delebarre, en homme de bons sens.

N'empêche : la bataille qui se joue sous nos yeux est plus politique que syndicale. Et le syndicalisme n'en sort pas grandi. La C.g.t. roule pour qui vous savez tandis que F.o., persuadée que la droite flexibilisera si elle revient aux affaires, espère bien retrouver le rang qui fut le sien sous d'autres gouvernements. A chacun son arrière-pensée. ●

HERSANT OU LA FAIBLESSE DES AUTRES

PAR CLAUDE ESTIER

L'ANNONCE soudaine, vendredi dernier du rachat par Robert Hersant du « Progrès » de Lyon et de l'ensemble des huit titres de ce groupe a fait l'effet d'une bombe dans le monde politique et dans celui de la presse. Cette nouvelle provocation du « papivore », aggravée par deux éditoriaux publiés dans « le Figaro » et dans lesquels il se flatte de se placer en marge de la loi, a suscité naturellement une série de questions qui ne sont d'ailleurs pas nouvelles : qu'est-ce qui fait ainsi courir Robert Hersant ? Comment a-t-il réussi depuis 1981 à étendre considérablement son empire de presse alors que les socialistes sont au pouvoir ? De quels soutiens financiers dispose-t-il pour réaliser des transactions opérées généralement dans le plus grand secret ? Sur quels appuis politiques compte-t-il pour s'estimer assuré de l'impunité lorsqu'il bafoue ouvertement la législation en vigueur ?

Avant de tenter de répondre à ces questions et à quelques autres, il faut en écarter une qui a été soulevée ici ou là depuis quelques jours et notamment dans « le Monde » de lundi dernier selon lequel Robert Hersant serait protégé par le pouvoir actuel et singulièrement par François Mitterrand lui-même. Cette insinuation se fonde sur le fait que celui qui n'était alors que le patron de l'« Auto-Journal » avait été élu en 1956 comme député du Front républicain et qu'en 1967 encore il était, à l'Assemblée nationale, apparenté au groupe de la Fédération de la gauche. Mais c'est faire abstraction de toute l'évolution politique accomplie depuis par Hersant qui, parti du centre gauche, est arrivé aux franges de l'extrême droite.

Depuis de longues années maintenant, il mène un combat virulent contre la gauche, ses deux principaux quotidiens, « le Figaro » et « France-Soir » étant devenus des tracts sans nuances contre le pouvoir socialiste. Il est exact que dans les mois qui ont suivi l'arrivée de la gauche en 1981 une négociation a eu lieu pour le rachat de « France-Soir » dont Hersant prétendait alors vouloir se débarrasser. Cette négociation a échoué mais il est étrange que certains en concluent à quelques complaisances du pouvoir à l'égard d'Hersant. D'autant plus étrange que lors de la discussion de la loi sur la transparence et le pluralisme, finalement votée en octobre 1984, l'un des leitmotiv de l'opposition était de proclamer que cette loi était dirigée *ad hominem* contre Robert Hersant !

Ce qui est vrai, c'est que cette loi, annoncée en septembre 1983 par Pierre Mauroy au Congrès de Bourg-en-Bresse, est venue trop tardivement pour faire pièce aux entreprises d'Hersant. En outre, en répétant qu'elle serait abrogée si elle revenait au pouvoir, l'opposition n'a fait qu'encourager Hersant à la bafouer ouvertement. D'autre part, en cédant à la pression de Chirac et de Giscard et en acceptant de le prendre sur la liste qu'elle conduisait en juin 1984 aux élections européennes, Simone Veil a pris la lourde responsabilité de lui assurer une immunité qui rend plus difficile le déclenchement de poursuites contre lui.

Il est donc faux que les socialistes aient fait preuve de la moindre complaisance à l'égard d'Hersant. Les communistes qui l'affirment sont les derniers à pouvoir le dire puisqu'ils lui ont eux-mêmes cédé il y a plusieurs années l'un de leurs journaux, « le Havre libre », dont le rédacteur en chef, Lilian Crouail, décédé depuis, était membre du P.c.f. et dont le gérant est aujourd'hui l'un des fils d'Hersant, Philippe. Celui-ci vient d'ailleurs d'être installé à la tête du quotidien « l'Union » de Reims en bénéficiant de la plus grande compréhension de la Fédération C.g.t. du Livre qui se montre tout aussi prudente, pour ne pas dire plus dans l'affaire du « Progrès ».

Un constat demeure : malgré sa volonté proclamée et finalement traduite dans une loi, la gauche n'a pas réussi à stopper l'extension de l'empire de presse de Robert Hersant qui s'est multiplié par deux en quelques années. C'est incontestablement un échec grave qu'accentue le fait que depuis 1981 il n'a pas été



Collage / PYM

Prédateur de la presse, Robert Hersant se nourrit essentiellement de bêtes blessées ou malades. Pour une fois, les pouvoirs publics ont réagi rapidement contre son nouveau coup de force. Reste à savoir si les poursuites peuvent aboutir dans un bref délai.

possible de lancer un quotidien de grande diffusion capable de faire réellement contrepoids aux orientations droitières qui dominent aujourd'hui dans la presse écrite et d'assurer un véritable pluralisme qui, dans plusieurs régions de France, a disparu depuis longtemps.

Cela étant dit, revenons-en au rachat du « Progrès » qui a surtout surpris dans la mesure où son ancien propriétaire Jean-Charles Lignel avait juré que jamais il ne tomberait sous les fourches caudines d'Hersant. Il faut dire ici quelques mots de ce personnage qui, ayant hérité d'une affaire florissante – « le Progrès » était encore dans les années 60 l'un des quatre ou cinq quotidiens les plus riches de France –, l'a conduite en quelques années à la déroute financière. Mégalomane, autoritaire, fantasque et procédurier, Lignel avait d'abord engagé une longue bataille judiciaire contre les autres héritiers de la famille Delaroche fondatrice du journal, notamment sa tante Hélène Brémond et son cousin Jean Brémond. Contre la coquette somme de 115 millions de francs, il devient enfin, le 19 mars 1979, l'unique propriétaire du « Progrès » et clame partout qu'il veut en faire un journal moderne et de gauche. Sur cette lancée, il rompt les accords qui après des années d'affrontement avaient lié « le Progrès » et le « Dauphiné libéré », ce qui va lui coûter très cher en raison de la guerre sauvage que vont à nouveau se livrer les deux groupes.

« Le Progrès » est obligé de prendre des mesures draconiennes, de supprimer plusieurs éditions locales, sa diffusion décline rapidement. La situation s'aggrave lorsque, Robert Hersant ayant pris le contrôle du « Dauphiné libéré », un procès les oppose concernant la propriété du titre « Le Progrès-Dimanche ». Lignel perd ce procès l'été dernier et devient lourdement débiteur envers Hersant. Il se prétend encore « le dernier rempart » contre celui-ci mais, avec au moins 200 millions de dettes, il est aux abois, ne disposant plus même de soutiens au sein d'une rédaction traumatisée par sa gestion incohérente à la fois au plan



Jean-Charles Lignel.

financier et au plan politique (se prétendant homme de gauche, Lignel avait cru bon de recevoir Giscard d'Estaing au printemps 1981, juste avant que celui-ci soit battu aux élections présidentielles !).

Devant une situation aussi catastrophique, les repreneurs n'étaient évidemment pas légion. Robert Hersant n'avait qu'à attendre que le fruit soit mûr. On vante souvent – et lui-même n'y manque pas – ses mérites de grand industriel capable de voir loin. Il est surtout habile à profiter de l'incapacité, de l'incompétence pour ne pas dire de la nullité d'un certain nombre d'hommes peu doués pour gérer des entreprises de presse. Le cas Lignel en est une remarquable illustration.

Il reste que le rachat du « Progrès » pose une autre question qui a déjà été soulevée à plusieurs reprises : avec quel argent Robert Hersant réalise-t-il ces opérations successives de rachat qui lui permettent d'être aujourd'hui à la tête de plus de quarante titres représentant notamment 38 % de la diffusion des quotidiens dits nationaux, et avec « le Progrès » beaucoup plus de 20 % de la diffusion totale des quotidiens régionaux. Certes, quelques-uns de ces titres, en particulier « le Figaro » avec ses suppléments « Figaro-Magazine » et « Figaro-Madame », sont des affaires largement bénéficiaires. Mais la plupart des autres sont sensiblement moins rentables et certains même déficitaires, ce qui est d'ailleurs aussi le cas de la radio locale qu'il a installée à Neuilly,



presque en face de l'agence Havas. Ce n'est en tout cas pas avec les profits qu'il réalise sur un chiffre d'affaires estimé en 1982 à 4 milliards de francs que Robert Hersant se paie ses nouvelles acquisitions. De quel financement dispose-t-il ? La question s'était déjà posée il y a dix ans quand, avec la complicité de Jacques Chirac, alors Premier ministre, il avait racheté « le Figaro ». Elle est toujours restée sans réponse précise.

Certes, une entreprise aussi importante trouve sans difficulté des appuis bancaires. On pensait d'ailleurs après 1982 que la nationalisation des banques allait permettre d'en savoir plus sur l'origine des finances d'Hersant. Si cela a bien été le cas, la vérité oblige à dire que l'on n'en a pas tiré beaucoup de conclusions. On sait aujourd'hui qu'une grande partie des comptes des groupes contrôlés par Hersant se trouvent au Crédit Lyonnais qui était aussi la banque du « Progrès » de Jean-Charles Lignel. Il faut donc peut-être regarder de ce côté pour en savoir plus sur la transaction qui vient d'intervenir à Lyon.

Cette transaction est contraire à la loi qui obligeait au moins ses deux protagonistes à informer au préalable la Commission de la transparence présidée par Henri Caillavet. Mais – et c'est bien entendu une question clé – comment peut-on contraindre Hersant à respecter une loi dont il se moque ostensiblement ? Dans les heures qui ont suivi l'annonce du rachat du « Progrès », Georges Fillioud puis Robert Badinter ont annoncé que des poursuites seraient engagées contre le nouveau propriétaire. Le président de la République et le Premier ministre, interrogés lundi, ont souligné l'un et l'autre que la loi devait être appliquée. Nous nous félicitons donc que dès le lendemain le parquet ait décidé d'ouvrir une information contre X pour non-respect de la loi, mais sans sous-estimer les obstacles qui rendent ces poursuites difficiles, en particulier le fait que, parlementaire européen, Robert Hersant bénéficie actuellement d'une immunité permanente sauf cas de flagrant délit, et peut-être y a-t-il là une voie possible.

De toute façon, la prise de position de la Commission Caillavet qui était attendue pour ce jeudi constitue un élément important pour la suite de cette affaire. La saisie de la Commission de la concurrence qu'a demandé Jean Poperen serait peut-être un moyen plus efficace que des poursuites pénales qui risquent de s'enliser pour obtenir l'annulation de la vente du « Progrès ».

La profession complice...

Encore faudrait-il, face à la situation désespérée laissée par Jean-Charles Lignel, trouver une autre solution de reprise, ce qui suppose des relais financiers. Une réaction ferme de la part de l'ensemble de la profession pourrait y aider. Mais il serait témé-

(suite en page 11)


LE FIGARO
PARIS-TURF
L'ECHO
L'ECLAIR
NORD MATIN
CHAUSSEPIED

(suite de la page 9)

raire d'y compter. La plupart des patrons de presse ne cachent pas leurs inquiétudes devant les agissements de Robert Hersant mais on n'a pas oublié leur hostilité quasi générale à la loi proposée l'an dernier par le gouvernement pour sauvegarder le pluralisme. Jean-François Kahn, directeur de « l'Evénement du jeudi », a été le premier à réagir pour demander que la Fédération de la presse française se saisisse de l'affaire du « Progrès » et en tire les conclusions nécessaires. Il ne doit guère se faire d'illusions sur ses chances d'être entendu. Hersant et ses hommes pèsent déjà un poids très lourd sur ladite Fédération et son président Maurice Bujon, p.-d.g. du « Midi libre » (dont le groupe Hersant possède 10 % des parts), justifiait dès mardi dans « le Monde » la « nouvelle alliance » entre « le Progrès » et le « Dauphiné libéré », tandis que le président du syndicat des quotidiens régionaux, Claude Puhl, p.-d.g. de « l'Est républicain », estimait cet accord « inéluctable ». De son côté le p.-d.g. du « Sud-Ouest », Jean-François Lemoine, soulignait que « Robert Hersant atteint un seuil de puissance qui ne peut laisser indifférent », mais admet tout aussitôt qu'il fallait trouver un modus vivendi entre « le Dauphiné » et « le Progrès ».

Quant aux syndicats de journalistes, ils ne manquent pas de protester, certains allant même jusqu'à préconiser une grève de 24 heures, mais on aura surtout remarqué leur prudence. Et l'on aura également remarqué, même si les situations ne sont pas exactement comparables, que l'arrivée d'Hersant au « Progrès » aura provoqué moins de remous dans la rédaction intéressée que celle de Max Gallo, l'an dernier au « Matin ».

...et la droite embarrassée

Une dernière question mérite examen : celle de savoir pour qui roule Hersant ou plus exactement de quels soutiens poltiques il dispose. En invitant naguère ensemble à sa table du « Figaro » Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, il avait clairement annoncé la couleur. Mais les choses ne sont sans doute pas aussi simples. Sa complicité avec le maire de Paris est ancienne et c'est pour lui qu'il comptait, avant l'affaire de la « 5 », pour obtenir l'antenne de la tour Eiffel pour la chaîne privée de télévision qu'il tient depuis plusieurs mois en réserve. Avec Giscard d'Estaing, ses rapports sont excellents comme en témoigne la place donnée dans le dernier numéro du « Figaro-Magazine » à l'entretien de l'ancien président de la République avec Louis Pauwels.

Mais avec Raymond Barre les relations sont sensiblement plus tendues et ce n'est pas par hasard que le député de Lyon, qui a ses raisons de se sentir personnellement concerné par l'affaire du « Progrès », a réagi de façon très négative en dénonçant à nouveau « les concentrations abusives et les positions dominantes dans un ou plusieurs médias sur le plan régional comme sur le plan national ». Cela au moment même où le député R.p.r. de Lyon Michel Noir applaudissait au rachat du « Progrès » par Hersant et où Alain Peyrefitte, employé de ce dernier depuis qu'il est devenu éditorialiste du « Figaro », parlait de « l'émotion tout à fait exagérée » suscitée par cette prise de contrôle.

Si cette ascension d'Hersant constitue aujourd'hui un sujet d'amères réflexions pour la gauche, elle risque de devenir très vite un problème, d'autre nature certes, mais non moins sérieux pour la droite elle-même. Avec la douzaine de ses salariés qui vont devenir députés dans la prochaine Assemblée nationale en même temps qu'avec l'ensemble de ce qui est désormais le plus puissant groupe de presse écrite qui ait jamais existé en France, Robert Hersant disposera d'une influence considérable pour peser non seulement contre la gauche — ce qui est déjà le cas depuis plusieurs années — mais dans les choix stratégiques qui opposeront inévitablement les différents courants de la droite. Certains présentement s'en félicitent, d'autres le redoutent. Les mêmes, complices ou naïfs, auront sans doute à regretter un jour d'avoir donné leurs faveurs à un homme sans scrupules fort surtout de la faiblesse des autres.

"LA 5": LA FIN DU PURGATOIRE

Le monde de l'audiovisuel a fini par comprendre que la « 5 » n'était pas l'enfer et que faire l'ange se résumait à faire la bête, alors que la chaîne commerciale sera un employeur de plus pour les créateurs et un partenaire de plus pour les producteurs. Et que la boycotter reviendrait à l'obliger à chercher ses programmes à l'étranger.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

LES opérateurs de la « 5 » rient sous cape : la campagne menée contre eux avec constance par leurs détracteurs... constitue un fameux cadeau de Noël ! Tous les publicitaires sont d'accord : le coût de « prélancement » d'une entreprise de l'importance d'une chaîne de télévision nationale peut atteindre un chiffre de plusieurs centaines de millions de francs. Pour la « 5 » Seydoux, Riboud et Berlusconi n'ont pas eu un centime à sortir : « le Figaro », « le Quotidien de Paris », « France-Soir », « le Monde », « le Canard enchaîné » et « l'Humanité » (quel étrange attelage !) ont uni leurs efforts pour leur offrir gracieusement, pendant des semaines, une formidable campagne de promotion ! S'ils ont un peu d'humour, les dirigeants de la future cinquième chaîne ont dû, à l'occasion du nouvel an, envoyer des chocolats et du champagne à Robert Hersant, Philippe Tesson et Roland Leroy.

Nos chers confrères sont tellement obnubilés par la « 5 » qu'ils en négligent les autres événements audiovisuels du moment. La « 5 » a droit à toutes les « une », le reste à de discrets entrefilets. Le reste : depuis le 24 décembre 1985, la ville de Cergy-Pontoise est câblée et ses habitants reçoivent désormais huit chaînes de télévision ; huit télévisions canadiennes viennent de rejoindre la chaîne « française-francophone » TV5 diffusée par le satellite ESC1 ; depuis le 1er janvier 1986, Canal Plus diffuse des messages publicitaires touchant certains secteurs jusque-là interdits d'antenne sur le petit écran français (par exemple le travail temporaire) ; avant la mi-janvier, R.t.l., Europe 1, R.m.c. et Sud-Radio vont pouvoir diffuser leurs programmes en modulation de fréquence ; les Carpentier pleurnichent parce qu'ils n'ont plus le monopole des émissions de variétés à T.f.1 ; le satellite T.d.f.1 connaît quelques difficultés financières et son lancement, prévu pour juillet prochain, risque d'être retardé...

Bref, ça chahute, ça s'agite, ça change chaque jour et tous azimuts dans l'audiovisuel français. De tous côtés, on est en pleine mutation. Mais la majorité de la presse écrite française s'en contrefiche, se détourne de tous ces changements et se contente de trépigner en radotant et en hurlant autour de son dada du moment : « la « 5 » ! La « 5 » ! » Même les journaux les plus sérieux se laissent aller à ces jeux du cirque infantiles. C'est le cas du « Monde » qui, dans son édition du 27 décembre 1985, jouait les mauvais prophètes à partir de ce qu'il appelait pudiquement « une vague de rumeurs » et titrait : « La cinquième chaîne est mal partie. »

(suite en page 12)



Keystone

Jérôme Seydoux, Christophe Riboud et Silvio Berlusconi.

(suite de la page 11)

Dans le même genre, le 20 décembre 1985, « Libération » assurait ses lecteurs que « l'amendement tour Eiffel » ne serait « pas adopté » par le Sénat « avant la fin de la session extraordinaire de Noël » et qu'il faudrait « donc en reconvoquer une autre en janvier ».

On sait que ces élucubrations ont été balayées par une réalité tout à fait différente : « l'amendement tour Eiffel » a été voté par les sénateurs et son décret d'application est paru au « Journal officiel » le 26 décembre. Quant à dire que la « 5 » est plutôt « mal partie »... En fait, au cours de la période des fêtes, un certain nombre de problèmes ont été réglés. La « 5 » a constitué sa société d'exploitation : France 5, une société de droit français au capital initial de 50 millions de francs (60 % des actions pour les partenaires français, 40 % pour Silvio Berlusconi). Le gouvernement, le 30 décembre 1985, a décidé de remodeler le contrat de concession et le cahier des charges de la « 5 », répondant ainsi aux inquiétudes de tous ceux (des professionnels à Jack Lang, ministre de la Culture) qui trouvaient certaines clauses de ces documents un peu trop avantageuses pour la chaîne privée et un peu trop désavantageuses pour ses concurrents (Canal Plus et les trois chaînes de service public). Dans la foulée, et toujours par souci d'équité, le contenu de ces textes a été soumis à l'instance qui sera chargée d'en surveiller l'application : la Haute Autorité.

Après ces décisions, plus personne n'aurait dû parler de « traitement de faveur » à propos de la « 5 ». « Le Point » a néanmoins remis ça dans son dernier numéro de 85, dénonçant ce qu'il appelait « les cadeaux du pouvoir » à la « 5 ». Gros tapage autour d'un prétendu « document secret ». De quoi s'agissait-il ? D'un accord passé entre T.d.f. et la « 5 ». Révélation de son contenu par « le Point » : « La « 5 » aura dix fois moins de frais de diffusion à régler à T.d.f. (Télédiffusion de France) que les chaînes publiques. (...) Pour sa première année, la cinquième chaîne n'acquittera ainsi qu'une facture de diffusion de 51,8 millions de francs (contre près de 500 millions de francs chacune pour pour T.f.1 et A.2). » Etait-on en présence d'un scandale ? Le p.-d.g. de T.d.f., François Schoeller, dégonfla rapidement cette baudruche dans une interview accordée au « Matin » : « Les comparaisons sont déplacées. C'est comme si l'on comparait le prix d'un abonnement pour un voyage hebdomadaire Paris-Tokyo en avion au prix d'un abonnement pour un voyage mensuel Paris-Toulouse. Et que l'on dise : Tiens, il y en a un qui est dix fois moins cher que l'autre. » En effet, la « 5 », au départ, ne diffusera que quatre heures par jour et utilisera un moins grand nombre d'émetteurs et réemetteurs que le service public ; pourquoi aurait-elle dû payer à T.d.f. le plein tarif de T.f.1 et d'Antenne 2 ?

Il n'a d'ailleurs jamais été question que la « 5 » devienne un « gros client » de T.d.f., comme l'a précisé François Schoeller : « On met d'abord des émetteurs légers en février et en décembre 1986, pour couvrir 25 millions de Français. Les trois années suivantes, nous renforcerons et élargirons ce réseau. Ensuite, la cinquième chaîne financera elle-même (et c'est un avantage pour nous) des rebonds dans des zones éloignées. Mais, évidemment, le satellite qui va entrer en fonctionnement peut modifier ce programme, dans la mesure où il arrosera toute l'Europe et où la cinquième a accepté de louer un canal de ce satellite. » Effectivement, on ne voit pas pourquoi, dans un proche avenir, la « 5 » accepterait de verser quelques 500 millions de francs par an à T.d.f. pour « arroser » le territoire français, alors qu'il ne lui en coûtera annuellement qu'une centaine de millions pour obtenir une meilleure couverture par l'intermédiaire du satellite T.d.f.1.

Grande trouille généralisée

Les questions juridiques et techniques ayant été revues et corrigées, on ne voit plus très bien quels arguments les adversaires de la « 5 » vont dorénavant pouvoir trouver. On se doute bien que Jacques Rigaud, au nom de la C.l.t. (Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion), va y aller de son baroud d'honneur ; il a annoncé la couleur : « Il nous reste onze bonnes raisons pour attaquer la « 5 » devant le Conseil d'Etat » ; mais personne n'a songé à lui demander le détail de ces onze raisons... Le B.l.i.c. (Bureau de liaison des industries cinématographiques), de son côté, continue à protester ; mais, parmi les professionnels de l'audiovisuel, on compte déjà plus de ralliés que d'opposants, comme l'a montré une récente enquête du magazine « Première »...

Christopher Frank, romancier, scénariste, réalisateur : « Je ne partage pas complètement la grande trouille généralisée vis-à-vis de l'arrivée de la cinquième chaîne. » Costa-Gavras, metteur en scène, président de la Cinémathèque : « Je pense qu'il faut, avant tout, négocier le cahier des charges de cette future chaîne de télé. » Michel Piccoli, comédien : « Ne pas prendre M. Berlusconi pour bouc émissaire. (...) Positif : une multinationale de notre industrie de communication européenne et 60 % du capital français. Négatif : cahier des charges. Le recréer avec nos professions et un arbitrage du ministre de la Culture. » Jean Nainchrik, producteur : « Je vois la cinquième chaîne plutôt d'un bon œil, sous réserve que soient rediscutées un certain nombre de conditions... » Albina du Boisrouvray, productrice : « Je crois que la venue de chaînes privées est une chose inéluctable. (...) Cet événement a peu de chances de faire du bien aux salles de cinéma, mais il est inutile de s'accrocher à des positions figées et dépassées. Il faut tenir compte de ces nouveaux partenaires. »

On est déjà loin, on le voit, des mots d'ordre de boycott de la « 5 » lancés en novembre 1985. On est prêt à négocier, à discuter, c'est-à-dire finalement à faire ce que propose Jérôme Seydoux

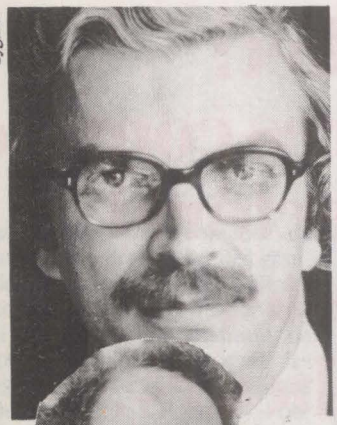

Sygma

Daniel Toscan du Plantier.



A.f.p.

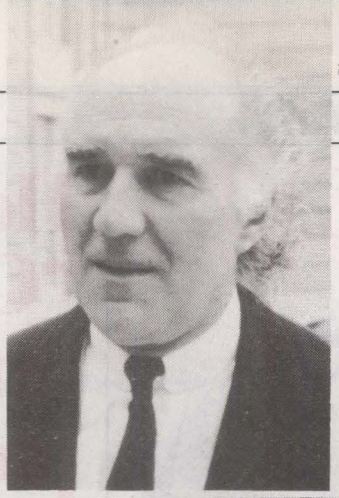

Sipa-presse

Michel Piccoli.

François Truffaut.



Sipa-presse

Jean Yanne.

Jean-Luc Godard.

depuis l'annonce de la naissance de la « 5 ». Le réalisme est en train de l'emporter. Yves Rousset-Rouard, producteur : « Mes amis producteurs ou distributeurs ont décidé un boycott de la « 5 ». S'il s'agit de faire monter les prix, c'est une idée. S'il s'agit de faire pression sur Seydoux-Berlusconi pour programmer davantage de « produits » français, c'est une très bonne idée. Mais si, comme je l'ai compris, ils souhaitent l'intervention du gouvernement pour réglementer, organiser les rapports interprofessionnels entre cinéma et télévision, je dis : « Assez ! Trop, c'est trop. » Même ton chez Daniel Toscan du Plantier, ex-directeur de la Gaumont, producteur : « Je vois mal, de toute manière, comment on peut lutter contre la privatisation des chaînes de T.v. alors que le cinéma vit dans une économie de marché. Il y a là une certaine hypocrisie. Au lieu de râler et de négocier par-derrière avec Seydoux, on ferait mieux de traiter franchement et ouvertement avec les télés privées. »

Palabres et faux procès

Certains poussent le bouchon plus loin, en étant carrément favorables au saucissonnage films-spots de publicité par les télés commerciales en général, par la « 5 » en particulier. C'est le cas de Jean-Luc Godard : « Qu'on soit coupé en deux ou en six qu'importe. » Celui de Jean Yanne également : « Plus les films seront coupés de pubs, plus les gens retourneront dans les salles. » Raisonnement identique chez la comédienne Valérie Kaprisky : « Des spots au beau milieu des films ! Eh bien, tant mieux ! Au risque de choquer, je parie que les téléspectateurs saturés ne feront alors que se presser au cinéma pour voir enfin une scène d'amour sans Bridel ni Lotus ! » On sera peut-être surpris de découvrir que c'est François Truffaut qui avait tenu le premier ce type de raisonnement, il y a quelques années déjà, dans une interview à « Paris-Match » : « En France, on a commencé à tuer le cinéma le jour où l'on a décidé que les films diffusés par la télévision ne seraient jamais interrompus par des spots publicitaires. Si, comme dans d'autres pays, on coupait la projection toutes les dix minutes, les spectateurs se remettraient à fréquenter les salles obscures et il n'y aurait pas de problème. »

Décidément François Truffaut nous manque plus que jamais. N'est-ce pas lui qui déclarait un jour : « En France, on a commencé à tuer le cinéma le jour où l'on a décidé que les films diffusés à la télévision ne seraient jamais interrompus par des spots publicitaires. Si comme dans d'autres pays, on coupait la projection toutes les dix minutes, les spectateurs se remettraient à fréquenter les salles obscures. »

Faut-il en conclure que Jérôme Seydoux a voulu créer la « 5 » pour sauver la mise à son frère, Nicolas Seydoux, p.-d.g. de la Gaumont ? Plus sérieusement, force est de constater que le climat a changé en à peine deux mois : la « 5 » n'est plus vraiment l'ennemie. Il n'y a plus guère que « l'Humanité » et « le Figaro » pour croire ensemble qu'une guerre des tranchées de l'audiovisuel est encore possible ! C'est que, comme le dit Bertrand Labrusse, p.-d.g. de la S.f.p. (Société française de production), « plus il y aura de parties prenantes, plus il y aura de travail à faire ». Ou, comme le note le metteur en scène Patrice Leconte : « On aura toujours besoins d'images, de plus en plus d'images, et on aura donc toujours besoin de créateurs pour fabriquer ces images. » Ça, tout le monde dans l'audiovisuel a fini par le comprendre : pour les créateurs la « 5 » sera un employeur de plus, pour les producteurs un partenaire de plus. Et la boycotter reviendrait à l'obliger à chercher ses programmes à l'étranger...

La période des palabres inutiles et des faux procès est terminée. La « 5 » doit démarrer vers le 20 février 1986 : le compte à rebours est commencé. Le temps est donc venu des vraies questions et des vraies difficultés : comment va se faire la « montée en régime » de la chaîne ? Avec quels programmes ? Avec qui ? La publicité va-t-elle arriver rapidement ? Les téléspectateurs seront-ils au rendez-vous ? Si oui, sur quelles motivations ? Réponses dans les semaines à venir.

« Ce qui naît pour ne rien déranger ne mérite pas de vivre », a dit le poète. La « 5 » a déjà dérangé nombre de gens... qui ont beaucoup crié au loup contre Berlusconi et qui se taisent étrangement quand le loup s'appelle Hersant ! Intéressant, non ?

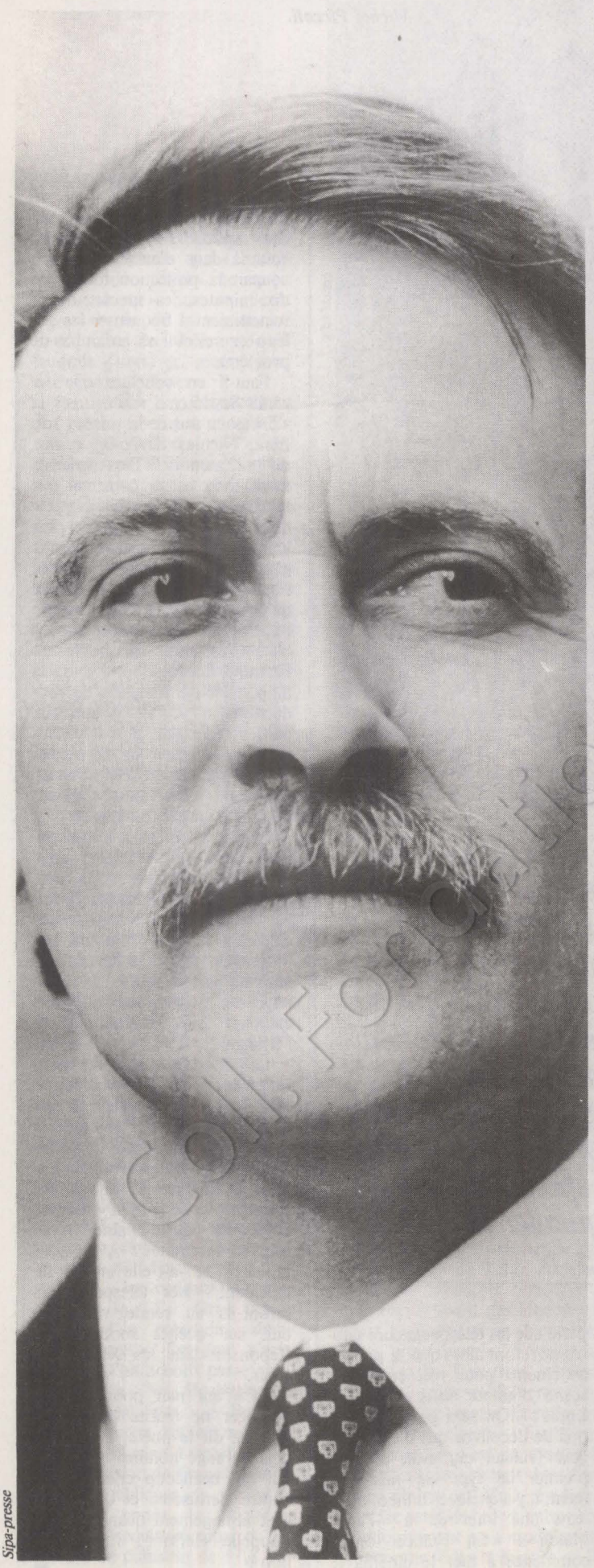

Sipa-presse

Henri Nallet: "Considérés comme un fief électoral par la droite, les agriculteurs, comme tous les Français, doivent savoir ce qu'ils perdraient à son retour"

HENRI Nallet n'est pas membre du P.s., mais c'est un militant. Tout son passé le prouve. Il s'est d'abord engagé dans des organisations de jeunesse, à l'U.n.e.f. Puis il a collaboré à la commission agricole du P.s., fondée en 1973 par Pierre Joxe. Politiquement il s'est donc situé en permanence dans la mouvance socialiste. Sur le plan professionnel, il a toujours travaillé dans le secteur agricole. Il a été formateur à l'institut de formation des cadres paysans, puis a travaillé à la F.n.s.e.a. avant de poursuivre une carrière de chercheur à l'I.n.r.a., pendant dix ans. En 1981, François Mitterrand l'appelle auprès de lui à l'Elysée en tant que conseiller pour les affaires agricoles, communautaires, de pêche et d'environnement. En avril 1985, il succède à Michel Rocard au ministère de l'Agriculture. Il conduira la liste socialiste dans l'Yonne pour les législatives.

« L'UNITÉ » : Quel est le sens de votre candidature ?

– HENRI NALLET : Je souhaite surtout participer à la campagne électorale de 1986. C'est ma première motivation. Compte tenu de mes responsabilités importantes au sein du gouvernement, qui concernent un secteur essentiel de la vie économique, il me paraissait nécessaire que le ministre de l'Agriculture pousse son engagement politique jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'il se présente devant les électeurs. C'est pourquoi dès le mois de juin j'ai souhaité être candidat aux législatives.

– Que pouvez-vous apporter à la liste socialiste dans l'Yonne ?

– Ma pratique militante. J'ai des idées précises, un engagement clair qui s'est enrichi d'une expérience de la gestion des affaires publiques auprès du président de la République. J'ai eu l'occasion de suivre des dossiers importants, de participer, derrière François Mitterrand, à des négociations internationales très importantes. J'ai donc beaucoup appris, ainsi que dans ma responsabilité de ministre. C'est tout cela que je mets à la disposition des socialistes de l'Yonne pour un travail politique de longue haleine. Pour moi, il ne s'agit pas seulement d'aller dans l'Yonne pour chercher un mandat de député, mais pour aller faire du travail politique sur le terrain et faire progresser les idées auxquelles je crois.

– Dans l'Yonne le rapport de forces politique est largement défavorable à la gauche. Quel est votre objectif ?

– Dans un département comme l'Yonne, le rapport de forces est bien connu. L'opposition est largement implantée et la gauche a peu de places fortes. En revanche, il existe un électorat de

gauche important composé de travailleurs des usines, des grandes entreprises nationalisées comme la S.n.c.f. et des services. Il y a aussi une tradition de gauche, républicaine, chez les agriculteurs de certaines régions du département. Pour moi, l'objectif est de rassembler tous ces hommes et ces femmes proches de la gauche, qui ont voté pour François Mitterrand en 1981, et essayer de leur montrer, à travers l'engagement des candidats, les positions qui seront prises et les discours qui seront tenus, montrer qu'il est essentiel qu'ils se rassemblent au-delà même du seul Parti socialiste pour arriver à faire le score le plus important le soir du 16 mars.

– Sur quels thèmes comptez-vous faire campagne ?

– Trois thèmes. D'abord montrer qu'il faut se rassembler pour soutenir tout ce qui a été fait depuis 1981 par le P.s., son groupe parlementaire, le président de la République, par les gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius. C'est cet ensemble de forces, de responsables, de chefs des institutions qui doit être pris en compte. Il s'agit d'expliquer et de présenter le bilan. Un bilan largement positif. On verra, d'ici aux élections, une prise de conscience beaucoup plus forte se faire sur ce sujet.

Deuxième thème de ma campagne : montrer au-delà du simple enjeu électoral qu'il y a, au mois de mars, des enjeux qui concernent l'avenir même de la société française : la rénovation de son tissu industriel et économique, l'assouplissement des rapports sociaux, l'apparition de toute une partie de la société qui bouge, qui s'est mise en mouvement.

Cette mise en mouvement a été possible en grande partie grâce au soutien de la gauche, grâce à ses valeurs, ses traditions, grâce à ses capacités d'écoute de ce qui se passe dans la société. Or, si la droite l'emportait, tout ce progrès serait menacé, car il n'est pas dans l'habitude de la droite de laisser faire la société. Le troisième thème de la campagne consistera à montrer que les droites n'ont pas de programme. Elles n'ont pas de réponses adéquates aux questions qui sont posées. Elles sont très divisées entre elles, traversées par des stratégies personnelles, avant d'être unifiées sur un programme politique. Elles représentent donc un risque de régression sociale et économique à un moment où tout le monde sent que le travail de fond entrepris commence à payer. Je montrerai donc qu'entre la droite et la gauche, du point de vue des intérêts généraux du pays, il est plus raisonnable de voter pour la gauche.



Gamma

Henri Nallet avec le président de la République, en Auvergne.

– Vous ne mènerez donc pas campagne sur les thèmes locaux ?

– Si, bien sûr. Je m'efforcerai de montrer avec mes colistiers et, en particulier avec la liste régionale, que ces thèmes nationaux ont une traduction très concrète dans la vie quotidienne des électeurs et des électrices de l'Yonne dans les domaines de l'emploi, de la rénovation industrielle, de la formation, de l'insertion, de l'agriculture du département. J'ai bien l'intention de mener une campagne unique qui montre que l'enjeu politique national a des répercussions sur la vie locale. Nous le ferons à travers nos propositions simples, concrètes, que nous mettrons au point non pas seuls, mais en relation avec les élus, les différentes institutions, les associations et les syndicats.

– Cette prise de conscience de l'opinion de l'œuvre réalisée par la gauche, et dont vous disiez tout à l'heure qu'elle s'amplifiera d'ici aux élections, l'avez-vous déjà sentie sur le terrain à travers vos contacts dans l'Yonne ?

– Cela se sent aux réactions des gens que je rencontre qui, même lorsqu'ils sont critiques sur certains aspects de l'action du gouvernement – et c'est normal qu'ils le soient –, m'expliquent aussi qu'ils ne souhaitent pas le retour de la droite. Mais je sens bien aussi que parmi les électeurs de gauche, les associations, il y a un début de prise de conscience, de mobilisation qui va s'amplifier d'ici au 16 mars, et qui me fait bien augurer des résultats dans ce département et sur le plan national.

– Que représenterait un retour de la droite au pouvoir pour les agriculteurs français ?

– Dans le secteur de l'agriculture, ce qui distinguera ce qu'a entrepris la gauche de la politique de la droite, c'est un effort très systématique, très continu de favoriser une plus grande insertion des agriculteurs dans le reste de la société. La gauche a traité les agriculteurs, contrairement à ce que j'entends ici ou là, avec respect. Elle leur a dit la vérité. Elle leur a montré que les marchés agricoles étaient encombrés, qu'il fallait modifier les organisations de marché, rénover la politique agricole commune, pour sauvegarder à terme leurs revenus et leurs possibilités de modernisation. La droite a montré très largement qu'elle considérait avant tout les agriculteurs comme un fief électoral et qu'elle était prête, pour le conserver, à les flatter et à leur dire – comme je l'entends maintenant – qu'il suffirait qu'elle revienne au pouvoir pour que tout soit possible. Ce qu'aurait à perdre l'agriculture française c'est l'abandon d'une manière plus économique, plus rationnelle, plus exigeante de traiter les problèmes, mais qui est je crois le seul moyen à terme de consolider l'agriculture française et lui permettre de continuer à être l'une des plus efficaces du monde.

Propos recueillis par
Jean-Pierre BEDEI

NOTRE FAMILLE DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

UN INVESTISSEMENT SUR MESURE

HERVET OBLIGATIONS FRANÇAISES	placement diversifié en obligations françaises.	HERVET INVESTISSEMENT	diversifié - croissance.
HERVET OBLI-CROISSANCE	id. ci-dessus mais sans revenu.	HERVET PLACEMENT	diversifié - rendement et valorisation.
PLACEMENT ASSOCIATIF	placement en obligations françaises pour les organismes à but non lucratif.	HERVET 5000	spécialisé en actions françaises MONORY / Compte Épargne Actions.
HERVET COURT TERME HERVET COURT TERME N° 2	placement en obligations françaises pour l'épargne à court terme des particuliers et des entreprises.	HERVET TECHNOLOGIES	valeurs technologies tous pays.
		HERVET PACIFIQUE	valeurs des pays de la couronne du Pacifique.
		HERVET OBLIGATIONS INTERNATIONALES	principalement obligations en devises.

VOTRE GESTIONNAIRE VOUS PROPOSERA UN PANACHAGE DE CES DIFFÉRENTS FONDS ADAPTÉ A VOTRE CAS PERSONNEL

GROUPE HERVET

127, avenue Charles-de-Gaulle 92201 Neuilly-sur-Seine Cedex Tél. : 758.94.02

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

PETITES ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 10.1. Urgent. Ville de Saint - Jean -de - la - Ruelle (17 000 habitants – Loiret), recrute un(e) responsable du service communication.

Ce poste de niveau attaché communal contractuel requiert :

– une formation universitaire ou équivalente (Bac + 4 ou 5),

– l'aptitude à la rédaction, à la gestion, à l'animation d'un service de cinq personnes,

– une grande disponibilité, un sens des contacts.

Poste à pourvoir à compter du 20 janvier 1986.

Adresser candidature manuscrite et curriculum vitae à M. le député maire, Hôtel-de-Ville, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Donnons des oreilles à la terre.

Souscrire aux emprunts de la C.N.T., c'est participer à la modernisation de notre réseau téléphonique et au maintien de l'avance technologique des télécommunications françaises.

C'est donner des oreilles à la terre.



ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD

CNT

Caisse Nationale des Télécommunications

Prêtez l'oreille à nos emprunts.

20, av. Rapp 75341 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 705.94.39.

Qui a peur du grand méchant loup?

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

C'est pas nous, c'est pas nous ! Au Parti socialiste on ne semble pas décidé à jouer les petits cochons. Ou alors le rôle de Naf-Naf celui des trois qui se construit une maison solide et finit par avoir la peau du grand méchant loup.

LA droite, on connaissait ses multiples visages : Chirac, Barre, Giscard, etc. Désormais, c'est aussi un animal : un loup. Un loup menaçant mais familier aux adeptes de Tex Avery qu'on peut découvrir depuis cette semaine sur les nouvelles affiches électorales du P.s. frappées de l'interrogation faussement ingénue : « Dis-moi, jolie droite, pourquoi as-tu de si grandes dents ? » Après « Au secours la droite revient », le P.s. persiste dans l'humour. Il signe même, cette fois-ci, puisque ses nouvelles affiches sont marquées du poing et la rose contrairement aux précédentes, anonymes.

La trêve des confiseurs à peine achevée, la deuxième phase de la campagne s'est donc ouverte. Lionel Jospin a donné le ton : « Nous avons envie de convaincre, de multiplier les rencontres, Nous avons le sentiment d'avoir fait notre devoir de socialistes et de responsables à la tête du pays. Nous sommes en train de réussir. Nous ne voyons pas en quoi le programme des conservateurs devrait provoquer l'enthousiasme de la population. Nous abordons cette campagne avec un esprit mobilisateur et offensif. » Une combativité qui anime également Laurent Fabius dans l'interview qu'il a accordée au « Monde », (7 janvier). « En bonne concertation avec Lionel Jospin, je mènerai une action très soutenue d'explications et de convictions... Mon état d'esprit est clair et net : les seuls combats qu'on ne peut remporter sont ceux qu'on renonce à livrer ; je me bats pour gagner. » D'autant plus que les jeux sont loin d'être faits selon le Premier ministre : « Il y a des intentions de vote pour la droite ; il n'y a pas d'adhésion profonde à la droite. » Laurent Fabius devrait effectuer une trentaine de déplacements et participer à deux meetings communs avec Lionel Jospin.

De son côté, le Premier secrétaire du P.s., a également un agenda très chargé. Son périple, qui a commencé samedi dernier par une réunion de reprise de cartes très réussie à Bondy et se poursuit ce week-end dans les Landes, le conduira le 16 janvier à Nice pour soutenir les candidatures de Jean-Hugues Colonna et Henri Fiszbin, puis à travers toute la France pour une série de meetings et de journées thématiques. Parmi les temps forts de cette campagne, il faut signaler les meetings communs avec Michel Rocard, le 5 février à Saint-Brieuc, avec Jean-Pierre Chevènement le 27 février, à Montbéliard, et une journée dans le Nord avec Pierre Mauroy, le 1er mars.

Au P.s., outre les déplacements de Lionel Jospin, on continue à préparer la campagne de l'ensemble des socialistes sous l'impulsion d'André Laignel et de son équipe. Dans les prochains jours, des encarts devraient paraître dans la presse sur le thème : « La compétence est à gauche. » (1) La plate-forme du P.s. et le dossier du candidat sont adressés aux militants et aux responsables du P.s. dès cette semaine. Le conseil politique se réunit régulièrement autour de Lionel Jospin. Enfin, Jean-Jack Queyranne commence à prendre les premiers contacts dans les milieux culturels, sportifs, et scientifiques, en vue de la constitution d'un comité de soutien.

Mais les socialistes cherchent aussi à innover, à trouver de nouveaux moyens de communication. Ainsi, Rue de Solférino, étudie-t-on la possibilité de mettre en valeur la candidature des femmes du P.s. dans la presse féminine. On travaille également à l'organisation d'un grand rassemblement pour les jeunes. Enfin, on soigne la partie spectacle des meetings : « Nous conseillons aux Fédérations de donner une image de qualité dans les meetings avec une capacité de s'adresser au jeune public en suivant l'exemple de la soirée d'Issy-les-Moulineaux où nous avions réuni les deux meilleurs groupes de jazz », explique Jean-Jack Queyranne.

Enfin André Laignel et son équipe s'efforcent de coordonner au maximum le travail entre la Rue de Solférino et les Fédérations car « s'il y a une campagne nationale, il y a aussi 99 campagnes départementales ». Bref, aucune des dimensions de la bataille électorale n'a été négligée. C'est avec sérénité et confiance que le P.s., fort d'une importante capacité de mobilisation, s'engage dans l'ultime ligne droite qui mène au scrutin du 16 mars.

(1) *Le dernier sondage Sofres-« Figaro-Magazine » fait apparaître que le P.s. est de nouveau le seul parti politique à avoir plus d'opinions positives que d'opinions négatives parmi les personnes interrogées.*



APARTHEID, OÙ EST TA VICTOIRE?



A.f.p.

BRITO

Nelson Mandela, vu par Carlos Brito.

PAR JEAN-JACQUES KOURLIANDSKY

MORTS, emprisonnements, manifestations, attentats, l'année 1985 s'achève en Afrique du Sud comme elle a commencé : mal. Les tribulations du couple Mandela : Nelson et Winnie, l'un incarcéré depuis vingt-trois ans, l'autre assignée à résidence, sont à l'image de la situation générale. La majorité, les Noirs, métis, Asiatiques n'ont, le 31 décembre, pas plus de droits réels qu'au 1er janvier.

Alors « l'Afrique du Sud au plus noir de la nuit » ? C'est ce que disait André Brink, en 1973 quand il a écrit son roman. En afrikaan, langue de la ségrégation raciale. Interdit dès sa parution sans que ses lecteurs naturels en soient pour autant affectés. Sans que rien ne change dans ce pays crispé sur ses inégalités. La nuit de 1985, est aussi épaisse aujourd'hui qu'hier en 1973. Qu'en sera-t-il demain si l'Afrique du Sud, train fou lancé dans un voyage au bout de la nuit, n'en finit pas de tuer.

Le rêve sud-africain tourne en effet de plus en plus à l'aigre. 800 morts, 11 611 arrestations cette année. Forgé au XIXe siècle par les Kipling, Livingstone, Savorgnan de Braza et autre Krüger, le rêve de l'homme blanc a fait son temps, partout, sauf à Pretoria et dans le « veld » (prairie). Il est vrai que la place est bonne. L'Afrique du Sud c'est la caverne d'Ali Baba. De l'or, du diamant, de l'uranium, du manganèse etc., un niveau de vie enviable, une domesticité bon marché. On n'abandonne pas facilement les délices de Capoue. Le voudrait-on que ce serait difficile. L'Afrique du Sud est tout à la fois une métropole et une colonie. Le Blanc, surtout s'il est Afrikaan sait qu'il a le dos au mur, lié à l'apartheid il n'a pas de terre d'attache au-delà des mers.

Ayant gagné son indépendance sur l'Anglais il a construit un système politique et social empêchant toute promotion de la main-d'œuvre et de la population noires. Ses pasteurs lui ont fabriqué une bonne conscience en « or », une lecture de la Bible sur mesure. Selon ces commentateurs du Livre, les fils de Cham, l'ancêtre biblique de la race noire, qui se moqua de Noé son père, un jour qu'il était ivre, sont maudits. Noé condamna la descendance de Cham à la servitude (1). A partir de cette exégèse, le Broederbond société messianique regroupant l'establishment afrikaan s'est posé en gardien politique des valeurs afrikaners, en inspirateur du parti national, au pouvoir depuis 1948, « L'Afrikaner Broederbond », pour l'un de ses présidents, « est né de la conviction profonde que le peuple afrikaner s'est implanté dans ce pays de la main de Dieu et qu'il a vocation à subsister en temps que peuple indépendant (1) ». C.q.f.d.

Face à la revendication noire le « baas » (patron) a toujours réagi de la même façon, remettre les fils de Cham à la place que Dieu leur a assignée. Les résultats des élections partielles du 1er novembre ont confirmé la tendance. Sanctionnant les velléités timidement réformistes du président Botha, les Boers ont voté pour les conservateurs. Pour ceux qui veulent casser les « Kaffirs » (négros). Du reste, joignant l'action au bulletin de vote ils ont aussi acheté des armes à feu dont les ventes ont progressé de 30 % en un an. Le gouvernement a enregistré le message. Hésitant en août. Il a retrouvé en décembre toutes ses convictions historiques. La répression a repris son cours, procès politiques, bannissements, arrestations tous azimuts touchant ainsi que l'a reconnu le ministre de l'Intérieur, des adolescents de moins de 16 ans. Et il paraît, s'il faut en croire le ministre de la Défense, que tous les moyens dont disposent l'Etat n'ont pas été utilisés... Parallèlement la politique de « bantoustanisation » qui semblait en sommeil est relancée. Pretoria vient en effet d'accorder son « indépendance » à l'une des dix réserves ayant vocation à devenir un Etat-croupion, le Kwandebele. Le tout sur un fond de menaces en direction des voisins membres de l'Organisation de l'Unité africaine (O.u.a.). Menaces, mises à exécution le 18 décembre en Angola, et le 20 au Lesotho.

La valise ou le cercueil ?

Le couvercle vigoureusement enfoncé sur la marmite tiendra-t-il longtemps ? Tout résolus qu'ils soient les Blancs n'en sont peut-être pas si sûrs. Les anglophones d'origine britannique conservent précieusement leur passeport. Certains commencent à « voter avec les pieds ». Signe des temps, pour la première fois, en juillet, il y a eu plus d'émigrants que d'immigrants. Le doute a fini par saper les convictions les plus fortes. Il est vrai qu'on a dû « aménager » l'apartheid avec le temps. Le socle idéologique afrikaan n'est plus ce qu'il était. Les hommes d'affaires japonais ont été baptisés pour la circonstance Blancs « d'honneur », les affaires sont les affai-

Résultat de la victoire tragique et suicidaire de l'apartheid : l'Afrique du Sud semble désormais en marche vers la guerre civile et la catastrophe économique.



Mama Wethu

Notre mère Winnie Mandela ! C'est en ces termes que la femme du leader de l'A.n.c., Nelson Mandela incarcéré en 1964, a été accueillie à sa sortie de la prison de Krigersdorp.

« Mère de la nation » pour les habitants des townships noires, elle se bat avec autant de détermination que son mari contre la discrimination raciale. C'est cette détermination et ce charisme que le gouvernement d'Afrique du Sud essaie de briser en lui interdisant de vivre auprès des siens à Sowetho. Passant outre les décisions du ministre de l'Intérieur, elle a tenté par deux fois de revenir chez elle, en décembre. Décision sanctionnée par deux incarcérations et... deux mises en liberté. Pretoria ne sachant plus très bien que faire de cette femme de 51 ans intraitable, résolue et suivie pas à pas par la presse internationale.

res. Les besoins en main-d'œuvre se heurtant aux clauses de protection des travailleurs blancs ont été un peu modifiées. L'instalibité politique nuisant à l'image du pays, on a retouché petit à petit l'apartheid « mesquin ». Et, finalement, on a dû accepter, au nom du développement séparé des races, des Noirs dans les quartiers blancs.

Où loger, comment considérer les responsables, les diplomates des Bantoustans ? En les baptisant « Blancs honoraires » eux aussi... Enfin les jeux du sexe et du hasard ont, depuis la création des « Etats » satellites indépendants, créé une convivialité, inavouée, inavouable, mais bien réelle. C'est dans les hôtels pornos de Sun City « capitale » du Bophuthatswana, ou de Maseru, au Lesotho, que beaucoup de Sud-Africains blancs à leur corps défendant (?) ont commencé à saper l'apartheid dans ce qu'il avait de plus refoulé « l'imorality act ».

« Il faut s'adapter ou mourir » avait déclaré Botha au moment de son arrivé aux affaires en février 1978. Mais comment s'adapter sans rien céder sur l'essentiel, le droit de vote et le droit de résidence ? Dilemme d'autant plus angoissant qu'aujourd'hui le roi est nu. La mauvaise foi s'écaille. L'apartheid à la carte n'est plus l'apartheid. Il n'est plus possible de dire comme le héros d'« Une saison blanche et sèche », d'André Brink : « Je ne savais pas. » Reste le pouvoir, face à lui-même, un pouvoir de plus en plus violemment contesté.

Des blocs d'opposition émergent. Hier l'U.d.f., Front démocratique uni, regroupant près de 700 associations. Le 1er décembre, une grande organisation syndicale, le Cosatu, Congress of South African Trade Unions, est née à Durban. Elle rassemble 35 syndicats dont le Num, le syndicat des mineurs noirs.

L'A.n.c., l'African National Congress, organisation clandestine, depuis le massacre de Sharpeville en 1960, s'est lancée fin novembre dans un activisme nouveau, les attentats contre les personnes. Collant ainsi à l'évolution des mentalités. C'est en effet le 18 octobre que, pour la première fois, des manifestants noirs ont attaqué spontanément des civils blancs. Cette marée montante, ce ras-le-bol, se nourrit des victimes de la répression et de symboles comme celui des époux Mandela. Elle menace de tout emporter. Les mouvements fondamentalistes, héritiers de la conscience noire des années 1977, refusent l'ouverture aux Blancs pratiquée par l'U.d.f. et le Cosatu. Le Cusa et l'Azactu considèrent qu'un syndicat noir doit être entre les mains « de la classe la plus opprimée ».

Au-delà on sent venir le temps de la haine et des explosions incontrôlées. Entre Blancs et Noirs. Entre Noirs et Asiatiques, comme cela est arrivé récemment à Durban. Entre Noirs, partisans de l'A.n.c. contre les amis du chef traditionnel, Gatsha Buthelezi, Zoulous contre Pandas, Sothos contre Ndebeles. La machine infernale est montée. Victoire tragique et suicidaire de l'apartheid. En marche vers la guerre civile et la catastrophe économique. Dans une ultime et dérisoire tentative de nier le problème, les autorités sud-africaines ont, le 2 novembre, décidé la censure, sur le terrain, de la presse internationale.

Honneur de leur pays, des Blancs obligent leur gouvernement, leurs églises, leurs concitoyens, à garder les yeux ouverts. Comme Wendy Orr qui a perdu son emploi pour avoir dénoncé devant les tribunaux de Port Elizabeth les agressions des services de sécurité contre les Noirs détenus. La France, et d'autres pays européens essaient de fléchir les autorités sud-africaines et de les orienter sur la voie des réformes avant qu'il ne soit trop tard. On se rappelle les décisions annoncées par Laurent Fabius au mois de juillet, la suspension des contrats de livraison de charbon annoncée en novembre. Mais, comme le chante Alpha Blondy, si l'Amérique ne fait rien... le fils de Cham ne laissera-t-il à son frère d'autre choix que la valise ou le cercueil ?

« America, America, America, I say, break the neck of this apartheid. » ●

(1) *Dans « Afrique du Sud », numéro hors série de la revue « Autrement », novembre 1985, 1 vol., 253 pages. Page 91 : article de Claude Wauthier ; page 187 : article de Hennie Serfontein.*

KADHAFI : LE TERRORISME ABREUVE SES SILLONS

En dépit des mesures de boycott prises par le président Reagan, le parrain avoué du terrorisme peut encore défier l'Occident. Mais il n'est pas assez fou pour oublier de prendre la température diplomatique à Damas et à Moscou.

PAR JEAN LIBERMAN

A EN juger par la multiplication et le degré de sauvagerie quasi gratuite des attentats récents, en est-on arrivé au « Via la muerte » comme s'en inquiétait un éditorialiste ? Il est grave que la question soit déjà posée.

Le sang des victimes des aéroports de Rome et de Vienne avait à peine séché que la liste macabre se rouvrait. Un deuxième otage juif libanais, un malheureux professeur de soixante-dix ans, n'ayant strictement rien à voir avec les « exactions israéliennes » brandies par un mouvement anonyme « Les opprimés sur terre », était froidement assassiné par ce dernier ; et, comme pour le justifier, un communiqué dudit « Jihad islamique » (annonçant par ailleurs la poursuite des actions de commandos anti-israéliennes en Europe) affirmait que « le devoir d'un bon musulman » est aujourd'hui de « tuer les juifs et leurs agents ».

Ce sont pourtant des chrétiens, semble-t-il, qui, arrêtés in extrémis par la D.s.t. à Paris, se préparaient à réitérer l'abject attentat de 1980 à Copernic en déposant une bombe de leur fabrication dans la tristement fameuse synagogue libérale. Mais c'est bien l'Europe entière qui peut s'émouvoir à juste titre après les récents coups de filet : arsenal « ad hoc » découvert en Belgique après l'arrivée et le filage de deux Arabes, arrestation (et libération ?) de huit Palestiniens à Athènes, censés s'attaquer à l'O.l.p., expulsion à Madrid de trois fonctionnaires libyens sans doute chargés de régler son compte à un opposant...

Mais, dès lors que l'arme odieuse du terrorisme se banalisait et devenait surtout — notamment au Proche-Orient — l'instrument inavoué de certains Etats (ce qui n'innocente pas pour autant les actions terroristes d'Etat) ne devait-on pas en venir à cette tension paroxystique présente et grosse d'embrasements guerriers ? C'est ainsi qu'en se situant, par ses déclarations, à l'origine des récents carnages, la Libye a failli déchaîner contre elle les foudres, aux conséquences imprévisibles, de Washington et Jérusalem. Dénonciation conjointe, par ces derniers, de Tripoli comme centre international du terrorisme, feu vert donné dans un premier temps par Ronald Reagan à une action de représailles d'un côté, réponse incendiaire de l'autre, du parrain d'Abou Nidal (33 attaques et 90 morts en 1985 à son actif selon Shimon Pérès), Kadhafi, menaçant ses adversaires d'une « guerre interminable » et les taxant à son tour de centres

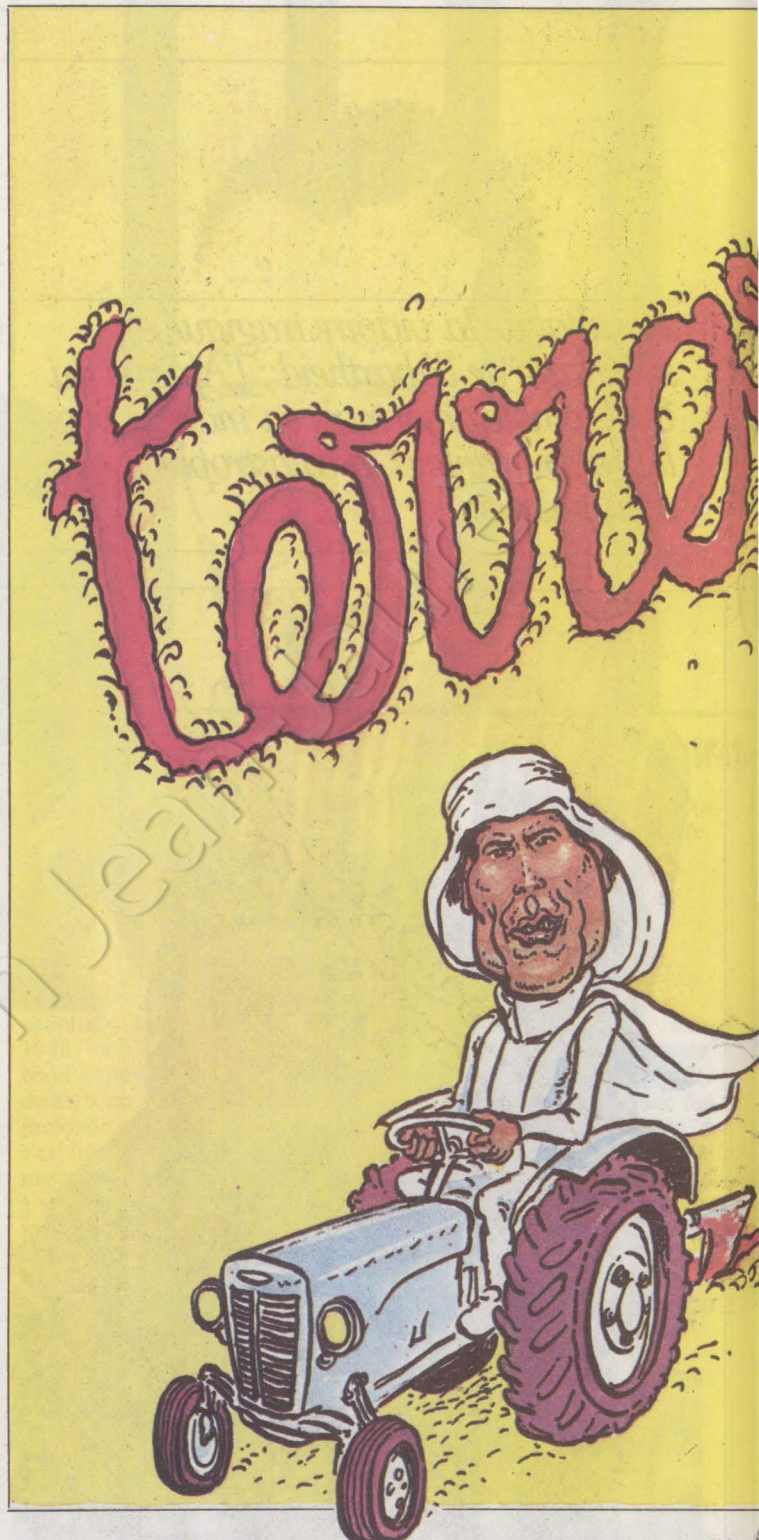

de terrorisme « à détruire » : le décor était planté pour l'affrontement.

En renonçant officiellement à toutes représailles directes et opérations de guerre contre la Libye, Ronald Reagan et Shimon Pérès, pour des raisons pas précisément convergentes, ont fait prévaloir le réalisme au grand soulagement, certes, du bravache de Tripoli, lequel, il en a l'habitude, avait déjà tempéré ses propos. Reagan ne peut certes opérer en Libye comme... avec un avion d'Egypt Air. Il peut toutefois déclencher un embargo économique et faire pression sur les grosses compagnies privées américaines et les quelque 2 000 techniciens américains qui sont à l'œuvre, notamment dans l'extraction pétrolière libyenne. Sans se faire d'illusions sur une éventuelle solidarité occidentale. Profit et morale doivent se ménager mutuellement. Israël, qui n'a pas le même type de préoccupation et se serait volontiers livrée à une action punitive — à laquelle d'ailleurs il ne renonce pas à court ou à moyen terme selon sa sacro-sainte loi du Talion —, parvenait cependant mal à définir une cible adéquate (Abou Nidal et ses quelque cent hommes épars ne sont pas l'institutionnelle O.l.p.).

Au demeurant, l'opération

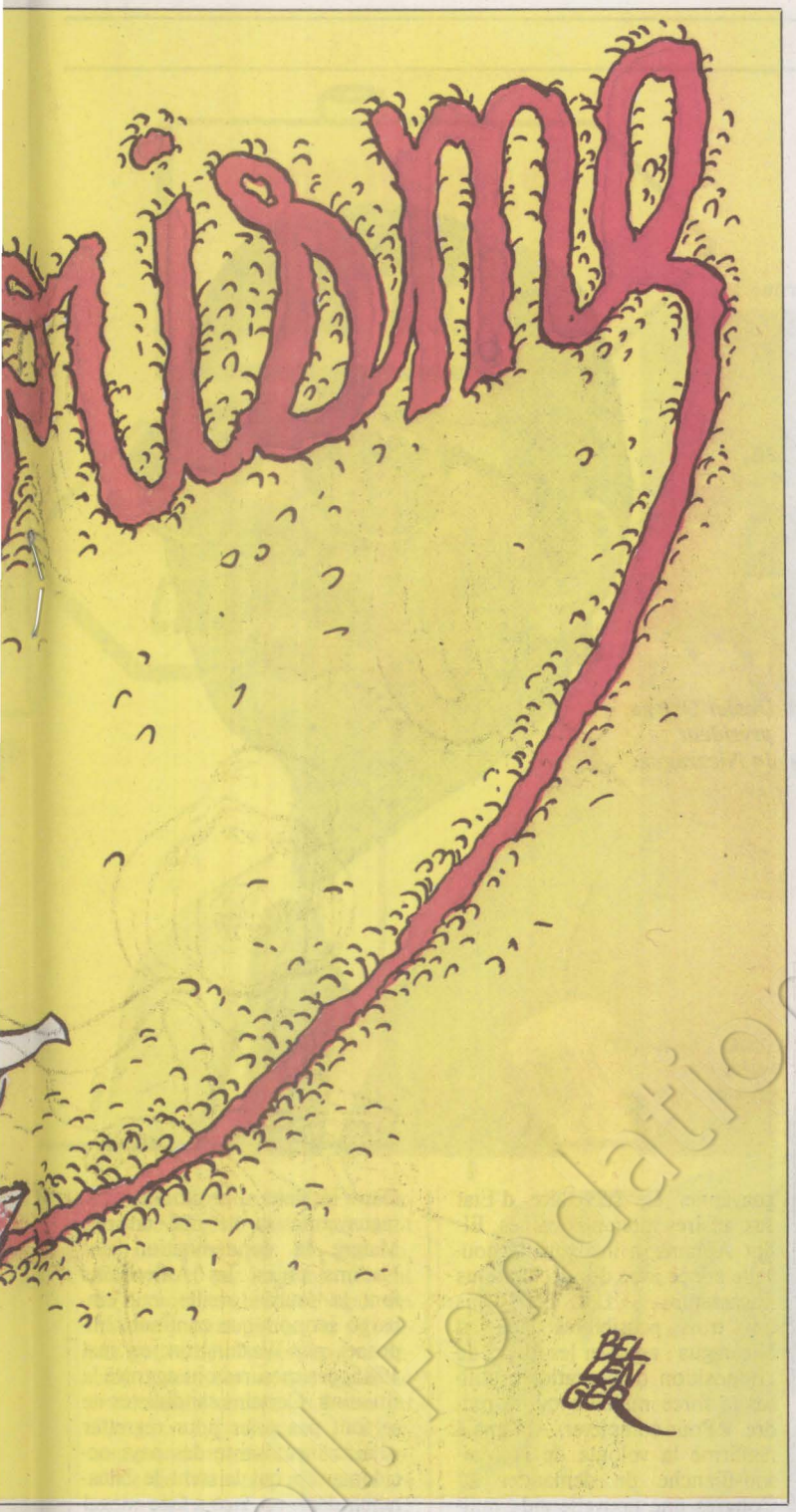

non seulement n'était pas sans risques – la Libye dispose d'une aviation et de missiles soviétiques ultra-modernes et de conseillers militaires de même origine – mais déjà des marques de solidarité émanant de la Ligue arabe, de la Syrie et un avertissement de Moscou traçaient une dangereuse ligne rouge avec tout le camp des « durs ». Alors que les pourparlers ont à nouveau cours entre Gorbatchev et Reagan, y compris peut-être sur le Proche-Orient et, point névralgique pour Israël, sur les juifs soviétiques, un gâchis eût été malvenu. Finalement l'affaire s'est réduite momentanément – mais sans exclure d'autres rebondissements – aux souhaits de Washington et Jérusalem de voir leur alliés occidentaux, en particulier l'Italie, s'engager à leur tour et les soutenir dans la voie de la rétorsion économico-politique. Ce qui, d'ailleurs, à défaut d'être moins spectaculaire pourrait être plus efficace.

En effet ce n'est sans doute pas uniquement pour le plaisir de jouer, comme il se définit « l'opposant international » et l'incarnation de la Révolution anti-américano-sioniste, que l'auteur du petit « Livre vert » prend des risques de plus en plus grands. Les spécialistes de la réalité libyenne observent qu'après les années fastes, et depuis 1979-80, Kadhafi a essuyé un certain nombre de revers, notamment économiques, et que sa radicalisation actuelle peut tout aussi bien être, sinon celle du désespoir, celle de la fuite en avant pour redorer sa crédibilité interne.

Ce n'est certes pas sans raison que le guide, jusque-là charismatique, a connu, avec la tentative de coup d'Etat militaire d'août 1984 la plus sérieuse menace contre son régime. Et que sa méfiance vis-à-vis du mécontentement de l'armée, pourtant étroitement tenue en laisse, comme la population, par ses Comités révolutionnaires, l'a conduit à projeter de faire replier son état-major dans une cuvette désertique à 250 km au Sud.

Il y a eu non seulement les mécomptes dues à ses équipées onéreuses, aux rebuffades consécutives à ses mariages manqués avec nombre d'Etats arabes, à la militarisation forcée (six ans de service) de la jeunesse sous les drapeaux, mais la dégradation du versement des soldes des officiers et de leur niveau de vie...

A l'avenant de celui de toute une population directement touchée par la chute – de 60 % – des revenus pétroliers. Si bien que le revenu par tête du Libyen, autrefois le plus élevé de la région, est passé d'environ 12 000 à 6 000 dollars. Autres conséquences de cette crise : licenciements massifs de fonctionnaires, réduction des importations et grands projets d'irrigation en vue de l'autosuffisance alimentaire remis en question. Aujourd'hui la puissance militaire lybienne est liée pour l'essentiel à sa dépendance croissante vis-à-vis de Moscou qui, malgré la dette extérieure de 5 milliards de dollars de Tripoli, lui livre près de 20 milliards d'armements annuels. D'où la fragilité économique... relative de la Libye, du moins en tant qu'Etat indépendant.

Certes, Kadhafi peut encore se permettre de défier l'Occident, comme lors du dernier sommet africain de Paris, en provoquant l'enthousiasme de diversion d'une certaine jeunesse arabo-africaine, et il n'est pas si fou pour ne pas savoir « oublier » ses menaces typiques (genre « commandos-suicides dans les rues de New York ») et prendre diplomatiquement la température de Téhéran à Damas et Moscou. Bref, on ne saurait miser sur son isolement. Mais ses propres impasses et les ouvertures de paix proches-orientales, qui pourraient concerner l'O.l.p., peuvent également le jeter dans un aventurisme soufflé par un « qu'est-ce que j'ai à y perdre ? ».

Derrière le terrorisme

Que le terrorisme serve de plus en plus de couverture à des intérêts d'Etat, on s'en aperçoit à nouveau avec les quelques lumières qui apparaissent sur le sort de nos quatre otages français du Liban. D'où il ressort bien que, derrière les mystérieuses exigences des Hezbollah, reprises en compte, semble-t-il, par la Syrie en tant qu'intermédiaire de l'Iran, ce que l'on négocierait prosaïquement en coulisses avec, apparemment, quelques progrès prometteurs, ne porterait que sur le contentieux franco-iranien, en particulier le remboursement à Khomeyni de son milliard et demi d'avoirs Eurodif bloqués en France et la libération des auteurs de l'attentat contre l'ancien Premier ministre Chapour Bakhtiar.

En tout cas la prise de conscience occidentale provoquée, après quelques autres, par l'affaire libyenne, n'est pas sans faire évoluer les sensibilités, voire les idéologies. Certes l'« Osservatore Romano », quotidien du Vatican, n'est pas spécialement tiers mondiste mais encore moins israélophile et l'on reste songeur quand on y lit qu'aujourd'hui : « Le terrorisme n'est pas une explosion anarchique de la colère des pauvres du Sud contre les privilèges des riches du Nord... ». Il est au contraire, selon lui : « L'expression de certains nouveaux riches du Sud plus ou moins liés à des systèmes de pouvoir (...) qui exploitent (par exemple) avec les terroristes-suicides grandis dans les camps » le désespoir des pauvres. A ce compte, on ne risque guère d'en finir demain avec cette moderne barbarie.

AMERIQUE CENTRALE LA GUERRE S'INSTALLE

Peu à peu au fil de l'année 1985, le processus de paix amorcé à Contadora s'est enlisé. Aujourd'hui c'est l'impasse avec la guerre comme seul horizon au Nicaragua et au Salvador.

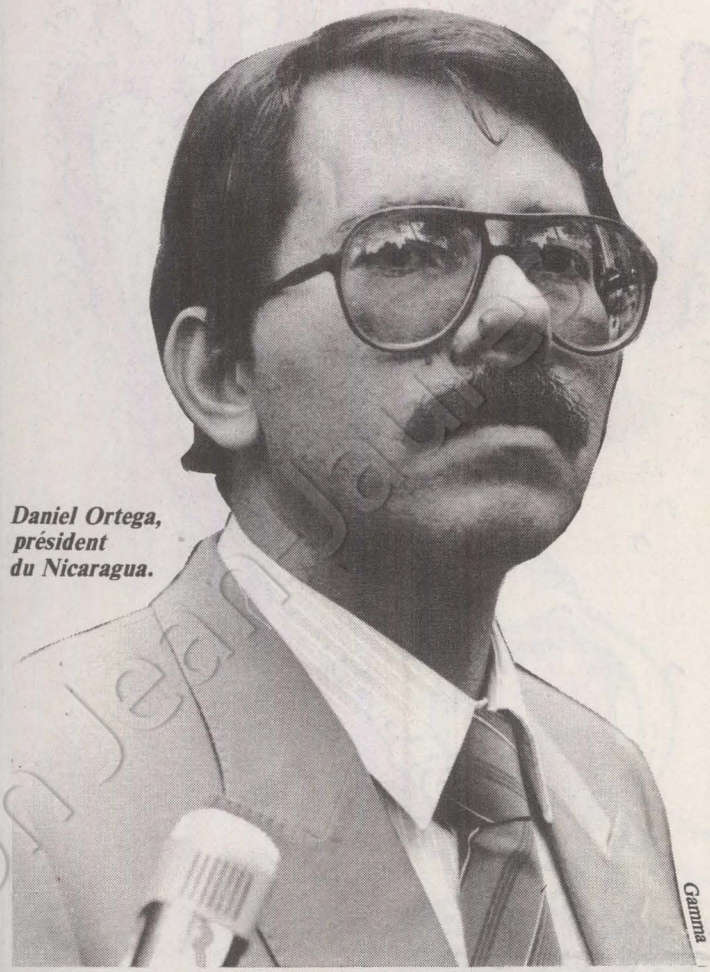

Daniel Ortega, président du Nicaragua.

Gamma

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

AU Salvador l'année 1985 n'a pas été favorable au président Duarte. Au Nicaragua, les affrontements entre les sandinistes qui gouvernent le pays et les forces mercenaires appuyées par les Etats-Unis ont plongé l'ensemble du territoire dans un conflit sanglant qui, par ses répercussions, inquiète l'ensemble de l'Amérique centrale.

Au Nicaragua, l'espoir ouvert par le processus électoral de novembre 1984 semble, lui, s'enfoncer dans le gouffre d'une bataille au futur incertain. Les Etats-Unis ont rappelé, à plusieurs reprises, leur volonté « d'évincer les sandinistes ». Ces derniers expliquent à qui veut l'entendre que le slogan « Patria o Muerte » (la patrie ou la mort) est plus que jamais d'actualité. Sur le terrain les « Contras » ont bel et bien reçu l'aide officielle des Américains. Conseillers qui travaillent au Honduras voisin, de l'argent pour payer la troupe et le soutien logistique nécessaire ont permis aux forces contre-révolutionnaires de s'implanter sur le territoire nicaraguayen.

A Managua on fait valoir que la « Contra » n'a pas réussi à « libérer un seul morceau de terre sandiniste ». Pour les chefs de l'armée populaire l'année 1985 a été celle de « la défaite stratégique des envahisseurs ». Il n'empêche que la tactique de la terre brûlée pratiquée par la « Contra » gêne considérablement les sandinistes. Appliquant à la lettre les instructions données par les manuels de la C.i.a., les hommes de la Force démocratique nicaraguayenne (F.d.n., principale organisation militaire des « Contras ») propagent la terreur dans les campagnes. Principaux objectifs : les coopératives, les autorités municipales, les cadres du F.s.l.n., les centres de santé.

Ce terrorisme exercé par ceux que Reagan appelle joyeusement, « les combattants de la liberté » commence à porter ses fruits en créant de vastes zones d'insécurité où il est difficile de vivre et de travailler. Ensuite, calculent les stratèges de cette sale guerre, on arrivera tout naturellement à la deuxième phase : celle du soulèvement d'une population éprouvée par la guerre et rendant les sandinistes responsables de cette tragédie. Les « Contras » rêvent d'une « insurrection populaire » pour chasser les commandants de Managua. Mais ils n'en sont pas encore là.

Pour mener à bien cette stratégie, l'année qui commence peut être décisive. On ne cache pas, à Washington, le besoin d'en finir au plus vite avec l'affaire nicaraguayenne. Le secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, Elliot Abrams, a inauguré la nouvelle année avec des déclarations fracassantes : « Les Etats-Unis ont trois possibilités face au Nicaragua : appuyer les forces de l'opposition démocratique, utiliser la force militaire ou se rendre. » Pour compléter, Abrams a réaffirmé la volonté de la Maison-Blanche de demander au Congrès une nouvelle aide militaire destinée aux « Contras ». L'opposition démocratique à laquelle fait référence le secrétaire d'Etat est constituée principalement par les groupes politiques qui ont refusé de participer aux élections.

Non à un nouveau Cuba

Mais l'agression militaire ne suffit pas. Les observateurs dans la région font état d'un vaste programme qui inclut d'une part, l'étranglement économique du Nicaragua et, d'autre part, l'isolement international de ce pays. Dans les faits, l'économie nicaraguayenne va de mal en pis. Malgré la condamnation des Nations unies, les Américains font la sourde oreille, et l'embargo économique continue. Imposées par Washington, en mai 1985, ces mesures ont aggravé la situation. Certains sandinistes ne se font pas prier pour regretter « l'aide insuffisante des pays occidentaux » qui laissent le Nicaragua dans un face-à-face inégal avec la puissance du Nord. Les mêmes reconnaissent que l'expérience de Cuba, soutenue économiquement à bout de bras par l'U.r.s.s. est difficilement rééditable dans leur pays.

En attendant les batailles à venir, la militarisation de ce petit pays centraméricain se poursuit. La guerre oblitère toute velléité de développement économique. La question pour 1986 est de savoir jusqu'à quand la population nicaraguayenne supportera cette situation ?

Au Salvador, chaque jour apporte son lot de déceptions. L'année 1985, s'est achevée au beau milieu d'une grande confusion. La trêve annoncée à l'occa-

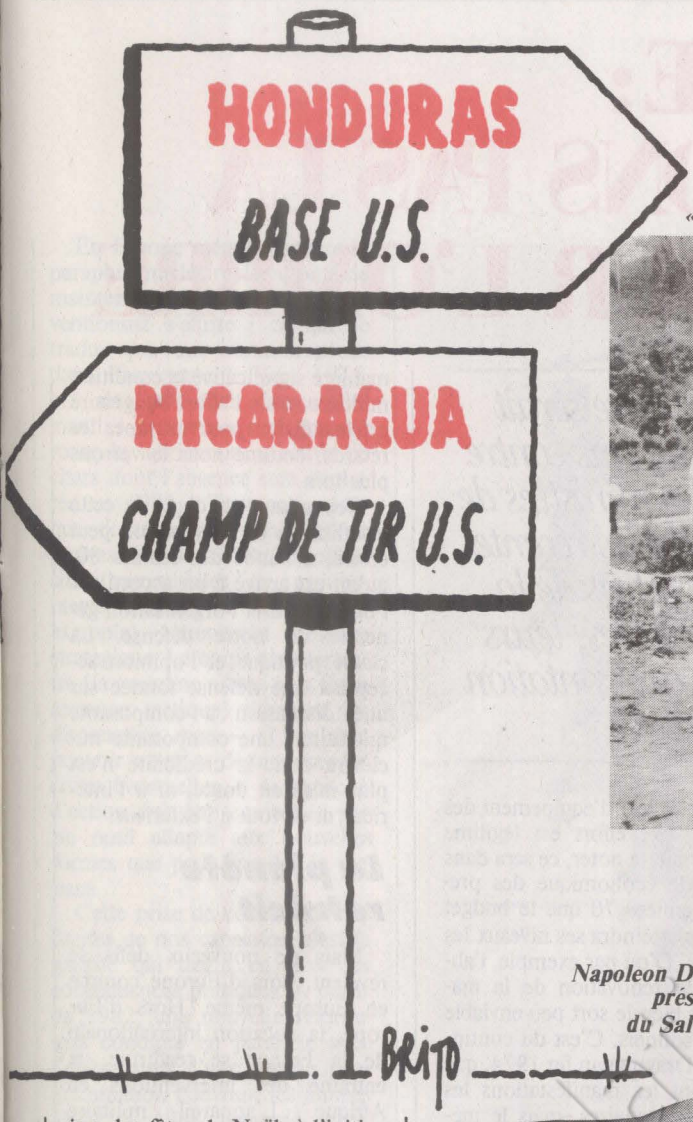

« Contras » de la F.d.n. à l'entrainement au Honduras.



Sipa-presse

Napoleon Duarte, président du Salvador.

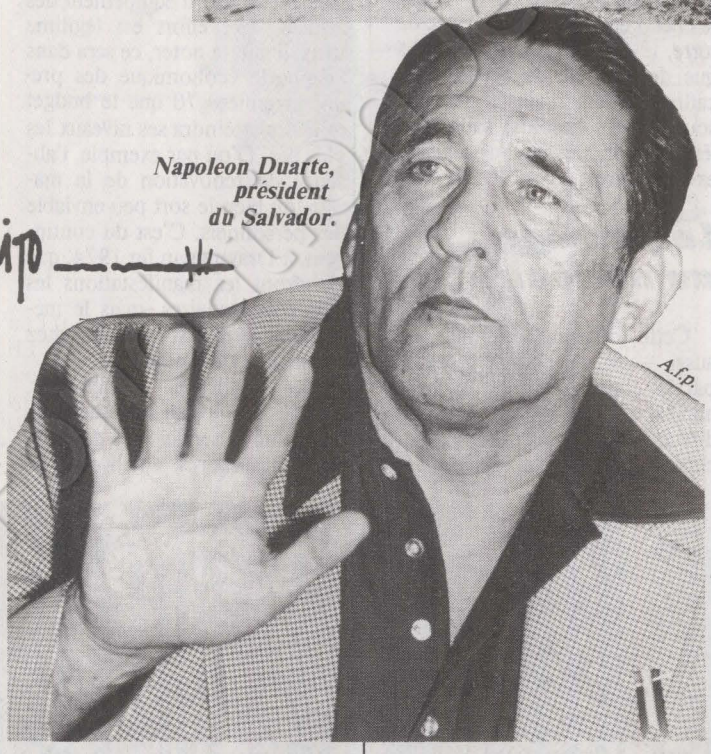

A.f.p.

sion des fêtes de Noël, à l'initiative de l'Eglise catholique avait été acceptée par la guérilla, d'abord, et par le gouvernement du démocrate chrétien Napoleon Duarte ensuite. Hélas, les militaires gouvernementaux en ont décidé autrement et ont continué les combats contre les forces du F.m.i.n. Le colonel Vargas, commandant militaire de la province de Morazan, affirma alors « n'avoir pas eu connaissance de la trêve ». Encore un échec de Duarte qui, à l'évidence, contrôle mal le haut commandement militaire.

L'armée interdit le dialogue

Les violations des droits de l'homme se sont poursuivies pendant cette année placée par le gouvernement sous le signe de la « démocratisation » du pays. Les Nations unies ont approuvé une résolution, présentée entre autres par la France, l'Algérie, l'Espagne et le Mexique, dans laquelle on peut lire une critique sévère de l'actuelle situation salvadorienne. Tout en « accueillant avec intérêt les efforts du gouvernement pour améliorer la situation des droits de l'homme », l'Assemblée générale des Nations unies « se déclare profondément préoccupée par la persistance au Salvador des violations graves et nombreuses des droits de l'homme ». Un sérieux camouflet pour les Etats-Unis qui avaient essayé d'adoucir la déclaration.

Le dialogue entre la guérilla et le gouvernement n'a pas avancé pendant l'année 1985. Une dernière tentative, au mois de décembre, ne put se concrétiser à cause de l'intransigeance de l'armée qui interdit alors l'entrée au pays des représentants de l'opposition qui se trouvaient à l'étranger.

Mais si, sur le plan strictement militaire les choses ont peu évolué, il en va autrement dans le domaine social. Un vaste mouvement de grèves s'est développé paralysant le pays pendant des semaines entières. Le gouvernement a aussitôt accusé les syndicalistes d'agir « politiquement pour déstabiliser la démocratie ». Il est vrai que ce regain de luttes syndicales favorise la stratégie des forces d'opposition, mais il est aussi vrai, qu'avec des salaires qui atteignent difficilement les cent dollars par mois, les travailleurs n'ont pas le choix...

Pour mener à bien leur lutte, les militaires salvadoriens comptent sur des effectifs accrus et... sur l'aide américaine. Plusieurs millions de dollars qui se perdent souvent dans un dédale de corruption, incompétence et négligence. De plus en plus critiques face au président Duarte, les chefs militaires savent aussi qu'ils ne peuvent pas encore l'obliger à débarrasser le plancher. Les Etats-Unis, soucieux de « l'image démocratique » de ce pays continuent à appuyer le président. Jusqu'à quand ?

La guérilla de son côté ne semble pas trop pressée de finir une guerre qui lui a permis de contrôler des vastes zones du territoire. Une solution négociée, bien sûr, mais pas dans n'importe quelles conditions. Après les rencontres de La Palma et d'Ayagualo, en octobre et en novembre 1984, les négociations guérilla-gouvernement sont retombées au point mort. La guerre civile a fait, depuis six ans, cinquante-cinq mille morts. 1986 ne semble pas devoir être une bonne année pour la paix en Amérique centrale.

ARMEE : N'ABANDONNONS PAS LA DISSUASION... POUR L'OMBRE

PAR DANIEL MITRANI ET CAMILLE TUBAL

Dieu que la guerre nucléaire serait jolie, si l'on pouvait jeter les uns contre les autres les militaires et les ministres de la gauche... Ce rêve inspire les récentes déclarations de plusieurs chefs de la droite. Souvent contradictoires, leurs propos supportent mal la confrontation avec les réalités.

VINGT-CINQ années d'incessantes remises en question ; ainsi apparaît – après la période des drames de conscience de la décolonisation – l'histoire récente de l'armée française. L'espace d'une génération : les généraux d'aujourd'hui étaient lieutenants en Algérie.

Jusqu'en 1962, c'est une armée de gros bataillons, très légèrement équipée, tournée vers les conflits d'Indochine, puis d'Afrique du Nord. Avec la paix en Algérie, c'est d'abord la réduction massive des effectifs – en cinq ans, l'armée de terre perd environ 200 000 hommes sur 600 000 – puis le progressif équipement moderne du corps de bataille aéro-terrestre (Mirage pour l'aviation, blindés AMX 30 pour l'armée de terre par exemple).

Regroupements d'unités, fusions et nouvelles articulations de grands commandements se succèdent ; la dernière réforme étant celle engagée en 1975 par le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Lagarde. Tandis que des lois de dégagement de cadres tentent d'ajuster les ressources aux besoins, sans trop léser les officiers et sous-officiers excédentaires.

Le passage au nucléaire

Cette décennie soixante est aussi – et surtout – marquée par la construction de la force nucléaire, dans le cadre de la dissuasion à la française. Le nucléaire absorbe rapidement le tiers du budget d'équipement des armées. Cet effort est légitime mais, il faut le noter, ce sera dans l'euphorie économique des premières années 70 que le budget militaire atteindra ses niveaux les plus bas. D'où par exemple, l'absence de rénovation de la marine, ou bien le sort peu enviable des personnels. C'est du contingent, à Draguignan fin 1974, que viendront les manifestations les plus spectaculaires, mais le mécontentement est présent chez l'ensemble des militaires.

Des réformes ponctuelles, comme le nouveau règlement de discipline générale ou le nouveau statut des cadres, améliorent de manière significative la condition militaire, mais l'effort budgétaire est insuffisant pour rattraper les retards, comme nous le verrons plus loin.

Cependant, en dépit de cette insuffisance de moyens, on peut croire, à l'aube des années 80, qu'on est arrivé à un accord sur l'orientation et l'organisation générale de notre défense. La classe politique et l'opinion acceptent une défense fondée sur une dissuasion à composante nucléaire ; une composante nucléaire dont la crédibilité n'est plus mise en doute, ni à l'intérieur ni surtout à l'extérieur.

La planète rétrécit

Mais de nouveaux défis se révèlent, hors d'Europe comme en Europe même. Hors d'Europe, la vocation internationale de la France se réaffirme, et entraîne des interventions en Afrique. L'appareil militaire montre alors ses limites, notamment en matière de capacité de transports aérien et maritime, de même qu'en matière de moyens mis à la disposition du commandement.



Missile atomique Pluton.

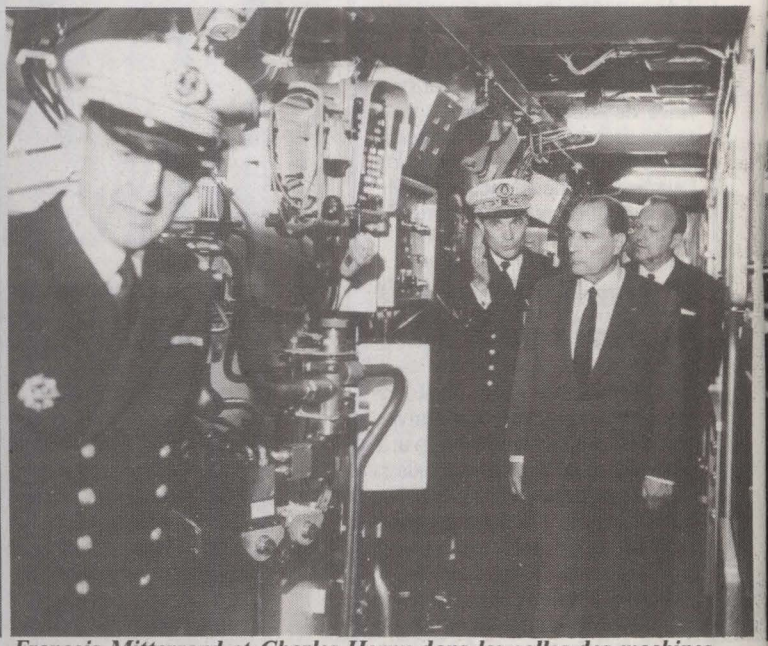

François Mitterrand et Charles Hernu dans les salles des machines

Coll. Fondation Gabriel Péri

En Europe même, derrière le parapluie nucléaire, la volonté de maintenir un effort pour le conventionnel s'effrite ; ce qui se traduit par une certaine pause dans l'équipement. Vers 1975, on rêve au char franco-allemand... et on ne met pas en route la fabrication effective de chars dont l'absence sera déplorée en 1985 ! Tout ceci, alors que de nouvelles armes et de nouveaux modes d'action offensifs (euromissiles ou groupements mobiles soviétiques par exemple) rétrécissent l'espace stratégique. Le corps aéro-terrestre (la première armée et la force aérienne tactique) demeure indispensable, mais — si l'on veut pouvoir gérer et désamorcer les crises éventuelles — sa capacité d'action doit être complétée par un outil adapté aux nouvelles formes que peut prendre la menace.

Cette prise de conscience des limites de nos capacités, c'est la gauche qui devra en tirer les conséquences pratiques. A partir de 1982, une nouvelle réforme sera conduite en parallèle avec l'élaboration d'une loi de programmation couvrant les années 1984 et 1988 (comme le 9e Plan ; pour la première fois, il y a synchronisation). Publiée au « Journal Officiel », le 8 juillet 1983, cette loi réaffirme la priorité donnée à la dissuasion nucléaire, tout en prenant en compte l'élargissement de notre champ d'action.

Pour adapter notre capacité aux nouvelles menaces, la Force d'action rapide (F.a.r.) est créée, et de nouveaux programmes d'armements sont lancés : hélicoptères de combat, blindés, sous-marins nucléaires d'attaque (S.n.a.).

Ces novations sont mises en œuvre malgré la rigueur qu'imposent la modernisation du pays et la lutte contre la crise. Bien que la part « défense » du P.i.b.m. soit plus importante que sous le précédent septennat (de 1974 à 1977 : moyenne 3,4 % ; de 1977 à 1981 : 3,66 % ; de 1982 à 1986 : 3,84 %), il faudra, pour dégager les ressources nécessaires sans augmenter cette part à l'excès, diminuer les effectifs : 35 000 de moins en cinq ans, dont 22 000 pour l'armée de terre.

Accorder des priorités aux uns, c'est les refuser aux autres. Ceux qui n'avancent pas le plus vite ont l'impression de faire du sur-place ou de reculer. Et il est indéniable que les années 1983 à 1985 sont « serrées » pour tout le monde... comme dans tous les pays de l'Alliance Atlantique. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une affaire de crédits : en constituant par exemple la F.a.r., on hisse l'hélicoptère parmi les armes

(suite en page 26)



A.f.p.

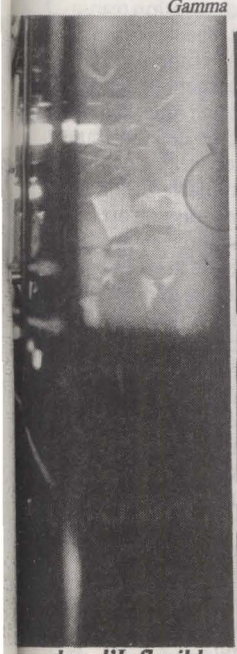

Gamma

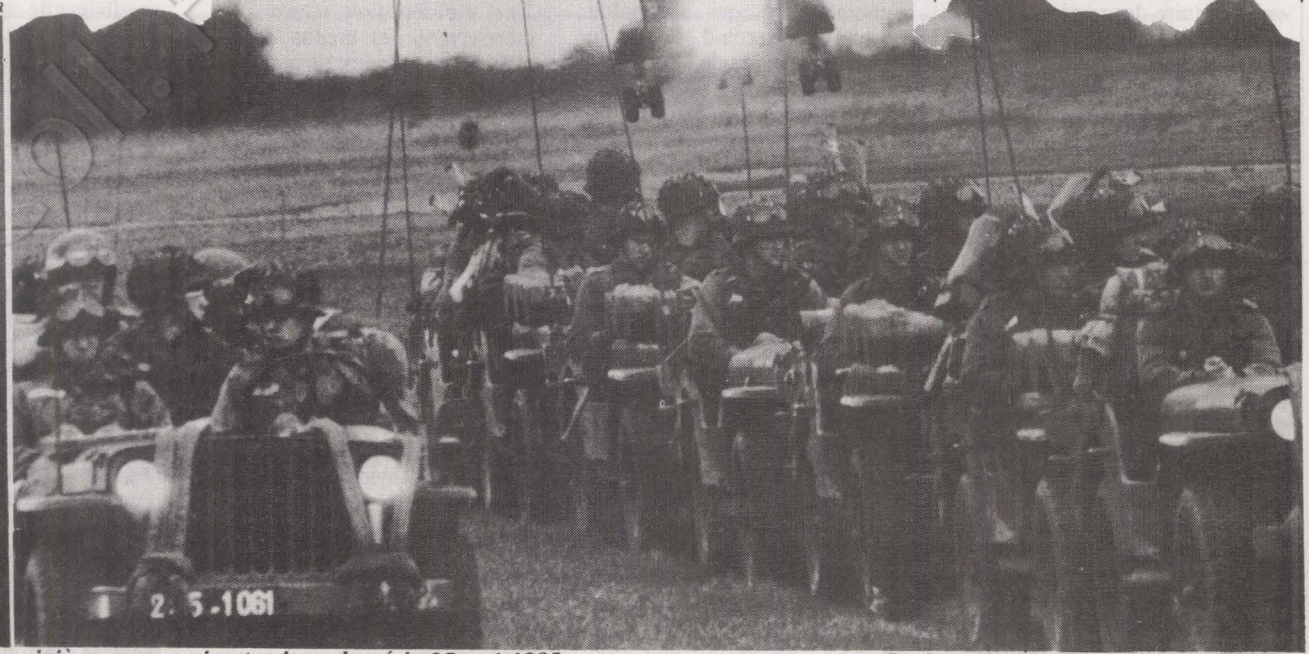

de « l'Inflexible », sixième sous-marin atomique, lancé le 25 mai 1985.

La force d'action rapide en manœuvres.

(suite de la page 25)



Sipa-presse

Paul Quilès peu avant d'effectuer un saut en parachute en novembre dernier, à Pau.



A.f.p.

Rita.

principales du champ de bataille, au même plan que le char ou l'avion... qui, eux-mêmes, ne se sont pas imposés sans controverses, l'histoire des années 1920 à 1940 nous le rappelle ! Une telle mutation se heurte forcément à des rigidités. D'autant plus qu'une évidence s'impose : si la programmation retenue permet de faire face aux impératifs des années 1984 à 1988, il faudra, pour la période suivante, un effort accru. Ce serait vrai sans le défi spatial ; ce l'est encore plus avec.

Ce défi spatial fournit un nouveau cheval de bataille à la droite : en ne participant pas au programme I.d.s. (dit de Guerre des étoiles) de Reagan, le gouvernement de la gauche se fait taxer d'anti-américanisme primaire, et se voit accusé de camper sur la dissuasion d'aujourd'hui, refusant d'envisager l'avenir. Si l'on en croit Jean-Marie Benoist (*« le Monde » du 3 janvier 1986*), les socialistes français sont enfermés dans les « refus théologiques », les « blocages doctrinaires » et les « oppositions d'ordre hystérique ».

C'est sans doute l'hystérie anti-américaine qui a conduit François Mitterrand à être le plus ferme soutien de l'implantation des Pershing 2 et des missiles de croisière ; ce sont les blocages doctrinaires qui lui ont fait déclarer en mai 1985 que « la stratégie sera nécessairement spatiale dans le courant du siècle prochain » ; ce qu'il redisait à l'automne dernier, ajoutant : « Il faut que la France elle-même s'y prépare ». Et c'est sûrement le refus théologique qui se manifeste quand le gouvernement français encourage les accords avec les Etats-Unis, qu'il s'agisse du réseau de transmissions militaires Rita, des missiles Roland, ou d'autres contrats militaires ou civils.

Pour le gouvernement français, le problème n'est pas de se prononcer pour ou contre le programme I.d.s., programme de recherche américain, que les U.s.a. sont décidés à conduire. La France ne peut accepter d'être le sous-traitant aveugle d'un programme qui ne semble pas adapté aux impératifs de sa défense et de celle de l'Europe. Cela ne remet en cause ni la permanence de nos alliances, ni la nécessité d'une active vigilance technologique sur le spatial, ni — bien au contraire — la modernisation croissante de notre force de dissuasion. Mais il ne faut pas se tromper d'horizon et abandonner... la dissuasion pour l'ombre.

La veille technologique est assurée, que ce soit dans le cadre européen par Eurêka, ou, dans le cadre national, avec l'action du Groupe d'études spatiales du ministère de la Défense, avec le lancement de satellites de télécommunications (Syracuse 2) et d'observation, et avec l'accroissement des crédits de recherche, qui passent de moins de 18 milliards en 1985 à 19,2 en 1986.

Avec, au total, 158,35 milliards de francs, le budget 1986 de la Défense est en effet le meilleur qu'il soit possible d'obtenir dans le cadre de l'effort entrepris pour rénover l'économie nationale. Comme le précisait Paul Quilès, le 8 novembre 1985 devant l'Assemblée, ce budget augmentera, hors pensions, de 5,4 % en francs courants, tandis que le budget de l'Etat augmentera de 3,6 %.

Non seulement les engagements de la loi de programmation seront tenus, mais le freinage de l'inflation procurera un pouvoir d'achat supérieur aux prévisions. Une fois de plus, Michel Debré aura été mauvais prophète, lui qui, au printemps 1983, annonçait que la loi de programmation serait vidée de l'intérieur, par une inflation frappant « durement hier, plus durement demain ». Pas de chance non plus pour son compagnon R.p.r., Yves Lancien, qui pronostiquait sur le même sujet : « L'objectif du gouvernement ne sera jamais atteint. »

Nécessaire, face à l'amnésie sélective de la droite, le rappel du passé et le « point » sur l'action en cours ne dispensent pas de se soucier de l'avenir. Comment relever les défis évoqués tout à l'heure, tout en maintenant ce qui donne un sens à notre politique de défense, l'indépendance nationale et la solidarité avec nos alliés, la cohérence entre le développement du pays et l'efficacité accrue de l'appareil militaire ?

Un débat légitime

Diverses voies doivent être explorées, qui ne conduisent pas obligatoirement à une nouvelle et coûteuse réorganisation des forces : une plus grande utilisation des moyens civils, rendus « interopérables » pour le transport et le ravitaillement des unités ; la recherche d'accords entre Européens malgré certains échecs récents ; l'exploitation de toutes les possibilités de coopération transatlantique, que les récentes ouvertures américaines rendent crédibles ; un aménagement progressif du service national, que semble permettre le succès de la formule « Volontaires service long », récemment mis en place. Et il n'est pas utopique d'estimer qu'avec la maîtrise de l'inflation et un certain redémarrage de la croissance économique européenne vers les 2,5 % à 3 % par an, la part de ressources affectée à la Défense puisse être accrue.

Mais, en toute hypothèse, il y aura des choix à faire, toujours difficiles, parfois cruels. Que des hommes d'une égale bonne foi et d'un égal attachement à la défense de la nation expriment souvent des avis opposés, ce sera moral et légitime. Raison de plus pour ne pas obscurcir le débat avec de médiocres tentatives de racolage électoral. ●

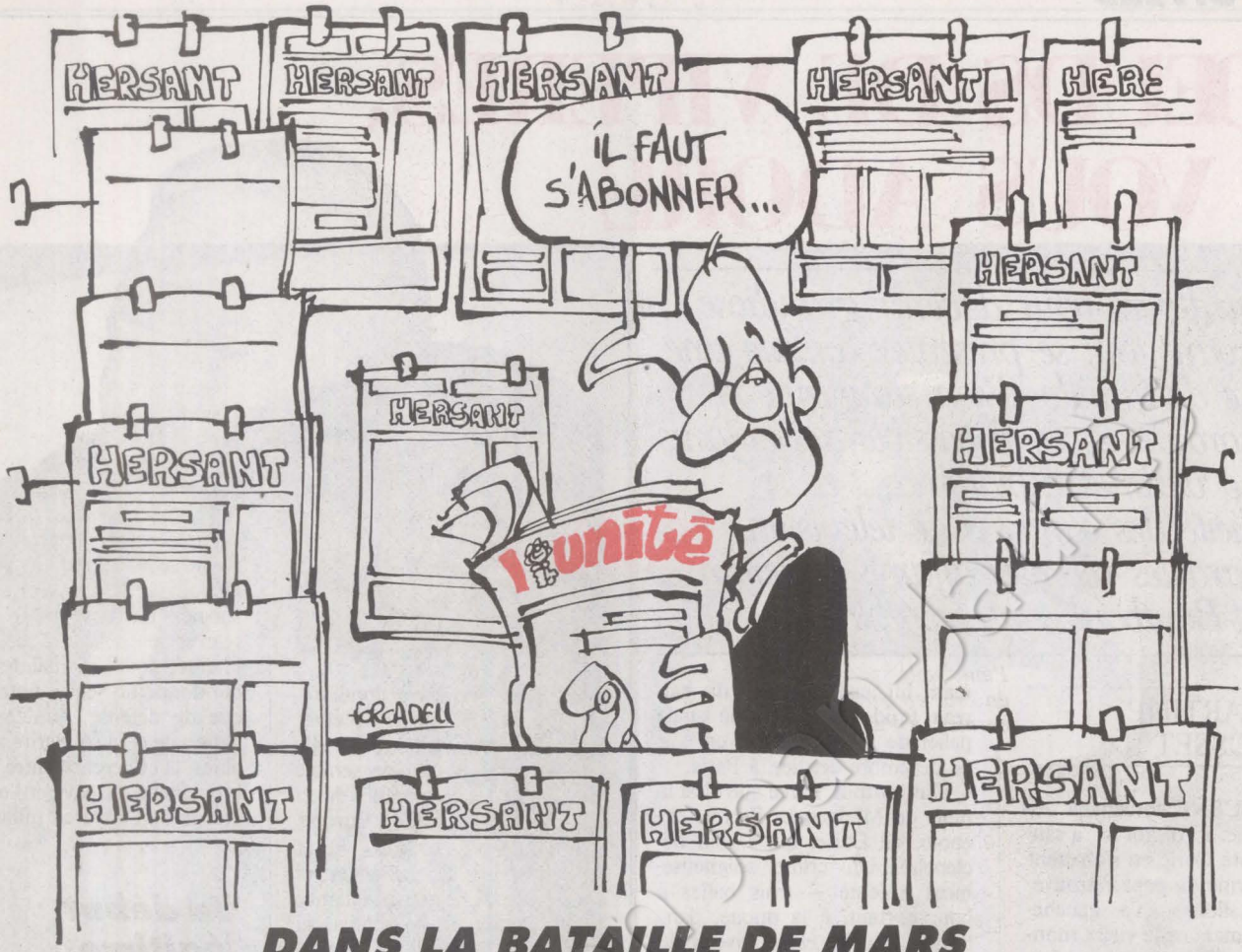

DANS LA BATAILLE DE MARS

Après la grande campagne que nous avons lancée avec le Congrès de Toulouse et qui nous a valu plusieurs milliers d'abonnements nouveaux, l'année 1986 commence sous le signe d'une nouvelle bataille pour « l'Unité », étroitement liée à celle des élections du 16 mars.

Face à la grande presse, dont la plupart des titres – quotidiens et hebdomadaires – mènent un combat permanent contre les idées et l'action du Parti socialiste, « l'Unité » est un instrument indispensable de notre combat. Mais il faut lui donner encore plus de forces, c'est-à-dire plus de moyens. C'est possible si chacun d'entre vous se mobilise en faisant connaître « l'Unité » autour de soi et en recrutant de nouveaux abonnés.

Pour cette bataille, « l'Unité » a besoin de vous comme vous avez besoin de « l'Unité ». Alors dès aujourd'hui, avec nous, mobilisez-vous pour la grande bataille de mars et pour que vive la presse socialiste.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (210 F)***

★ ***abonnement d'un an (310 F)***

★ ***abonnement de soutien (à partir de 500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date

Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Collection Archives Fondation Jean Jaurès

NŒUDS DE VIPERES, JE VOUS ADORE

Le fait divers pour devenir grandiose doit avant tout se présenter comme une histoire de famille. Bien sanglante et bien sordide, avec si possible des enfants comme victimes expiatoires... et la complicité des caméras de télévision. A cet égard les récentes affaires Villemin et Perrot-Boutboul sont exemplaires.

PAR MARTINE DUCOUSSET

OBSCENE, forcément obscène. « Toi, toi ! », a sangloté Darie en s'abattant sur la poitrine du papa retrouvé. « Allons, allons », l'a gauchement réprimandée le vieux monsieur à la voix hésitante. « Mais pourquoi, pourquoi a-t-il fallu la mort de Jacques pour nous réunir... », a hoqueté de plus belle une Darie au visage défait. Assise sur un canapé, un peu crispée, la maman observait, sans mot dire. Et dans son coin, l'enfant aux grands yeux étonnés faisait l'enfant. Il gazouillait.

Obscène, définitivement obscène. L'émotion qui s'affiche et s'étale, la souffrance devenue spectacle, la douleur s'exhibant devant une caméra voyeuse. C'était dimanche soir sur Antenne 2, et c'était pitoyable. Les retrouvailles en public d'une célèbre femme jockey et de celui qu'elle croyait mort depuis près de trente ans. Les retrouvailles préméditées pour la télé de Darie Boutboul et de son père Robert, parti vivre sa vie alors que la future championne – heureuse gagnante de trois tiercés – n'était encore qu'une gamine.

Du sensationnel en direct, du mélo pour affoler Margot. Du vécu comme si vous y étiez, mieux que si vous y étiez. Pensez donc. Une star des champs de courses très vite intronisée « Grosse tête » à R.t.l., un papa jouant au fantôme ressuscité après des années d'errance, une maman avocate soupçonnée d'avoir commis des indélicatesses envers la mission religieuse qui l'employait. Et, surtout, un mari, lui aussi membre du barreau, froidement assassiné sur le palier de son immeuble un soir de décembre dernier, à Paris.

Oui, surtout. Parce que c'est la mort de Me Jacques Perrot, ex-époux de Darie, qui a tout déclenché. Un crime soigneusement exécuté – trois balles à bout portant, à la nuque, dans l'orbite gauche et au niveau du cœur –, et des tueurs véritablement soucieux de ne laisser aucune chance à leur victime : l'un des pneux de la voiture de l'avocat avait été crevé et l'antivol de sa moto bloqué.

Du Grand-Guignol

Une affaire bien mystérieuse qui, pourtant, n'a guère, au départ, passionné les foules. Juste quatre ou cinq journalistes excités comme des puces à l'idée que Perrot était un ami d'enfance de Laurent Fabius. Et s'il y avait un bon petit scandale politique là-dessous, se sont demandées certaines gazettes comme « France-Soir » et le « Figaro ». Mais comme elles n'avaient rien de concret à développer, elles ont fini par se taire (1) la presse s'en est alors tenue à quelques entrefilets par-ci par-là quelques dépêches expédiées hâtivement. Seulement tout a changé lorsque l'enquête s'est orientée vers la belle-famille de Jacques Perrot. Tout a changé lorsque les projecteurs ont soudain éclairé Darie Boutboul, sa mère Elisabeth et son père Robert.

Et là, on a eu droit à d'incroyables révélations. Pas du rocambolesque, du Grand-Guignol. D'abord cette histoire insensée du monsieur séparé de sa femme et qui, pour ne pas traumatiser sa fille, préfère se faire passer pour mort. « Tu comprends, lui aurait expliqué Elisabeth à l'époque, Darie est gênée face à ses petites copines à l'école. » Pour justifier l'absence, pourquoi pas un pieux mensonge ? Et c'est ainsi que Robert disparut à quarante-cinq ans dans un accident.

Exit le père. La mère prend alors le relais, dans ce feuilleton bien plus palpitant que « Châteauvallon ». On savait qu'Elisabeth Boutboul avait été radiée du barreau en 1981, on en ignorait la raison. Le « Quotidien de Paris », dans son édition du 3 janvier, soulève un grand coin du voile : l'avocate se serait rendue coupable d'une énorme escroquerie quand elle travaillait pour les Missions étrangères françaises, une organisation catholique vieille de trois cents ans.



A.f.p.

Christine Villemin sanglotant dans les bras de son avocat.

Parfaitement sibylline

Chargée d'une enquête pour défendre la mémoire d'un ancien prélat accusé d'avoir procédé à des détournements de fonds dans différents pays, Mme Boutboul n'aurait pas vraiment mis tout son cœur à l'ouvrage. Se contentant d'empocher, comme montant de ses honoraires, la co-



Sipa-presse

Darie Boutboul retrouvant son père (?) sous les yeux de sa mère, de son fils... et des caméras d'Antenne 2.

quette somme de 14 millions de francs. Soit, entre 1968 et 1981, près de 8 millions de centimes d'alors par mois.

Interrogée sur Antenne 2 par Pierrette Brès après les miraculeuses retrouvailles entre le père et la fille, Elisabeth Boutboul s'est montrée parfaitement sibylline. Mais aussi terriblement à l'aise dans l'art de manier le sous-entendu : « Si Jacques m'avait parlé de ce dossier, je lui aurais dit : vous touchez à de la dynamite, n'y touchez pas ! Aujourd'hui, a-t-elle poursuivi, avec la disparition de Jacques, je pense que la police saura suivre du regard là où il faut aller chercher, mais pour moi de toute façon, ce dossier est classé. J'ai donné une parole, je ne dirai rien quitte à payer de ma personne mon silence. » Et les 14 millions ? « C'était un transfert pour le compte d'autrui, alors je n'ai pas fait fortune là-dessus. Mais de toute façon, je ne regrette pas dans la mesure où j'ai rendu service à l'époque... »

Débrouillons-nous avec ça. D'ici à ce qu'on incrimine une certaine mafia politico-religieuse et qu'on nous reparle de l'Opus Dei... Les policiers ont longuement entendu Elisabeth Boutboul lundi 6 janvier, Darie s'est portée partie civile dans l'affaire instruite sur le meurtre de son mari, l'enquête suit son cours. Une enquête qui accroche désormais la France entière, qui la tient en haleine. Un fait divers comme elle les aime.

Se repaître du destin d'autrui

Voilà, c'est vrai, quelques mois qu'elle n'avait rien à se mettre de croustillant sous la dent. Bien sûr, il y a toujours la mort officiellement inexpliquée de Grégory Villemin. Mais la justice semble empêchée, la conclusion se fait attendre. Le public s'est lassé. Il lui fallait autre chose. De l'inédit, du sang tout frais, des larmes pas encore séchées. Il lui fallait du tragique tout neuf.

Bizarre, tout de même, ce pouvoir qu'on les faits divers de susciter tant de passion, de faire couler tant d'encre. L'actualité n'est pourtant pas avare d'événements dramatiques, d'informations sensationnelles. Mais c'est sans doute trop. Ou plus exactement trop toujours la même chose. Les nouvelles ont beau être terribles, ou diablement excitantes, ou drôles, leur répétition les rend anodines. Toujours la guerre — peu importe les pays qui la font —, toujours la politique — peu importe les hommes qui l'exercent — toujours le sport — peu importe ceux qui tirent les coups francs.

Un beau, un grand fait divers, ça vous a autrement de l'allure. C'est comme une douche glacée et bienfaisante après un robinet d'eau tiède. Le fait divers fait tache, le fait divers secoue. Un vrai bonheur, une gourmandise de choix. L'occasion de se repaître du destin d'autrui.

Mais attention, pas n'importe quel fait divers. Le motard japonais percuté par un automobiliste ivre sur la route de Sète alors qu'il participait à son second Paris-Dakar n'intéresse pas grand-monde. Colette Guillebaud, cette mère de famille de onze enfants condamnée à deux ans de prison ferme pour des chèques sans provision, et récemment grâciée par le président de la République, n'intéresse, elle, personne. Trop routinier, un accident de la route. Trop médiocre, une fraude concernant un total de 20 000 F.

Non, le fait divers captivant, c'est le fait divers malodorant.

(suite en page 30)

(suite de la page 29)

Celui où l'on parle de violence et de sexe, avec si possible des cadavres coupés en morceaux ou même, pourquoi pas, de l'anthropophagie – rappelez-vous l'histoire de ce Japonais tellement amoureux de sa dulcinée hollandaise qu'il n'hésite pas à la manger toute crue. Des cadavres, ou alors pas de cadavres du tout : c'est l'histoire hallucinante de Simone Weber, une petite dame bien tranquille d'une cinquantaine d'années qui réside avenue de Strasbourg, à Nancy. Elle est ni plus ni moins soupçonnée d'avoir éliminé peu à peu tous ses proches en les tronçonnant au couteau électrique. Le problème, c'est que, faute de traces, on n'a pas de preuves. Simplement l'hypothèse de bouts de cadavres transportés dans des sacs de poubelle noirs. Simone, où t'as mis les corps ?

Ça, c'est un fait divers à la hauteur. D'abord parce qu'il pue comme il faut, ensuite parce que Simone a vraisemblablement trucidé un amant, un mari, et peut-être même ses enfants et sa mère. Or le fait divers, pour devenir grandiose, doit avant tout se présenter comme une histoire de famille. L'affaire Perrot – un avocat apparemment tué par un gangster – n'a pris de l'envergure que lorsqu'elle est devenue l'affaire Boutboul – des individus unis par les liens du sang qui avaient de drôles de choses à cacher.

Piégés de toute façon

Pas de doute. Les plus beaux faits divers sont ceux qui consacrent le mariage d'Agatha Christie et de François Mauriac. Bien sûr, on pense tout de suite au drame de Lépanges, à cette affreuse disparition d'un petit garçon mort sans doute d'avoir vu le jour au sein d'une famille qui se haïssait. Mais les exemples foisonnent. Parmi les plus célèbres : l'affaire Dominici – Robert Badinter, au cours d'une émission télévisée, la rapprochait justement de l'affaire Villemin –, et Marie Besnard, évidemment accusée d'avoir décimé tous ses proches à l'arsenic, condamnée une première fois, et acquittée plus tard (2). Peut-être la plus grande histoire judiciaire des années cinquante.



Marie Besnard dans le box des accusés.

Keystone

Autre formidable histoire de famille : celle de Violette Nozière, cette jeune fille de dix-huit ans convaincue d'avoir tué son père, et tenté d'empoisonner sa mère. Une jeune fille – cas unique dans les annales de la justice française – condamnée à mort pour un crime de droit commun, mais réhabilitée en 1963 par la cour de Rouen. Violette, devenue pendant son procès la muse des surréalistes, et dont Eluard disait :

« Violette a rêvé de défaire
A défait
L'affreux nœud de serpents des liens du sang. »

Eluard a parlé de Violette Nozière, comme Marguerite Duras a parlé de Christine V. (3). Le fait divers brut, c'est inconcevable. Il faut lui donner un sens, tenter d'expliquer l'inexplicable. Alors on s'empare d'une vie pour la transformer en destin. Alors on s'accapare autrui pour l'obliger à se couler dans le moule de cette pensée qu'on lui prête. Roland Barthes le disait déjà à propos de Gaston Dominici : « Voler son langage à un homme au nom même du langage, tous les meurtres légaux commencent par-là » (4).

Eluard et Duras ont volé le langage, ont volé la vie de ceux qu'ils ont pris comme objets de leur littérature. Avec, le plus souvent, moins de talent, les journalistes font la même chose. Pas les vautours déposant des cadeaux sur la tombe de Grégory et faisant poser la mère pour la postérité : même si Christine Villemin était d'accord, le comportement reste odieux. Non, les autres, tous ceux qui font le plus correctement possible leur boulot. Mais un boulot qui, même s'ils sont sur leurs gardes, les piège de toute façon.

Thierry Lévy explique admirablement le phénomène : « Quel que soit le fait divers, on retrouve une démarche identique. Il y a un centre et une périphérie. Au centre, c'est le détruit, les morceaux humains désagrégés, la vie en allée. A la périphérie, c'est le prétexte. Tout ce qui justifie moralement la publication et la description du détruit. Le but est de montrer le plus de détruit possible, mais il faut un prétexte qui fasse que tout le détruit mérite d'être montré (5).

Le détruit, et son prétexte. La mort, et ce qu'on pense qu'il y a autour. Comment ne pas se faire avoir ? Surtout quand, comme le souligne si bien Thierry Lévy, « l'écriture est créatrice de réalité ». Notre vie à nous, parce qu'elle nous est trop proche, trop immédiate, ne se laisse pas enfermer dans un récit, ne se laisse pas appréhender. Celle des protagonistes de faits divers, au contraire, nous donne la possibilité de trouver des raisons plausibles même au moins raisonnable. Absurde, la vie ? Pas du tout, puisque chez ces gens-là, elle a un sens.

Pourquoi le fait divers passionne-t-il aussi souvent les écrivains, et les cinéastes ? Pourquoi, sinon parce qu'il met toujours en scène ces sentiments qui mènent le monde, et qui ont nom amour, haine, jalousie, cupidité ? Pourquoi, sinon parce qu'il nous renvoie à nos peurs, à nos désirs, à nos fantasmes ? A tout ce qu'il y a de trouble en nous, à tout ce qui nous donne le vertige ? Le fait divers nous tend un miroir. Fascinant, certes, mais que nous n'oserons jamais traverser. C'est trop dangereux. Allez donc savoir ce que nous trouverions au-delà... ●

(1) Sauf « Minute ». Mais on connaît « Minute »...

(2) Ne manquez pas sur T.f.1, dès avril 1986, « l'Affaire Marie Besnard », de Yves-André Hubert, d'après un scénario de Frédéric Pottecher, avec Alice Sapritch.

(3) « Libération », 17 juillet 1985.

(4) « Mythologies », de Roland Barthes. Ed. du Seuil.

(5) « Le crime en toute humanité », de Thierry Lévy. Ed. Grasset.

Terminus, tout le monde descend à l'heure... ou presque

PAR PIERRE-YVES POINDRON

97 % des trains arrivent toujours à l'heure. Seule la malchance peut laisser croire le contraire et vous faire voyager dans les 3 % restants. Le guignon et les intempéries !

MALCHANCE caractérisée ? Loin des séries ? Impossible pour votre bon serviteur de grimper dans un train, d'accompagner ou d'attendre un ami à la gare, sans qu'un retard d'une bonne quinzaine de minutes soit annoncé. Arrêt inopiné en rase campagne, c'est mon lot. Et pourtant, selon les statistiques ô combien sérieuses de la S.n.c.f., 97 % des trains arrivent à l'heure.

Il est vrai que la S.n.c.f. n'enregistre comme retards que ceux de plus de quatorze lignes et de plus de cinq minutes pour les omnibus de banlieue. Beau résultat quand même. La réputation de la S.n.c.f. n'est pas usurpée, d'autant plus que les statistiques laissent apparaître une nette amélioration de la ponctualité depuis une quinzaine d'années, passant de 5,3 % de retards en 1970 à 3,8 % en 1984 avec un pic de 6,3 % en 1973.

Il me faut donc me résoudre à cette agaçante mathématique, toute personnelle, qui me dissuade à tout jamais de mettre les pieds dans un casino : une fois sur deux, je monte dans l'un des trois convois sur cent qui prennent du retard ! Mauvais scoop : contrairement à une expérience trompeuse due à un tenace guignon, les trains hexagonaux arrivent à l'heure.

800 000 par jour

Belle performance lorsque l'on songe que les T.g.v. dévorent chaque jour 53 000 km de rails, que les rapides et express arpentent 412 000 km quotidiens, les omnibus parcourent 255 000 km et les trains de banlieue égrènent 119 000 km, soit un total de 839 000 km accomplis en un jour par quelque 12 000 agents de conduite, sans compter ceux effectués par les conducteurs de trains de marchandises.

Les râleurs, dont je fus, je le confesse, en sont pour leurs frais : 3 % de retards dans ces conditions, c'est peu. A moi donc de consulter les astres pour savoir quand je sortirai d'une mauvaise configuration planétaire et surtout à moi de consulter le baromètre. Car tout le monde — direction comme syndicats — est d'accord là-dessus, les intempéries sont la cause majeure des retards. Qu'un mauvais aiguillage se bloque à cause du gel, et une trentaine de trains de banlieue sont immobilisés en amont.

Tout est perfectible

Le mauvais temps certes, mais aussi le matériel : un panneau en dérangement, comme ce fut le cas récemment sur la ligne Mantes-Paris via Conflans, et il ne reste aux voyageurs qu'à prendre leur mal en patience jusqu'à ce que le court-circuit saboteur soit décelé. L'entretien du matériel est une des préoccupations des syndicats dès qu'on leur parle retard ou sécurité. Certes, « le matériel est très fiable », reconnaît-on du côté des cheminots-C.g.t., « mais l'on peut sans doute en peaufiner l'entretien », ajoute-t-on tout aussitôt : « C'est une question de moyens et surtout de personnels. Une conception de la gestion, plus ou moins tournée vers la rentabilité, peut entraîner un entretien plus ou moins suivi. Il n'y a pas de fatalité. On peut sans doute limiter les retards et c'est souhaitable car ce n'est pas bon pour l'image de marque de la S.n.c.f. »

Soit, mais peut-on en vouloir à la vieille loco Diesel de s'essoufler au bout d'un million de kilomètres de bons et loyaux services ? Faut-il prévoir du personnel de réserve dans les dépôts, prêt à intervenir au cas où, justement, elle viendrait à mourir en rase campagne entre Chamont et Troyes, une portion de lignes non encore électrifiée ? La C.g.t. souhaiterait, pour sa part, qu'on n'allège pas trop ce dispositif de réserve qui fait partie, selon elle, « d'une bonne gestion du service public ». Le trafic sans cesse accru joue-t-il un rôle dans les retards ? Personne ne le croit. « On peut même en absorber encore plus », dit-on chez les cheminots cégétistes qui rêvent de partir à la conquête de nouveaux trafics de marchandises...

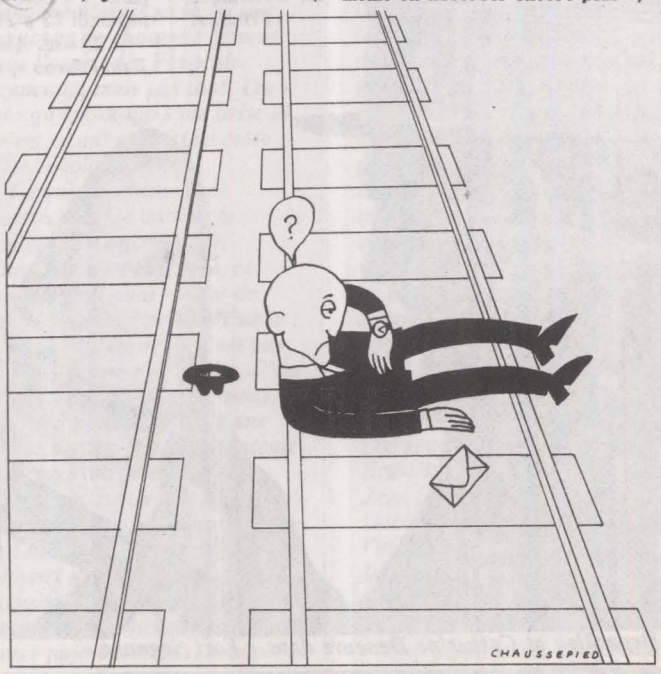

Restent donc les impondérables et là, la meilleure organisation du monde n'empêchera pas le diable de glisser sa fourche dans les aiguillages. Les grains de sable ont des formes multiples. Des exemples : le 31 décembre, à 20 h 50, une voiture dérape et tombe sur la voie entre Châlons-sur-Marne et Vitry-la-Ville, juste avant le passage d'un train. Bilan, un mort, le conducteur de l'automobile. Les voyageurs du train en sont quittes pour la peur. Mais en amont et en aval, douze trains sont bloqués, pour certains d'entre eux, pendant près de deux heures, et à Bar-le-Duc et à Chalindrey, deux autres convois attendent les correspondances... Deux heures d'attente, c'est long lorsque l'on ignore les motifs d'un arrêt soudain (et tous les conducteurs ne sont pas reliés par radio avec le P.c.c. et ne peuvent donc pas informer les usagers), c'est court lorsque l'on mesure l'ampleur des moyens à mettre en œuvre pour dégager les voies.

Les impondérables, ce sont aussi les appels téléphoniques de plaisantins anonymes qui jouent, à peu de frais pour eux, les empêcheurs d'arriver à l'heure. Plus fréquents qu'on ne le croit, cette aventure arrivée le 2 janvier dernier aux voyageurs du T.g.v. 821 : transbordement de rames consécutif à une alerte à la bombe. Arrêt impromptu du T.g.v. en gare de Tonnerre pour désamorcer un hypothétique orage. Fausse alerte bien entendu mais qui a coûté une heure et quelque dix minutes de retard aux malchanceux dont, heureusement, je ne fus point.

Tous ces retards, bien entendu, sont signalés au P.c.c. et donnent lieu à des rapports qui remontent jusqu'à la direction parisienne. Petits impedimenta de la vie, somme toute, mais qui passeraient mieux s'ils étaient plus expliqués, et si la gare d'accueil prévoyait un petit mot d'excuse, ce qui n'est pas toujours le cas. Retards aux conséquences surtout psychologiques. Et encore, ils n'empêchent pas les 792 000 voyageurs quotidiens des grandes lignes et les 1 272 000 banlieusards de faire confiance, à juste titre, au moyen de transport le plus fiable. La S.n.c.f. pourra bientôt fêter, sans fausse modestie, le 50 millionième passager des T.g.v...

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 10 JANVIER

T.f.1 « Danger passion », téléfilm de Philippe Triboit – 22 h.

Traque de l'amour, chantage des sentiments : Lola ne peut plus vivre sans Nick mais Nick a viré Lola pour Albany. Une première œuvre à découvrir, que son auteur appelle « un polar des sentiments ». Avec Daniel Duval et Caroline Cellier.

A2 « Fort Saganne », d'Alain Corneau. Première partie – 20 h 35.

Amours, sable et falbalas. Le feuilleton après le film : voici le septième art en kit, à composer selon votre bon plaisir. Pour la chaleur du Sahara, la noblesse des chameaux et la blondeur de Deneuve.

Ciné-club : « les Affameurs », d'Anthony Mann – 22 h 55.

Les cinéphiles avertis conquis par le tagada westernien vous soutiendront mordicus que voici l'un des sommets de l'histoire du cinoche. Je veux bien. Alors en route pour l'une des étapes de la ruée vers l'or, cahotique à souhaits sous le vent de la violence.

F.r.3 « Face à la trois », émission animée par Geneviève Guicheney, André Campana, Christian Dauriac et Henri Amouroux. Invité : Lionel Jospin – 20 h 35.

« A la découverte de la Bibliothèque Nationale », émission de Roger Stéphane – 22 h 45.

Words, words, words ; books, books, books. Que d'encre, que d'encre !

SAMEDI 11 JANVIER

T.f.1. « Droit de réponse », émission proposée par Michel Polac : « la France de Pétain » – 22 h.

Débat d'idées en forme de ring avec la participation, entre autres, d'Alain Savary, François Lehideux (ancien ministre de Vichy), Germaine Tillon, Marie-Claude Mendès France, Hubert Masseul (président de l'association « Pétain-Verdun »), Robert Paxton (auteur de « La France de Vichy »), Michel Slitinsky (auteur de « L'affaire Papon ») et Ladislas de Hoyos. (voir ci-contre)

A2 « Ma plus belle histoire d'humour », émission préparée par Bodo Latraverse et Brigitte Quideau – 20 h 35.

Les meilleurs moments de vingt années de spectacle avec Guy Bedos. Bonne fête Paulette !

DIMANCHE 12 JANVIER

T.f.1. « le Grand carnaval », d'Alexandre Arcady – 20 h 35.

Les Américains découvrent le couscous et les Algériens, le rhum and coca-cola. On est en 1942, la guerre fait rage de l'autre côté de la mer, le trafic s'installe, Fiona Gélin se déshabille plus vite que son ombre et Roger Hanin fait le commentaire en v.o. Sympa et brouillon à la fois.

A.2. « la Colère de Maigret », téléfilm d'Alain Levent – 20 h 35.

« Musiques au cœur », émission proposée par Eve Ruggieri – 22 h 55.

Une heure en compagnie de Kiri Te Kanawa (dimanche pleurera. Ça n'amuse personne que les lyrico-dépressifs, mais moi ça me fait hurler de rire), diva maori née en Nouvelle Zélande et jolie mozartienne. Un peu trop dépourvue d'émotion, peut-être. Mais tout le monde n'est pas Margaret Price. Et toc ! On peut préférer Boulez sur Musique dès 20 h 30...

F.r.3. Cinéma de minuit : « la tête d'un homme », de Julien Duvivier – 22 h 35.

Une version années trente de Maigret. Avec Damia.

LUNDI 13 JANVIER

T.f.1. « la Soupe aux choux », de Jean Girault – 20 h 35.

Débarquement d'un Martien chez deux sacrés poivrots. René Fallet sérieusement amoché par les grimaceries de Carmet et de Funès. Villeret campe un ovni très convenable.

A.2. « Nuits secrètes », série de Billy Hale. deuxième partie et fin – 20 h 35.

« Pays d'octobre : choses vues dans le Mississippi », film de Bertrand Tavernier et Robert Parrish. Deuxième partie : « la Religion » – 22 h 30.

F.r.3. « les Aventuriers », de Robert Enrico – 20 h 35.

La vie, l'amour, la mort, la camaraderie et le sourire de Joana Shimkus. Ah ! Joana Shimkus...

MARDI 14 JANVIER

T.f.1. « Voyages intérieurs, la psychanalyse », série proposée par Dominique Frischer. Première partie : « Côté divan, 1 » – 22 h 25.

Comment en arrive-t-on là : allongé sur un divan pas toujours du meilleur goût, avec un monsieur ou une dame derrière soi que l'on ne voit pas ? Les voies de la psychanalyse sont impénétrables. Eh bien justement non. En trois émissions d'une heure chacune, Dominique Frischer s'est employée à défricher (dans son patronyme était inscrit sa destinée dirait l'autre) le broussailleux terrain psy. Des analysés, célèbres ou anonymes, se racontent ; des analystes répondent, commentent, expliquent leurs choix d'une profession que certains flippés lyriques placent plus volontiers du côté de la poésie que de la médecine. Et le résultat est passionnant. Parfois un peu lourd à digérer, à cause de ce côté fast-food frustrant de la télé qui vous empêche de vous arrêter en chemin et vous oblige à avaler sans broncher tout ce poids de douleurs, de symptômes à travers lesquels il faudrait être Martien pour ne jamais se reconnaître, mais l'ensemble emporte les suffrages. Et puis pour souffler, se payer Roland Castro narrant comment Lacan bouffait, peinard, dans son dos à mille balles la séance, c'est pas triste ! (seconde partie : « Côté divan, 2 », mercredi 15 à 21 h 35).

A.2. « les Aventures de Rabbi Jacob », de Gérard Oury – 20 35.

Quand les zigomatiques se mettaient au service d'un plaidoyer antiraciste.

F.r.3. « King Kong », de John Guillermin – 20 h 35.

Le remake nase qui révéla Jessica Lange à Sam Shepard. Depuis, le cowboy a pris la place du gorille dans le cœur de la dame.

MERCREDI 15 JANVIER

T.f.1. « la Guerre du cochon », série de Jean L'Hôte et Gérard Chouchan. Première partie – 20 h 35.

Un beau jour, par ras-le-bol, un quidam décide de disparaître et se paie le luxe d'assister à son enterrement. De l'humour noir en tranches saignantes écrit par Jean L'Hôte peu de temps avant sa disparition. Avec Bernard Fresson.

A.2. « Le Grand échiquier », émission de Jacques Chancel. Invité : Julien Clerc – 20 h 35.

F.r.3. « Cinéma sans visa », émission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud : « Bayan Ko », de Lino Brocka – 22 h 30.

La corruption et la dictature aux Philippines filmées comme un polar. Emouvant, efficace.

JEUDI 16 JANVIER

T.f.1. « L'enjeu », magazine proposé par François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller – 20 h 30.

F.r.3. « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glayman. IDF – 18 h 34.

La musicothérapie et ses bienfaits vus par quatre écrivains. Quand la musique adoucit les mœurs...

« Histoire d'un jour », émission de Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson : « 16 janvier 1988 : les sondages – le vote tranquille » – 20 h 30.

Et si le suffrage universel, battu en brèche par les sondages tous azimuts qui vous dévoilent un vainqueur avant même la clôture des urnes, venait à disparaître ? La socio-politique fiction a saisi la « 3 ».



Gérard Depardieu et Catherine Deneuve dans « Fort Saganne ».

Pétainisme : le mal français par excellence

PETAIN. Vous savez, un vieux maréchal. Bien rassurant avec sa moustache, ses cheveux blancs, ses yeux bleus, sa casquette et ses victoires. Creusant, entre 1940 et 1945, la parenthèse sombre de la collaboration. Epoque révolue ? Pas si sûr. Sans doute Michel Polac ne fait-il pas seulement œuvre d'historien en consacrant un « Droit de réponse » à la France de Pétain. Les ramifications et autres héritages de la Révolution nationale pèsent toujours sur l'Hexagone des années 80. C'est du moins ce que pense Gérard Miller, psychanalyste, qui écrivit voici déjà dix ans « les Pousse-au-jouir du Maréchal Pétain » (Seuil), une étude explosive des mécanismes de pensée et de langage d'un vieillard qui avait « fait don de sa personne à la France ».



LE pétainisme est pour la France, au XXe siècle, le meilleur exemple de ce qu'on pourrait appeler un régime limite. C'est à l'époque des fascismes allemand et italien la dictature à la française. Pouvoir bonasse par plus d'un côté — au point que certains hésitent même à parler de dictature pétainiste, mais pouvoir qui ne fut pas moins criminel que le pouvoir hitlérien ou mussolinien et qui ne doit en rien sembler moins abominable que ses deux compères noirs. Pouvoir qui n'eut simplement pas le temps de donner toute sa mesure.

Le pétainisme n'est pas un épiphénomène. Il ne s'est pas écrit dans les marges de l'Histoire de France. En 1940, le pétainisme c'est la France. Pas seulement la France de droite ou d'extrême droite, « la France des patrons, des juges et des flics », mais aussi la France des ouvriers, des paysans, des intellectuels.

La Révolution nationale de Pétain a été menée, à ce qu'on dit souvent, par des hommes qui ne se ressemblaient pas, et qui improvisaient au fil des jours. Soit. L'important est qu'ils ont improvisé dans les mêmes termes : comme si tous les chemins menaient naturellement au pétainisme. Certains étaient à gauche, parfois depuis longtemps, et ils se sont retrouvés très facilement à faire excellent ménage avec des fascisants. Ils ne se ressemblaient pas ? Ils avaient quelque chose en commun ; comme tous les Français de gauche ou de droite sans doute : un minimum. Et le pétainisme, c'est d'abord ça : ce petit minimum commun à tous.

En 1940, l'idéologie dominante, après avoir été fondée sur la volonté d'éviter la guerre, reposait sur la certitude de ne pas la perdre. Quand la ligne Maginot est contournée, quand le gouvernement ne peut plus se réunir et que les troupes nazies avancent plus vite que personne n'avait pu le prévoir, beaucoup de choses se brisent dans l'esprit des Français. Beaucoup, mais pas tout. On y est : qu'est-ce qui s'est brisé et qu'est-ce qui a résisté à cette crise idéologique ?

Ce qui a certainement résisté, c'est le minimum français, ce qui semblait s'imposer avec évidence, ce qu'on tenait pour « aller de soi ». Travail, Famille, Patrie : le minimum français n'est pas loin de la devise de Vichy. C'est peu, mais le pétainisme nous apprend précisément qu'une bonne dictature ne se construit pas nécessairement avec de nombreux matériaux.

On sait que les tribunaux de la Libération ont prononcé, par rapport au chiffre de la population française, moins de peines de prison que dans tout autre pays occidental occupé, et même moins de condamnations à mort qu'en Belgique. On sait, comme l'a démontré Robert O. Paxton, que la plupart des techniciens, des hommes d'affaires (aucun patron n'est passé en jugement pour collaboration avec les nazis), des fonctionnaires ou des politiciens, n'ont jamais été inquiétés. Dans les commissariats, on a revissé les mêmes policiers, et dans les tribunaux les mêmes juges. On ne manquait pas d'armes, on manquait plutôt de mots. Au nom de quel autre discours le nouveau pouvoir aurait-il condamné la Révolution nationale ? On a exécuté Darnand, on a fusillé Laval, Brasillach, Georges Suarez ou Jean Luchaire : c'est contre les fascistes qu'on a fait l'unanimité en 1945, pas contre les pétainistes (au sens strict, c'est-à-dire ceux des premiers temps).

Les pétainistes, comprenant sans doute dans quel sens tournait l'Histoire, ont fini par accepter la démocratie parlementaire. Leurs idées n'y ont rien perdu. Qu'on regarde avec quel bonheur prospère encore le « bon sens » du Vichy de 40, avec quel naturel resurgissent régulièrement, un peu partout, les thèmes clefs de sa mythologie...

Les Etats-Unis et le progrès sont pourtant passés chez nous, dira-t-on ! Certainement, mais la France n'en est pas moins tenace, « creusant avec la même foi le même sillon » comme l'écrivait l'autre. C'est ce qui fait la singularité de beaucoup plus de Français qu'on ne croit. On devrait les appeler : les enfants de Pétain et de Coca-Cola.

Un partisan du Maréchal m'a dit un jour, en levant la main au-dessus de sa tête, rayonnante : « Voyez-vous, jamais je ne me suis senti aussi Français que sous Vichy. »

PEINE DE MORT

LES LOUPS ENTRE EUX

Photos prises dans la prison d'Ellis à Huntsville (Texas).

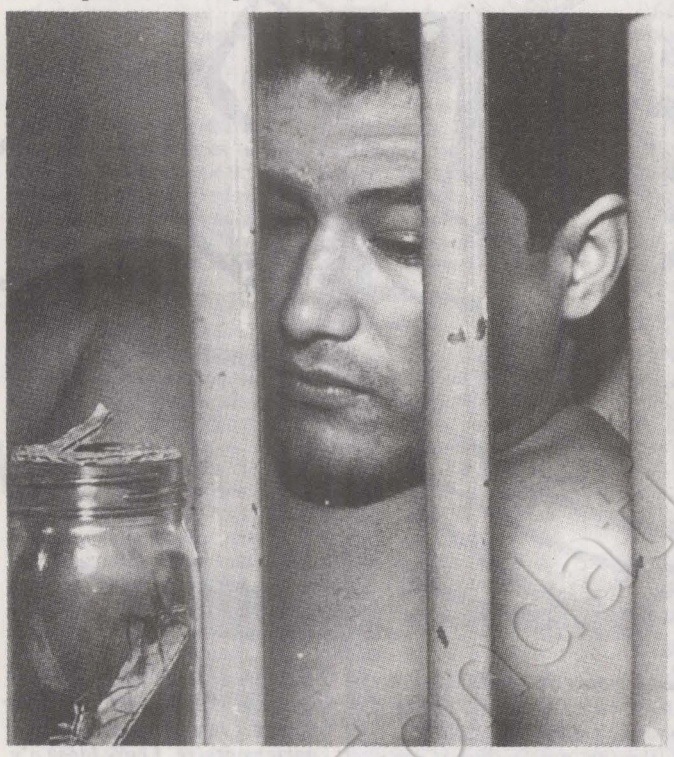

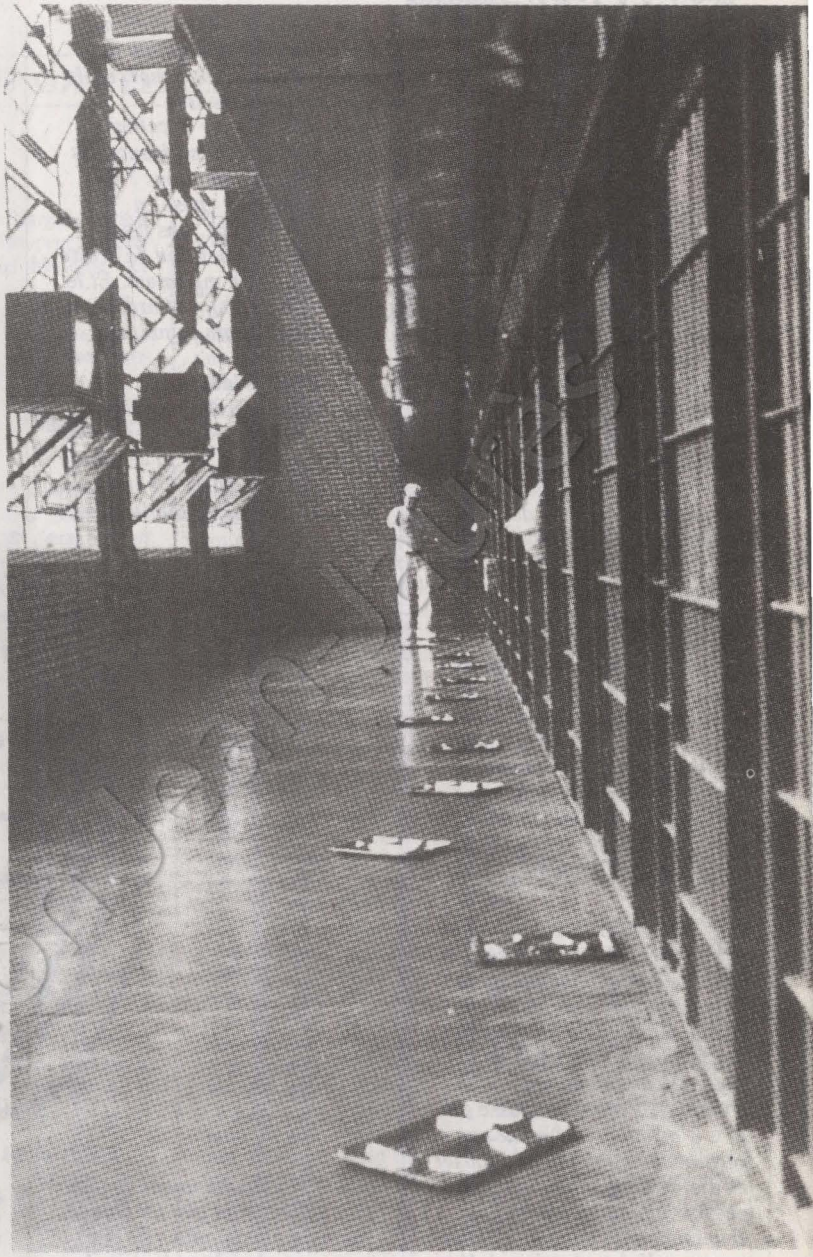

PAR LUCIEN CURZI

A ceux qui ne sont toujours pas convaincus de la barbarie et de l'inefficacité de la peine de mort, nous recommandons un livre admirable, fruit de l'enquête de deux chercheurs américains dans une prison du Texas, « Quartier de la mort ».

COMME en France, la peine de mort, aux Etats-Unis, a des adeptes nombreux et majoritaires, sans compter les fanatiques. Mais les organes judiciaires de chacun des Etat sera sévèrement puni dans et un délit jugé bénin dans tel état sera sévèrement puni dans un autre. Au Texas, la loi du Talion est plus que jamais en vigueur. Apparemment sans effet dissuasif réel puisque, depuis qu'en 1979 les auteurs (1) ont enquêté à la prison d'Ellis, à Huntsville, le nombre des condamnés à mort a plus que doublé. Mais attention, les autorités n'emploient plus, de nos jours, la chaise électrique (2). Elles préfèrent à l'électrocution un mode discret et hygiénique : la perfusion intraveineuse. Le supplicié est allongé et attaché sur une civière. Trois seringues sont introduites dans son bras, reliées, à travers une cloison, à trois valves commandées chacune par un bourreau différent.

« Ainsi, par une main anonyme, notent Bruce Jackson et Diane Christian, l'Etat prend la relève » des passions éteintes, « cliniquement, sans colère, ni rancune ». Depuis ce changement dans la législation du Texas, en 1977, aucune exécution propre, à notre connaissance, n'est intervenue.

Car un système complexe d'appels permet au condamné de durer. Les détenus du quartier de la mort (Death Row), à Ellis, peuvent moisir pendant dix à quinze ans dans des cages de 3 m sur 1,50 m, avant qu'une solution quelconque soit trouvée, la « perpète », l'élargissement ou l'exécution. En attendant ce jour, des hommes essaient de survivre. Plutôt mal que bien, le pire étant la norme du quotidien en un espace plongé dans une demi-pénombre.

Dans le couloir de la mort, où ils sont enfermés, rien de normal. Par comparaison avec une prison ordinaire américaine, où les détenus ont droit au parloir, à des activités manuelles, à la promenade et à l'exercice d'un sport, le sort des crevards de Death Row est rien qu'abominable. L'administration ne cherche

pas à amender, ni à réhabiliter. Elle s'indifférе. En observateurs consciencieux, les auteurs ont choisi le parti d'écouter, et de trier, parmi les témoignages recueillis. D'écarter toute affabulation : ces condamnés ne sont pas des saints. En retour, leur vie est décrite par eux-mêmes. On sait gré aux auteurs de nous épargner un facile lamento. Car, à leur sort peu enviable, aux verdicts et aux procédures, ils opposent leur capacité de résistance. Etudiant souvent les manuels de droit, ils s'efforcent de saisir la moindre chance pour obtenir un recours.

D'arracher d'espérés recours « qui sont également destinés à permettre aux fonctionnaires du bureau de la mort de se décharger du poids du péché ». Aux Etats-Unis, pays champion du monde de la liberté individuelle et de défense des droits de l'homme (Carter, le prédicateur, puis Reagan, ce dernier encore ces jours-ci à la T.v. soviétique, n'en ont-ils pas fait un de leurs thèmes de morale favoris ?), selon qu'on soit riche ou citoyen de base, la décision des procès criminels s'en ressentira. Que pèse, en effet, un garagiste à qui est reproché un bracage, qui a tourné au tragique, face à un millionnaire, comme le Texan Cullen Davis, accusé des assassinats de sa fille et de l'amant de son ex-femme, auquel il aurait coûté quatre millions de dollars pour sortir blanc comme neige de son affaire ?

« Quand on ne paye pas son avocat, dit avec lucidité un réprouvé de Death Row, l'affaire, il s'assoit dessus. » Et un autre : « ... Il y a beaucoup de types qui ne méritent pas ce qui leur arrive. C'est à cause de la politique qu'ils sont ici : ils sont tombés sur un procureur, ou un shérif, qui voulait se faire élire. » Eh oui, en dépit d'un régime démocratique, il advient aussi qu'aux Etats-Unis les fonctionnaires n'osent pas braver, dans ses convictions, la masse silencieuse composée d'électeurs, que des jurés soient récusés au motif qu'ils sont contre la peine de mort et que des médecins psychiatres se fassent accusateurs.

Dans cet inégal combat, « le système transforme en vaincus des gens qui ne l'étaient pas au départ ». Vaincus et assommés par la justice, écrasés par l'univers carcéral. Telle est la ligne brisée du destin d'asociaux qui ont rompu avec les règles et versé le sang d'autrui. Or, il suffit de tendre l'oreille à leurs voix pour se rendre compte que l'enfermement ne règle rien, sauf que la société acquiert, à la longue, une solide bonne conscience puisque les « tarés » sont extirpés de son sein, puis éliminés. On assiste donc à l'entrée du condamné dans les cercles successifs qui vont l'intégrer à l'anormalité : viol collectif du nouvel arrivé à Death Row, passage à tabac en règle, lâchage éventuel de la famille ou de l'épouse, vertige de la solitude au milieu du bruit infernal que font radios et télés branchées en permanence du petit jour jusqu'à une heure tardive de la nuit, haine des gros bras à l'encontre des faibles, vengeances à l'eau bouillante, mouchardage chronique, meurtres des « balances », lente descente enfin dans la paranoïa, sinon la folie tout court.

Dans un monde partout grillagé, où l'agressivité est permanente, les enfermés, isolés pendant 23 heures 15 chaque jour, d'un bout à l'autre de l'année, deviennent parfois des loups. Sauf lorsqu'ils rencontrent Dieu. Alors, au lieu de chercher noises aux voisins, de se cogner la tête contre les murs, de s'ouvrir les veines ou d'élever des araignées dans un bocal, ils prient et lisent la Bible.



Bruce Jackson et Diane Christian.

Foncièrement mauvais et pervers, voire inamendables, ces endurcis, jeunes pour la plupart, enfoncés la peur au ventre dans une nuit sans fin au fond de quoi se tient la mort ? Ni Bruce Jackson, ni Diane Christian s'en disent persuadés : « Que la peine capitale puisse profiter à qui que ce soit, qu'elle permette d'éviter d'autres morts, qu'elle améliore ou humanise notre société, qu'elle réponde enfin à une nécessité éthique, tout cela, nous ne le croyons pas. Pour nous, elle sert uniquement à perpétuer la croyance en l'efficacité de la violence à résoudre les problèmes humains les plus graves. »

Scrupuleuse honnêteté

Même octroyée sans colère par une entité, la loi du Talion appliquée à des asociaux apparaît, dès lors, anachronique sinon comme une solution inadaptée dans une société où les gagnants, comme il est claironné par les tenants du libéralisme reaganien, sont censés être socialement les meilleurs. Il est réconfortant que des Américains, avec une scrupuleuse honnêteté, remettent les choses à leur place. Car, dans ce livre : « C'est bien de nous qu'il s'agit. Il n'existe aucune circonstance atténuante au soin jaloux dont nous faisons preuve pour maintenir ce lieu de mort rationnelle. » ●

(1) Directeurs du Center for Studies in American Culture, State University of New York, Buffalo. Leur film documentaire « Death Row » a été diffusé par Antenne 2.

(2) Sur laquelle, de 1924 à 1964, ont été exécutés 361 condamnés : 229 Noirs, 106 Blancs, 23 Américano-Mexicains, 1 Indien.

« Le Quartier de la Mort », par Bruce Jackson et Diane Christian, un volume de 388 pages dans la collection « Terre Humaine » — Plon — 130 F. Dans cette même collection dirigée par Jean Malaurie avait été publié en 1975, de Bruce Jackson : « Leurs prisons ».

Une journée pas vraiment particulière



L'Ulysse au petit pied de « la Traversée du Luxembourg » de Marc Augé se retrouve seul à Paris. C'est l'été, plus exactement le 20 juillet 1984 et le prétexte à un court ethno-roman singulier et savoureux.

**** Marc Augé : « la Traversée du Luxembourg » — Hachette, coll. « Histoire des gens ».***

LES angles de lecture de cet ethno-roman sont aussi divers que singuliers. On peut y voir une tentative intéressante de renouvellement du roman : celui-ci retrouve une vocation d'information et de réflexion qui a toujours été la sienne, sauf au cours des dernières années en France comme je le déplorais récemment à l'occasion des prix littéraires (« *L'Unité* » *n° 625*) mais, ce faisant, ne néglige-t-on pas le charme du suspense ? De l'imagination ? De la fiction ? On peut l'aborder comme une pure et simple réflexion d'ethnologue sur les mœurs de notre société, celle-ci étant observée avec une distanciation égale à celle qu'on prend pour étudier telle ou telle ethnie d'Afrique ou d'Océanie. On peut enfin lire l'ouvrage de Marc Augé comme une tentative de description d'une journée parisienne, dans un milieu donné, en cette fin de siècle ; après tout dans « Ulysse », de Joyce, il y a un projet du même ordre : raconter l'unique journée de quelques personnages, l'un d'entre eux prenant le pas sur les autres.

L'Ulysse, le mini-Ulysse de « la Traversée du Luxembourg » se retrouve seul à Paris. C'est l'été. Nous sommes le 20 juillet 1984 et, ce jour-là, deux Laurent triomphent sur la scène nationale : Fabius nommé Premier ministre, tandis que Fignon remporte le tour de France. Que signifie la désignation du Premier ministre ? L'ethno-romancier s'interroge à haute-voix, non pas en tant que politique mais en tant qu'ethnologue qui a eu l'occasion d'étudier les rites, africains notamment. Dans la décision du président de la République, l'observateur remarque une volonté de fidélité et de renouvellement. Il se produit comme une « inversion de sens du temps », mais ce rite universel, ancestral, de vouloir recommencer, ne saurait être distinct des problèmes que pose l'image (de soi, du Premier ministre en l'occurrence) en un temps d'oral et de visuel dominants. L'équilibre entre fidélité et renouvellement a-t-il quelque chance de prendre sur l'opinion ? se demande l'auteur, au moment même où Fabius entre à Matignon. En notre époque de médias-rois, l'oubli historique et l'absence de mémoire ne sont-ils pas, plus que jamais, des réalités avec lesquelles il faut compter ?

De fil en aiguille, le livre de Marc Augé est tissé de digressions qui s'enchaînent et s'emboîtent les unes dans les autres. Voici des réflexions très « Café du Commerce » inévitables en un jour marquant de la politique française mais voici également d'autres remarques concernant notre vieillissement (jeunesse de Fabius oblige !). Observons que le terme de contemporain n'est pas le même dans les sociétés archaïques, où rien ne bouge, et dans les sociétés modernes. Dans la nôtre, où le mouvement est vibrionnaire, il est très difficile d'être le contemporain des jeunes générations. Inversement, on fait, aujourd'hui, de moins en moins son âge. Les produits de beauté, de santé, de diététique, vantés par la pub sont chargés d'assurer ce travestissement quasi faustien. Marc Augé qui a un sens aigu des formules, et à qui rien n'échappe de ce qui relève du publicitaire, note qu'« Il faut se sentir dans sa peau comme un poisson dans l'eau » (avec le même bonheur il assimile la télé « à un feu de cheminée un peu bavard », évoque l'idée de « Bantoustans familiaux » à propos des jeunes gens actuels qui entendent être à la fois dépendants et libres au sein de leurs familles) etc.

Jugerez-vous que nous nous sommes éloignés de la nomina-

LISEZ AUSSI :

**** Claude Levi-Strauss : « la Potière jalouse » — Plon.***

Les Indiens Jivaro pratiquaient la psychanalyse bien avant Freud. C'est du moins ce qui ressort, parmi d'autres points, de ce livre hautement virtuose où l'auteur des « Mythologiques » apparaît plus brillant que jamais. Du même, « Anthropologie structurale » sort en poche dans la coll. « Agora ». Lire également de Catherine Clément : « Lévi-Strauss ou la structure et le malheur », Livre de poche, coll. « Biblio Essais » et la réédition en poche d'« Aimables sauvages » de Francis Huxley (Presse Pocket, coll. « Terre Humaine »).

**** Cahiers de l'Herne : « Mircea Eliade » — Le Livre de poche, coll. « Biblio Essais ».***

Reprise en poche d'un dossier paru en 1978 et qui constitue une somme sur Eliade romancier (« la Nuit Bengali », « Minuit à Seramphore », etc.) et Eliade analyste du sacré et des religions (« le Mythe de l'éternel retour », « Histoire des croyances et des idées religieuses », etc.).

**** G. de Bertier de Sauvigny : « la France et les Français vus par les voyageurs américains 1814-1848 » — Flammarion.***

A travers des correspondances, des journaux, des carnets de voyage, une image inattendue de la France et des siens vus par des Yankees.



Laurent Fignon et Laurent Fabius, en juillet 1984. (Au centre Mary-Ann Martin).

LA CHRONIQUE DE CLAUDE GLAYMAN



tion de Laurent Fabius ! Point tant si l'on admet que le roman a pour vocation de remonter aux origines des actes et de descendre le cours des déductions et des digressions. De la même manière nous retrouvons Laurent Fignon, Bernard Hinault relégué à la seconde place en 1984 devient le héros de notre feuilleton sportif. Nous participons aux jeux du sport comme à ceux de l'actualité.

Lisons-nous les « Mythologies » de Roland Barthes, revues et corrigées par Marc Augé pour les toutes dernières décennies du XXe siècle ? L'étude sociologique, ethnologique plus précisément, est-elle aussi variée et vraie que le roman ? Et inversement ? Toute « fiction-tranche-de-vie » devrait avoir un « souci théorique », mais, d'un autre côté ce serait un atout que le romancier (à la différence de l'ethnologue) n'ait pas « la superstition de la parole vraie. L'auteur qui, dans ce court ethno-roman, s'essaie à toutes les formes et formules de la virtuosité, consacre un chapitre aux problèmes sentimentaux de son ami Gambier. Il le retrouve au restaurant : « Je laisse Gambier finir sa grillade refroidie et lui ressers un peu de vin ». Excellente tranche de vie, art brut et nuancé jusqu'à l'infini du détail vrai, on parierait que l'auteur a branché son magnétophone. Pour expliquer les difficultés avec sa femme (Gambier ne s'est pas remis du traumatisme des événements de Mai-68 ! Il doit bien être l'un des rares !...), l'interlocuteur décrit le fonctionnement d'une communauté située en Auvergne. Lecture tout à fait passionnante de ces dialogues chargés de sens, de cette conversation porteuse, comme à son insu, d'une image forte quoique marginale de notre société ! Ces pages frémissantes de vie rappellent certains épisodes du dernier roman de Françoise Mallet-Joris (*« L'Unité » n° 616*) laquelle nous confiait par ailleurs ses difficultés à aborder les problèmes de notre temps en dehors de toute mythologie. Il est vrai que la marginalité et l'utopie évoquées par Marc Augé et Françoise Mallet-Joris possèdent une part mythique. Reste, pour revenir à notre texte, que c'est Gambier qui raconte et brode à propos des démêlés avec son épouse ; d'où, peut-être, certaines entorses au vrai ? « Tout discours, même sincère, construit les personnages comme les souvenirs, et tôt ou tard, les retombées du travail de l'imagination ou de la mémoire empêchent de distinguer clairement entre ce qui fût, ce qui fût perçu et ce qui se raconte. »

Fiction documentaire, document « fictionnel » ? C'est tout le pari de ce livre unique où les entrées et les sorties sont multiples, où les thèmes ont une circularité impressionnante et ininterrompue. La formule peut-elle faire jurisprudence et inspirer d'autres écrivains ? Reconnaissons, au moment de poser cette question, que la tentative de Marc Augé est parfois hasardeuse : comme si on y parlait de tout un peu, non sans éviter certains truismes, comme si l'ethnologue accomplissait l'apprentissage du métier de romancier sans échapper à tous ses pièges (« Le métro arrive et m'ouvre ses portes. Je rembarque dans la fonctionnalité quotidienne »). Le livre paraît plus horizontal que vertical et on ne ressent pas toujours que toutes ses parties participent d'un même objectif. On a ainsi le sentiment que rien ne justifie les pages sur les feuilletons télévisés, du moins dans le sens où rien ne justifie que d'autres aspects de la téléculture ne soient pas également abordés. J'entends bien que les feuilletons télévisés circonscrivent quelques-unes de nos habitudes et de nos problématiques et que, dans la mesure où Marc Augé s'attarde à leur sujet, c'est qu'il y a réfléchi. Peut-être la part du roman dans l'ethnoroman eût-elle exigé plus de nécessité et de volontarisme dans les thèmes abordés, à moins que ceux-ci n'aient la force et l'intérêt de la confession de Gambier ou les qualités de surprise de la fin du livre.

Dans les dernières pages, Ulysse rend visite à son médecin. L'un de ses amis. A diverses reprises on a deviné qu'il était atteint d'une grippe. Mais quelle émotion et quel étonnement lorsqu'on découvre qu'Ulysse, comme vous et moi, avait eu peur du cancer ! Rassuré par Meunier le toubib, Ulysse bondit de joie, ramasse ses affaires et court rejoindre les siens qui passent leurs vacances en Bretagne. La vie reprend le dessus dans un magnifique mouvement. Même les ethnologues sont des hommes ! La tentative d'Augé de mêler l'ethnologie et l'art du romancier et de les mettre au même diapason, offre à coup sûr un objet de méditation aux romanciers professionnels et traditionnels qui n'arrêtent pas, eux, trop souvent, de répéter que la marquise est sortie à cinq heures... ●

**** Pierre Sansot : « la France sensible » — Champ Vallon.***

Livre remarquable sur la France, qui cerne admirablement l'Hexagone. Nous en reparlerons !

**** « Histoire de la France urbaine » sous la direction de Georges Duby — Seuil.***

Cinquième et dernier volume d'une entreprise gigantesque, dont le simple sous-titre « la Ville aujourd'hui » constitue tout un programme.

**** Georges Perec : « Penser/classer » — Hachette, coll. « Textes du XXe siècle ».***

Recueils de textes parus entre 1976 et 1982 année de sa mort, « Penser/classer » de Perec montre le monde selon les critères d'un homme qui avait une curiosité insatiable des choses et des gens qu'il percevait en romancier et en sociologue. Joindre le numéro 1 des « Cahiers Georges Perec » consacré au Colloque de Cerisy (Juillet 1984) — Pol.

**** Marc Gontard : « Nedjma de Kateb Yacine. Essai sur la structure formelle du roman » — L'Harmattan.***

« Nedjma », roman politique et nouveau-grand-roman demeure un des livres les plus passionnants de la fiction moderne. Par un universitaire français qui avait 10 ans lorsque « Nedjma » parut (c'était en 1956, en pleine guerre d'Algérie).

PAR REMY ALBERT

THEME : LA TELEVISION

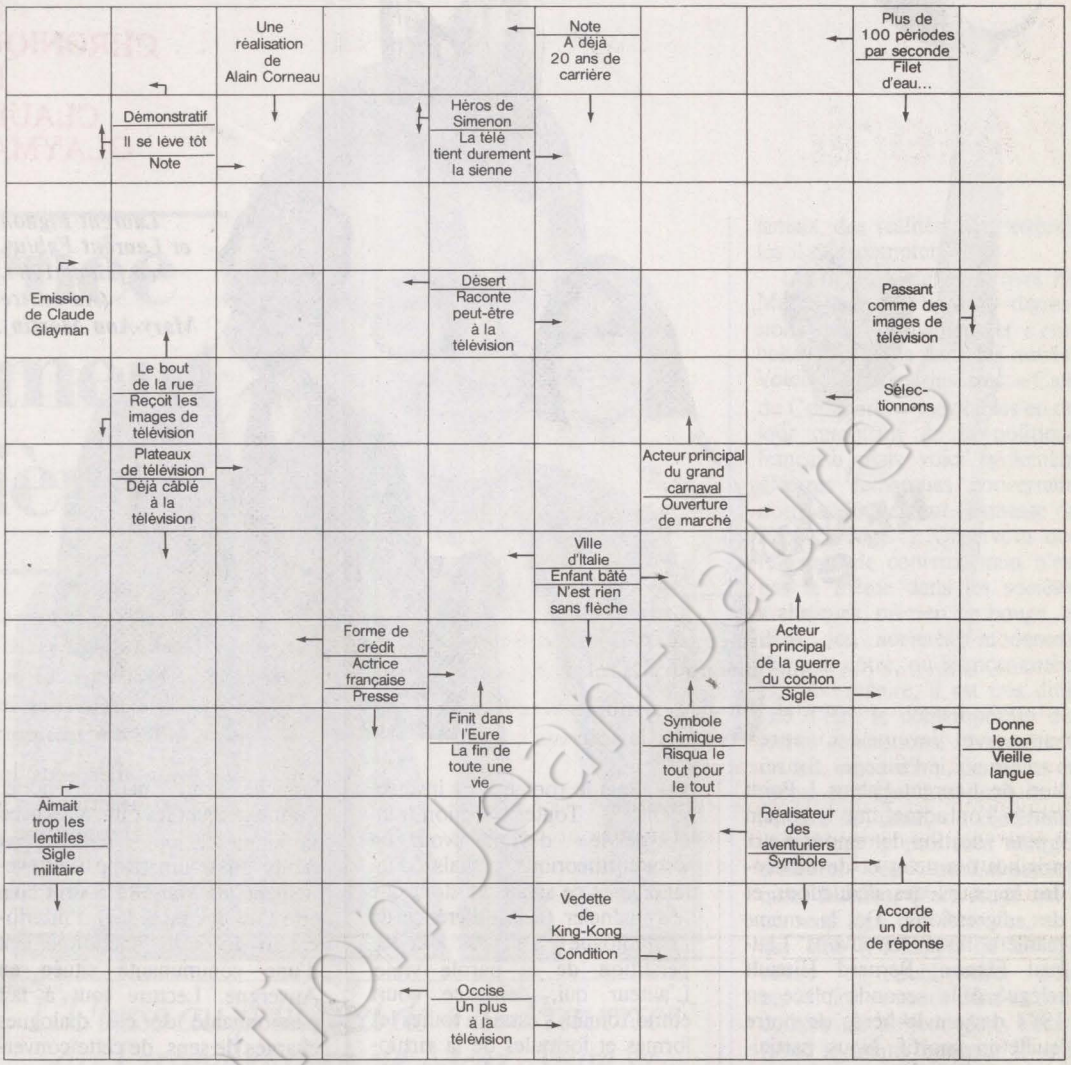

Solution des mots fléchés du n° 629

S	P	O	R	T	■	B	O	I	S
■	O	U	■	R	I	R	E	■	U
S	U	R	V	I	V	A	N	C	E
■	V	■	I	■	E	C	O	L	E
J	O	U	R	■	S	O	L	E	■
■	I	S	I	S	■	N	O	■	E
P	R	■	L	■	E	N	G	I	N
I	■	B	I	■	S	A	I	N	T
A	B	A	T	T	A	G	E	■	R
F	I	L	E	T	■	E	■	M	A
■	E	L	■	C	A	■	L	O	I
U	N	E	S	■	D	R	O	I	T

THEME : LA RUBRIQUE LITTERAIRE

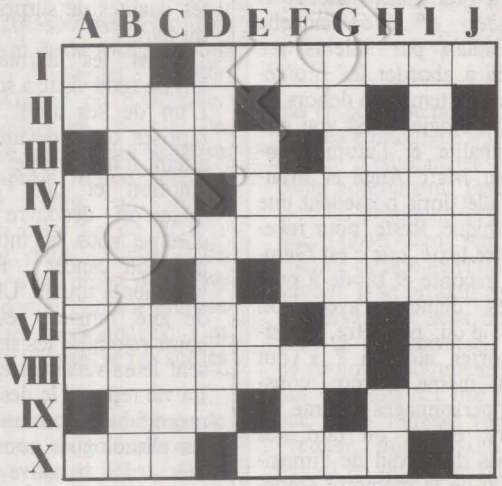

HORIZONTALEMENT : **I** - Initiales de l'auteur de « Journal d'ethnographe ». Poème sur deux rimes, à répétitions. **II** - Ce passereau cajole. Un drôle de paresseux ! **III** - Dirige l'« Histoire de la France urbaine ». Niais. **IV** - Celui de la Mirandole fut une montagne... de connaissances ! Souvent jeune quand elle est nouvelle. **V** - Qualifie très bien « la Traversée du Luxembourg ». **VI** - Sut en mettre plein les yeux aux anciens Egyptiens. Interdits par un fameux cardinal. **VII** - Coupe... le chef ! Ces deux-là sont sortis de la Rome Antique. **VIII** - Rapporteras, dans le texte, les écrits d'un auteur par exemple. Des lettres de bonne appréciation. **IX** - Décorations. Jette un froid. **X** - Fabius et Fignon, dans « la Traversée du Luxembourg », en ce 20 juillet 1984, la font sans conteste. Auteur de « la Traversée du Luxembourg ».

VERTICALEMENT : **A** - Ordinairement précédées de B.C. Romancier et sociologue, auteur de « Penser, classer ». **B** - « La Traversée du Luxembourg » en est un objet pour les romanciers traditionnels. **C** - Ancienne capitale de la Gascogne. Eternelle question shakespearienne. **D** - Fait foi d'un compte (sigle). Les écrivains en prennent avant l'écrit, les professeurs en donnent après. **E** - Cœur de l'auteur de Childe Harold. Symbole chimique. **F** - Sodium ou marque de volonté enfantine. Dix de belote chamboulé. A la tête d'une alucite. **G** - Dans « la Traversée du Luxembourg », l'auteur dit qu'il construit les personnages comme les souvenirs, même s'il est sincère. **H** - Arbre très élancé. Déité terrestre. **I** - Grâce à Laurent Fabius, nous participons à ses jeux dans « la Traversée du Luxembourg ». **J** - Pour Pierre Sansot, la France l'est !...

Solution des mots croisés du n° 629

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	A	C	E	■	R	I	P	A	■	R
II	J	A	N	S	E	N	I	S	M	E
III	O	H	■	I	■	D	E	M	O	N
IV	N	I	D	■	D	E	C	O	D	A
V	C	E	■	A	U	■	E	D	E	N
VI	■	R	O	M	A	N	■	E	R	■
VII	E	N	A	■	L	O	G	E	N	T
VIII	T	O	■	B	I	B	I	■	I	E
IX	R	I	B	O	T	E	■	R	T	L
X	E	R	S	■	E	L	Y	S	E	E

Collection Jean Jaurès

Mémorial pour l'Avenir

Aire de Le Curney
Autoroute A6, sens Paris-Lyon, au sud de Beaune

Beaune, le 31 juillet 1982

Un nom et une date ancrés dans notre mémoire collective. 53 personnes, dont 46 enfants et adolescents tués sur l'autoroute des vacances.

L'opinion publique heurtée, en état de choc s'est soudain rebellée. Il y eut comme un sursaut de prise de conscience... Et puis l'oubli qui s'installe.

Les parents des victimes ont voulu qu'on se souvienne, et avec eux de nombreuses associations de victimes et de prévention. Ils voulaient affirmer leur volonté commune, agir pour tenter de provoquer une nouvelle fois le sursaut.

Pourquoi pas un Mémorial, un lieu symbole résolument tourné vers l'avenir ? Et après tout, si le souvenir pouvait contribuer à éveiller les consciences ?

Aujourd'hui cet élan se trouve concrétisé : ce Mémorial en souvenir des victimes, c'est aussi un mémorial pour la vie... Pour ceux qui l'ont voulu, se souvenir ce n'est pas se refermer sur le passé, c'est aussi un message d'espoir.

Curney, le 31 juillet 1985

Alors ? Le Mémorial pour l'Avenir, une initiative de plus ? Non. Une initiative à part, un repère, un symbole, un guide pour construire ensemble, dès aujourd'hui, la route civilisée.

Ce projet de mémorial a mobilisé les énergies, les volontés de tous : associations de victimes, de prévention, d'usagers de la route... tous mobilisés pour manifester leur détermination d'agir pour que la route soit moins meurtrière, plus civilisée, plus heureuse ! Tous ensemble, parce que l'insécurité routière nécessite un effort collectif...

Certains prétendent que tout - ou presque - a déjà été tenté pour éveiller les consciences. Des mesures préventives à la répression, de la limitation des vitesses au port obligatoire de la ceinture de sécurité... Que c'est un vain combat, perdu d'avance. Faux ! Déjà des signes encourageants apparaissent, un nouveau dialogue entre partenaires s'instaure, de nouvelles initiatives voient le jour... Et avec ces signes, des chiffres porteurs d'espoir.

Mais il faut aller plus loin, poursuivre notre action dans toutes les directions : protéger et défendre mieux les victimes, développer une pédagogie de la route, condamner sévèrement la violence routière... Et **surtout, changer notre mentalité, notre conduite !**



banque centrale des coopératives et des mutuelles

bccm

Banque de l'Économie Sociale

94 Agences et points conseils à Paris et en Province

Siège Social
12, place de la Bourse
75002 PARIS
Tél.: (1) 42.33.44.71

M. PASTEUR ! ON A TROUVÉ UN VACCIN CONTRE LA RAGE DES PRIX.



DARTY

PASTEUR : 1822-1895
1885 : 1er VACCIN CONTRE LA RAGE.

HCM

TV.ÉLECTROMÉNAGER.HIFI.VIDÉO

Emprunts CAECL: et votre argent travaille sous vos yeux.



Lorsque vous souscrivez à un emprunt de la Caisse d'Equipement des Collectivités Locales (CAECL), établissement public géré par la Caisse des dépôts, votre argent ne reste pas au repos. Vite, il est prêté à votre commune, votre département, votre région, qui ont toujours besoin de fonds pour financer leurs nouveaux équipements.

Ainsi, chaque fois que vous voyez une nouvelle benne à ordures, une nouvelle piscine, un nouveau pont, un nouveau car de ramassage scolaire, c'est un peu de votre argent qui travaille.

Investissez dans les emprunts obligataires de la CAECL : votre argent vous rapportera et vous bénéficierez des services collectifs qu'il aura servi à financer.

Vous pouvez ainsi souscrire aux emprunts permanents CAECL "Régions de France" dans les bureaux de poste, les caisses d'épargne, chez les comptables du Trésor et les agents de change.

D'autres emprunts de la CAECL, ponctuels et annoncés chaque fois dans la presse, sont également disponibles aux mêmes guichets ainsi que dans les banques.

La CAECL
finance les collectivités locales.

CAECL

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325